Certu

dossiers

161

Sous la direction de Robert-Max ANTONI

L'art urbain

Dossier documentaire

AUZELLE Robert **BACON** Edmund **BARDET** Gaston
BULLS Charles **CERDA** Ildefonso **CERVELLATI** P.-Luigi
CULLEN Gordon **DANGER** René **FAUX** Monique
FORESTIER J.Cl. Nicolas **GARNIER** Tony **GEDDES** Patrick
GIBBERD Frederick **GIEDION** Siegfried
GIOVANNONI Gusta **GUTTON** André
HANNING Gérald **HENARD** Eugène
HOWARD Ebenezer **JOYANT** Édouard **LAVEDAN** Pierre
LYNCH Kevin **Mac HARG** Ian **MUMFORD** Lewis
POETE Marcel **RASMUSSEN** Steen Eiler **SITTE** Camillo
UNWIN Raymond **Van der SWAELMEN** Louis **VITRUVE**

Séminaire ROBERT AUZELLE
arturbain.fr
Pour la promotion de l'art urbain

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'Équipement des Transports de l'Aménagement du territoire du Tourisme et de la Mer

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

L'art urbain

Dossier documentaire

Certu

9, rue Juliette Récamier 69456 Lyon - France

Collection Dossiers du Certu

Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante.

Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés.

Le Certu s'engage sur le contenu mais la nouveauté ou la difficulté des sujets concernés implique un certain droit à l'erreur.

Ce sont des documents permettant une transmission rapide de l'information grâce à une mise en page standardisée.

Le Certu publie aussi les collections: débats, références, rapports d'étude, enquêtes et analyses.

Catalogue des publications disponible sur http://www.certu.fr.

Collection Documentaires du CDU

Le Centre de documentation de l'urbanisme de la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction a pour mission de collecter, traiter, diffuser et conserver la documentation dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat.

- Il assure le service documentaire aux agents du ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire et de la Mer.
- Il réalise deux sites de ressources en ligne:
  - urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu
  - urbamet.com
- Il publie chaque année une série de dossiers-documentaires sur les thèmes récurrents du questionnement urbain et spatial.

Quelques dossiers parus au CDU

- Rêver la ville (2003) @
- Formes urbaines – Tissus urbains: essai de bibliographie raisonnée 1940-2000 (2001) @
- Quelles nouvelles formes architecturales et urbaines pour les grands ensembles? (2001) @
- Réhabilitation urbaine (2001) @
- Paysage et aménagement urbain (2001) @
- Synthèses … Réflexions sur la connaissance des territoires urbains (1995-1999) @
- Composition urbaine (1996) @

Les dossiers marqués d'une @ sont disponibles sur Internet; ceux en italiques sont épuisés, mais encore disponible sur Internet:

http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu

cdu.dguhc@equipement.gouv.fr

Contributions

Ce dossier documentaire sur l'art urbain a été commandé par le Centre de Documentation de l'Urbanisme de la DGUHC qui en a confié la direction à Robert-Max ANTONI.

Pour la première partie Jean DELLUS a établi une synthèse concernant la présentation des ouvrages et des auteurs, dans le contexte historique; Denis TARGOWLA architecte et paysagiste et Frédéric BERTRAND architecte et enseignant en architecture y ont apporté leur concours.

En deuxième partie le Centre de Documentation de l'Urbanisme a participé à la présentation de la bibliographie proprement dite, et à la sélection des ouvrages.

La troisième partie concerne la présentation d'une exposition de planches comparant l'œuvre de l'urbaniste Robert Auzelle aux actions pédagogiques du Séminaire Robert Auzelle, celle-ci a été réalisée par Robert-Max ANTONI avec l'assistance de Aude VASPART, étudiante en architecture (photo ci-contre).

Robert - Max ANTONI (né le 19.10.1939)

Inspecteur général de la construction au Conseil Général des Ponts et Chaussées.

Après des études d'ingénieur (1963) à l'École Spéciale des Travaux Publics et du Bâtiment, puis d'architecte DPLG (1968) de l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts, Robert-Max Antoni est nommé Urbaniste de l'État (1971) au ministère de l'Environnement de Robert Poujade. Il dirige les «équipes mobiles» pluridisciplinaires qui interviennent en France à la demande d'une centaine de maires de villes moyennes et de petites villes, pour apporter des conseils en vue d'améliorer le cadre de vie. Il pilote la réalisation d'opérations de revalorisation d'espaces publics, subventionnées par l'État: rues piétonnes, places, jardins familiaux, réseaux de promenades...
Sous-Directeur à la Délégation à la qualité de la vie, il publie des documents techniques sur l'amélioration de l'environnement urbain.

Urbaniste en Chef de l'État, Robert-Max Antoni occupe successivement, à partir de 1980, les fonctions de chef de GEP, d'UOC, de directeur-adjoint puis de directeur départemental de l'Équipement, mettant en œuvre, en particulier, des actions originales dans les domaines de la sécurité routière et de la qualité des lotissements. Les actions sont menées en liaison avec le milieu professionnel, l'association des maires et le conseil général du département de l'Essonne.

En 1990, Joseph Belmont, président de la section aménagement et environnement, l'appelle au conseil général des Ponts et Chaussées. Nommé coordonnateur de la sous-section architecture, en 1992, Robert-Max Antoni initie des audits et des études, notamment sur les villes nouvelles, les parcs nationaux et les Écoles d'architecture. Il organise également des rencontres au CGPC sur les questions relatives à la qualité architecturale, à la déontologie et à l'éthique des professionnels du cadre de vie.

En parallèle, il enseigne l'art urbain à l'École d'architecture de Paris Val de Seine depuis 1968, dirige la préparation de jeunes architectes au concours d'accès au corps des architectes et urbanistes de l'État, et devient conseiller municipal à Bellot (77) entre 1989 et 2001.

En 1984, Robert-Max Antoni crée le séminaire Robert Auzelle «pour la promotion de l'art urbain» dont il est le président fondateur. Cette association organise chaque année un concours international pour étudiants et enseignants, décerne un prix en présentant des réalisations exemplaires, et développe un vocabulaire sur le site Internet www.arturbain.fr. Les divers ouvrages, articles et rapports dont il est l'auteur, sont déposés au Centre de documentation de l'urbanisme.

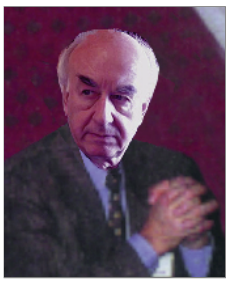

Jean DELLUS (né le 31.10.1932)

Architecte et urbaniste, membre de l'académie d'Architecture, Grand Prix de l'urbanisme et de l'art urbain en 1991.

Diplômé Architecte DPLG, en 1963, de l'École nationale supérieure des beaux-arts et de l'université de Paris, Jean Dellus devient stagiaire du séminaire Tony Garnier (1963-1964) après avoir participé aux travaux d'agence de Roland Schweitzer et de Raymond Lopez.

Engagé comme urbaniste à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (1963), il participe au schéma directeur de 1965 et aux premières études de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Il devient directeur des études, adjoint au directeur technique de l'IAURP, puis est nommé directeur d'études à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine (1972).

Membre du groupe de liaison et de coordination des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon au service technique de l'urbanisme (1976), Jean Dellus devient secrétaire général adjoint du Fonds d'aménagement urbain (1979) et chargé de mission à la Direction de l'urbanisme et des paysages (1981).

Directeur adjoint à l'Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon (1983), il participe à l'élaboration du document Lyon 2010, ainsi qu'à la révision du schéma directeur de la région Île-de-France (1990-1991), et assure la fonction d'urbaniste en chef à la mission d'études pour le site de Billancourt (1992).

Membre du conseil général des Ponts et Chaussées, il apporte son concours d'expert auprès des EPA des Villes Nouvelles (1993).

Depuis (1967), outre des fonctions d'enseignement à l'ENSBA (ISH), Jean Dellus a été missionné à Beyrouth (1969), au Sri-Lanka (1978), en Colombie (1980), en Argentine (1986) et au Vietnam (1988). Vice-président d'honneur du séminaire Robert Auzelle, il est l'auteur d'un ensemble de publications et d'articles.

Sommaire

Préface 7

PREMIÈRE PARTIE 11

- «L'art urbain, qu'est-ce à dire?» 13
- Synthèse 19

DEUXIÈME PARTIE

Bibliographie 37

- Liste de références 39
- Liste d'auteurs sélectionnés classés par ordre chronologique 45

TROISIÈME PARTIE

Exposition «Robert Auzelle et le Séminaire» 63

Préface

En proposant ce « dossier documentaire », Robert-Max ANTONI et Jean DELLUS tracent un itinéraire érudit et nous font circuler, à travers l'espace et le temps, d'architecture en urbanisme, de nature en paysage, d'espace construit en vide habité. L'ingénieur dialogue avec le poète ; le dogme rencontre l'utopie.

Pour cerner « l'art urbain », une lecture studieuse des ouvrages collectés constituerait une approche particulièrement solide et le plaisir pris ainsi pourrait se limiter à cette approche. Mais ce dossier documentaire propose aussi une prise de position, un manifeste. Sous la sage apparence d'une somme de références recueillies avec humilité, une pensée structurante anime le projet. L'éthique est clairement annoncée par la définition de l'art urbain promue par le Séminaire Robert AUZELLE : « Ensemble de démarches pluri-disciplinaires conduisant à créer ou à transformer des ensembles urbains dans un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la vie sociale et du respect de l'environnement ». Nous sommes en bonne compagnie. Quoi de plus naturel que de croiser l'écrit de l'architecte et de l'urbaniste mais aussi, bien sûr, celui du sociologue, de l'historien, du géographe, de l'ingénieur, du philosophe… Savants décryptages de la réalité, de la mémoire, du rêve d'une cité idéale ou polémiques fertiles, débats provocateurs, engagements passionnés viennent ici, en sélective base de données, alimenter une réflexion, plus que jamais d'actualité, pour contribuer à l'élucidation du présent et pour participer à la construction de l'avenir.

Les sources historiques sont bien sûr convoquées, les courants militants et les écoles emblématiques sont naturellement représentés et la pensée moderne irrigue les questionnements. Cet itinéraire bibliographique a le talent particulier de synthétiser l'état de la réflexion sur un sujet au cœur des actuelles questions de société et, par une pensée libre et responsable, d'engager le débat. Il alimentera donc les recherches des étudiants et accompagnera les études des professionnels comme il intéressera « l'honnête homme ».

Car en effet, les interrogations auxquelles l'art urbain tente d'apporter des éléments de réponse sont fortes, sensibles et traitent des enjeux essentiels pour l'avenir de nos sociétés. Questions posées, leçons apprises qu'il reste à méditer, à intégrer, à dépasser : celle du paysage urbain impossible à lire, indéchiffrable, et donc invivable ; celle de la cacophonie des signes, du chaos consumériste ; celle du clonage des pavillons dans le silence des campagnes ; celle du vide obstinément comblé ou en vacuité forcée ; celle des métropoles boursouflées couvant des bidonvilles… parallèlement, l'« espace savant », le phalanstère, la cité-jardin… et au bout du compte, la capacité d'un lieu à être au service – ou non – de ses usagers.

La complexité urbaine et sa singularité (le tout et la partie) sont faites de mémoire, de hasards ou d'accidents, fondus par une mystérieuse alchimie. La cité ne se lit pas comme un tableau ; la cité s'habite ou se visite, se vit. Elle ne peut être réduite à des mesures, à des surfaces, des volumes ou des ornements. La ville existe dans un espace tridimensionnel qui s'articule autour du vide, pour et avec l'Homme. Aujourd'hui, la foule circule entre un palais rococo, une bouche de métro, un canal ou un supermarché. Le passant traverse un jardin, se faufile entre les automobile, longe une place, observe ou ignore la signalisation, la signalétique, les panneaux publicitaires… L'individu n'a rien de plus proche, de plus présent, de plus prégnant que son environnement immédiat, ce cadre de vie, cet espace public qu'il ne choisit pas mais qui est pourtant la scène dont il est l'acteur principal. Mais la prise de conscience s'affermit. On réfléchit sur la protection d'un site, on réhabilite une friche ou on met en scène un événement et on traverse les

questions de patrimoine ou d'éphémère, de protection industrielle. Comment apporter une réponse contemporaine à une relecture du passé ? Quel rapport au paysage ? qu'il soit urbain avec son échelle, ses pratiques, ses composantes ; qu'il soit naturel avec sa maîtrise végétale, sa typologie… Ces données imposent des démarches nouvelles, des positions novatrices, une pluralité des entrées, l'interdisciplinarité des équipes dictée par la complexité des situations, des besoins, des points de vue. Alors la compétence disciplinaire de chacun doit s'allier à l'intelligence pluridisciplinaire. La transversalité devient facteur d'ouverture, de créativité, d'efficacité.

En préalable, une problématique ouvrant des pistes et une synthèse éclairante introduisent les quelque trente huit ouvrages sélectionnés. Outre l'éminent fonds scientifique qu'ils représentent, ces textes témoignent de la passion qui anime les professionnels de l'art urbain. Passion communicative que chacun d'entre nous doit se faire un devoir de relayer. Pour préparer de façon volontariste et avec clairvoyance notre avenir, en acteurs responsables de notre présent.

Françoise Cœur
Inspectrice générale de l'Éducation nationale
Design et arts appliqués

P R E M I È R E P A R T I E

« L'art urbain, qu'est-ce à dire ? »

Synthèse

« L'art urbain, qu'est-ce à dire ? »

par Robert-Max ANTONI

Entreprendre une bibliographie sur l'art urbain conduit à se poser plusieurs questions. Comment définir aujourd'hui cette notion ? Comment cette expression a-t-elle évolué dans le temps ? Pourquoi a-t-elle pu être abandonnée ou, comme l'art civique, tomber en désuétude ? Quelle sorte de bannissement d'ordre idéologique a-t-elle pu subir ? Ou tout simplement faut-il, considérer qu'elle a une place minorée dans un environnement sémantique foisonnant ?

Le principe de fragmentation, particulièrement développé de nos jours, voit en effet une série de vocables de la même famille prospérer – urbanisme, construction, équipement, aménagement, planification, génie civil… – vidant de sons sens vitruvien le terme « architecture » pour le cantonner, en France, dans le cadre réglementé de la loi sur l'architecture, alors qu'on parlera, par ailleurs, de l'architecture d'une loi ou d'un programme informatique ! On peut également constater l'émergence de nouveaux termes tels que « environnement », mis en politique par le président Georges Pompidou, « écologie » promu par l'École de Chicago, « paysage » avec le développement d'une profession nouvelle, le paysagiste, « génie urbain » inventé par l'association des Hygiénistes en 1905. L'expression qui fait florès aujourd'hui occultant tous les autres, est celle de « développement durable », traduction approximative du concept onusien de « sustainable development », aux allures de formule magique dans une société de consommation où l'éphémère est la règle.

En élargissant notre regard aux autres pays nous découvrons des termes voisins de celui d'art urbain, mais néanmoins différents, comme autrefois « urbanización » de Cerda en Espagne, « Städtebau » de Sitte en Allemagne, puis dans les années soixante « urban design » aux États-Unis.

L'art urbain, qu'est-ce à dire ? Serait-ce un terme ancien qui a acquis un sens nouveau tout en respectant sa filiation d'origine, apportant à son usage une ouverture enrichissante qui signe une forme de reconnaissance universelle ?

L'équipe de rédaction et de lecture du présent dossier documentaire s'est posée toutes ces questions avant d'effectuer une sélection d'ouvrages et de formuler quelques recommandations au lecteur. Et comme en toute chose il faut considérer la fin, une ultime question sera posée au lecteur : quelles sont les valeurs relevant de l'éthique du cadre de vie qui ressortent de la bibliographie de ce dossier documentaire sur l'art urbain ?

L'art urbain, qu'est-ce à dire ?

En confiant l'établissement de ce dossier documentaire à une équipe composée de membres du séminaire Robert Auzelle « pour la promotion de l'art urbain », le Centre de documentation de l'urbanisme (CDU) de la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC) a souhaité croiser ce dossier avec ceux de sa collection, en particulier *la composition urbaine*, *le paysage* et *les formes urbaines*. L'enjeu de ce nouveau dossier est de convaincre de l'universalité de l'art urbain et de l'utilité de sa modernisation dans une acception opérationnelle, prospective et citoyenne.

Avant d'apporter une réponse à cette interrogation, il nous faut considérer les perspectives ouvertes par l'évolution du phénomène urbain dans l'histoire de l'humanité.

Pour la préparation du Sommet mondial de Johannesburg (2002), Georges Cavallier, dans un article intitulé *Sur les villes et la mondialisation*, nous signale « l'émergence de conurbations gigantesques en train de se constituer en Amérique du Sud, en Afrique et en Extrême-Orient (…) en l'espace de vingt ans, Bombay, Lagos, São Paulo,

Dacca ont rejoint en nombre d'habitants Tokyo, New York et Mexico. D'immenses bidonvilles et des quartiers prospères se forment, chacun fermé sur lui-même, amorçant un "apartheid urbain" qui défait la ville...». La France n'est pas à l'abri du mal du XXI[e] siècle avec ses 400 quartiers en difficulté et ses entrées de ville anarchiques. À ce tableau il faut ajouter, poursuit Georges Cavallier, «...pour les cinquante années passées, la multiplication des zonages fonctionnels, le triplement de la surface urbanisée et le doublement de la population urbaine...». Dans ces conditions, l'établissement d'un dossier documentaire sur l'art urbain semble bien éloigné des réalités urbaines d'aujourd'hui.

Alors «l'art urbain, qu'est-ce à dire?», pour reprendre l'expression lancée par Michel Ragon à l'occasion du colloque organisé en 1987 par le séminaire Robert Auzelle. Est-ce vraiment une utopie, ou un terme faisant référence à la composition des villes de l'époque classique, comme le définit Françoise Choay dans le *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*? À ce sujet René Danger, géomètre-expert DPLG, professeur à l'École spéciale des travaux publics, dans son cours d'urbanisme de 1933 (p.204 à207), signale «les éléments principaux de l'art urbain: l'eau sous ses divers aspects, la végétation, l'architecture sous sa forme extérieure urbaine».

Dans un tout autre domaine, où s'exerce le pouvoir de l'État, l'art urbain a pu devenir une compétence d'un ministère, la Direction de l'architecture et de l'urbanisme (DAU) a vu l'art urbain tantôt attaché à l'architecture (mission de l'architecture et de l'art urbain) tantôt complétant l'urbanisme (Grand Prix de l'urbanisme et de l'art urbain), ce qui permettait à notre regretté Jean-Pierre Lecoin, Président de la Société française des urbanistes (SFU) de dire en 1987 «il n'y a pas d'urbanisme sans art urbain, ni d'art urbain sans urbanisme»[1]. Jean Frébault, directeur de la DAU dans un article[2] pour le séminaire Robert Auzelle, a donné son avis sur les diverses acceptions de cette notion, insistant sur la place de «l'art dans la ville». Par la suite, lors du transfert de la compétence «architecture», l'art urbain n'est pas repris par le ministère de la Culture et le terme est retiré du «Grand Prix de l'urbanisme».

Faut-il enfin réduire l'art urbain au mobilier urbain et aux œuvres d'artistes (murs peints, fontaines, sculptures, dallages), comme le présentent bien souvent les thésaurus en bibliothèque?

En 1999, dans la revue *Équipement Magazine*, un article[3] intitulé *L'art urbain redéfinit l'urbanisme*, interroge et dévoile un vocabulaire spécifique à l'art urbain ainsi qu'une définition promue par le séminaire Robert Auzelle: «Ensemble des démarches pluridisciplinaires conduisant à créer ou à transformer des ensembles urbains dans un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la vie sociale et du respect de l'environnement». Nous sommes alors dans un registre éloigné du modèle de ville idéale chère à nos anciens, ou d'une théorie spécifique de l'urbain... La définition de l'art urbain a évolué, sans cependant renier ses origines. Cette définition interpelle les professionnels du cadre de vie pour les convier, au-delà de la pluralité des formations universitaires, à partager une éthique commune.

Dans ce contexte, l'équipe de rédaction a recherché les principaux auteurs et ouvrages qui peuvent apporter un éclairage sur cette manière de voir l'urbanisme. La bibliographie ainsi proposée reste malheureusement limitée aux auteurs français et aux auteurs étrangers traduits en français. Un travail de recherche pourrait utilement être effectué pour identifier et diffuser la pensée d'auteurs étrangers, notamment les italiens. Il convient de noter que bon nombre d'ouvrages mentionnés sont épuisés et ne peuvent être accessibles qu'en bibliothèque; il en va ainsi de l'*Encyclopédie de l'urbanisme* de Robert Auzelle et Ivan Jankovic qui mériterait d'être rééditée comme beaucoup le souhaitent.

Dans cette sélection, un travail de mémoire nous a semblé nécessaire pour rappeler les auteurs disparus jusqu'à Robert Auzelle (1913-1983). La période allant de la Reconstruction à la Construction, des années cinquante et soixante, où s'affrontèrent des courants d'idées très opposés et qui vit naître le ministère de l'Équipement, est en effet une période charnière. Notre pensée va aussi à Bernard Huet, disparu en 2001, Grand Prix de l'urbanisme et de l'art urbain (1993) qui a assuré la promotion d'ouvrages d'auteurs

1 *Les Trois Pouvoirs de l'Art Urbain*, éd. SRA, 1987.

2 *Les Trois Pouvoirs de l'Art Urbain*, article de Jean Frébault, éd. SRA, 1992.

3 *Équipement Magazine* n°6, 4 nov.1994, article d'Aleixa Veittmeur.

étrangers sur l'art urbain. Des auteurs français récents, qui s'inscrivent dans une contribution à la définition de l'art urbain du séminaire Robert Auzelle, apparaissent également dans cette bibliographie.

La bibliographie a délibérément écarté des auteurs et des ouvrages qui privilégient d'autres démarches trouvant leur place ailleurs. Cependant la réflexion sur *L'art urbain pour la ville de demain*[4] ne peut les rejeter, car ils sont représentatifs de démarches qui s'inscrivent dans la réalité urbaine.

Il faut d'abord citer le plus incontournable de tous qui incarne le mouvement de l'urbanisme moderne, Le Corbusier, dont l'influence a profondément marqué le milieu professionnel et, surtout, le cadre de vie de nos contemporains. *La Charte d'Athènes* et *Manière de penser l'urbanisme* sont les ouvrages mythiques révélateurs de la révolution apportée à notre cadre de vie. Les «grands ensembles» puis, avec des correctifs, les «villes nouvelles» sont les produits de ce mouvement en France.

Vient ensuite le courant architectural médiatique, où l'architecte et l'élu forment, sur le modèle d'autrefois – le prince et l'architecte – un couple générateur de bâtiments publics et de quartiers emblématiques. La ville ancienne se donne une image de nouveauté (Nîmes, Montpellier, Toulouse, Lille). Dans une série de quatre opuscules édités par Le Moniteur, Joseph Belmont décrit ce courant qui donne la prééminence à l'architecte médiatisé apportant sa marque à l'espace urbain.

Autres approches et non des moindres : les courants développant des aspects différents du domaine (technique, jeux d'acteurs, méthodes d'études et de réalisation). Le livre *L'urbanisme des réseaux* du chercheur Gabriel Dupuy, le rapport sur *Le Génie urbain* de Claude Martinand publié en 1986 à la Documentation Française, *La maîtrise des services publics urbains organisés en réseaux* – avis présenté au comité économique et social (éd. des J.O., 2001/08) – et *Les méthodes de l'urbanisme* de Jean-Paul Lacaze dans la collection Que sais-je, sont autant d'ouvrages qu'il est nécessaire de lire pour comprendre les approches urbaines sectorielles et leurs interférences avec l'art urbain.

Par ailleurs, Thierry Paquot, dans l'introduction de *Villes et civilisation urbaine (XVIII^e - XX^e siècle)* (éd. Larousse 1992) recueil de textes choisis avec Marcel Roncayolo, nous recommande trois autres anthologies en français :

- *L'urbanisme, Utopies et réalités* de Françoise Choay (éd. Seuil, 1965) ;
- *Penser la ville* par Pierre Ansay et René Schoonbrodt (éd. Archives d'Architecture Moderne, 1989) ;
- *Desseins de ville, art urbain et urbanisme* de Jean-Pierre Gaudin (éd. L'Harmattan, 1991).

Ces anthologies viennent utilement éclairer les aspects philosophiques, sociologiques, géographiques et historiques de l'art urbain.

Enfin, on ne peut oublier le plus important de tous les auteurs, le législateur, celui dont l'œuvre unique – *le Code de l'urbanisme et de la construction* – est toujours revisitée et s'impose à tous les citoyens, fixant les règles du droit de construire notre cadre de vie. La complexité de la législation de l'urbanisme et de la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) va dans le même sens. Elle conduit, de nos jours, à faire prévaloir le respect, non seulement des lois, mais aussi des règlements et des normes dans l'ensemble des démarches. La démarche normative, qui est marque de progrès, est mise en défaut si elle laisse penser à l'opérateur ou à l'autorité que sa responsabilité se limite à la seule application de normes ou de règles, sans se préoccuper de la finalité de ses actes ; ou si elle bride les qualités de créativité et d'initiative qui fondent la vraie responsabilité de l'individu. Cependant les effets de la décentralisation de l'urbanisme des années quatre-vingt et l'émergence récente de la gouvernance dans notre société ne peuvent que redonner de l'humanité aux démarches et rapprocher l'art urbain des réalités.

L'art urbain, dans ces conditions, s'il reste en exergue du droit de l'urbanisme et des différents courants sectoriels dont les logiques sont par bien des aspects antinomiques, se doit de confronter ces approches pour ouvrir un débat sur l'éthique du cadre de vie ; débat qui reste à organiser à tous les niveaux, notamment entre les professionnels.

4 *L'art urbain pour la ville de demain*, séminaire Robert Auzelle, éd. Certu, 2002.

Ce dossier bibliographique sera aussi une base de données pour ce débat.

L'équipe de rédaction s'est réunie douze fois au CDU pour effectuer des lectures et préparer ainsi le dossier documentaire. Jean Dellus a été chargé de rédiger une note de synthèse situant, dans l'histoire de l'urbanisme, les œuvres des auteurs de l'art urbain. Denis Targowla a apporté une contribution sur les diverses acceptions de l'art urbain, et Frédéric Bertrand, par son témoignage sur l'œuvre de Robert Auzelle, a pu donner une orientation particulière aux lectures. Pour la circonstance, le séminaire Robert Auzelle a préparé une exposition dont les planches figurent dans le dossier. Cette exposition dresse un parallèle entre l'œuvre de Robert Auzelle et les études réalisées depuis près de vingt ans dans le cadre du séminaire pour la promotion de l'art urbain. La préparation de la bibliographie proprement dite et l'organisation de la lecture des ouvrages relevant de l'art urbain ainsi défini ont été dévolues aux documentalistes du CDU.

Cette sélection a la particularité de faire connaître et surtout reconnaître le devoir de mémoire des villes : il faut que les villes se rappellent leur passé. L'histoire de la création et de la transformation des villes doit rester, pour le professionnel du cadre de vie, une donnée essentielle à poser en préalable de toute étude et de tout projet urbain. C'est la comparaison entre l'avant et l'après que tout maître d'ouvrage devrait s'imposer.

La représentation des formes urbaines, par le dessin et la photographie associés au texte, a été un des critères présidant à la sélection des ouvrages. Les auteurs ne sont mentionnés qu'une seule fois avec leur ouvrage le plus marquant. La moitié des auteurs sont français. Tous sont praticiens et enseignants. Ils se réfèrent, le plus souvent, à la ville européenne ou aux villes coloniales. De formation universitaire très diverse (ingénieur, architecte, biologiste, historien, paysagiste…), ils ont en commun une pensée respectueuse de la dignité de la personne humaine et de la citoyenneté. Ce sont aussi des militants qui, par leurs écrits, partagent la conviction que tout aménagement doit rendre le monde urbain plus pratique pour les activités humaines, plus agréable à vivre pour chacun et beau à regarder pour tous. La préservation des biens essentiels que nous procure la Nature est le trait commun de leur pensée.

S'adressant tout d'abord aux étudiants des écoles d'ingénieurs, d'architectes, d'art, de paysage et des instituts d'urbanisme et de géographie, le dossier documentaire est un outil de travail destiné à leur apporter des références concernant l'histoire et l'organisation des villes. Les témoignages de ces auteurs du 19e et du 20e siècle, s'inscrivent dans le courant humaniste de l'urbanisme auquel appartient Robert Auzelle. C'est en pensant aux étudiants qu'une sélection de 33 ouvrages a été opérée, pour les inviter à lire un ouvrage par semaine durant une année universitaire sur l'éthique du cadre de vie.

Les agents du ministère de l'Équipement ou des collectivités locales qui exercent les métiers d'instructeur de demandes de permis de construire, d'assistant à maître d'ouvrage, de chargé d'études générales en matière d'aménagement et de maîtrise d'œuvre, sont directement concernés. Les élus et les citoyens qui s'intéressent à la vie et à la construction de leur cité pourront avantageusement consulter ce dossier, car les ouvrages proposés dans cette sélection sont de véritables romans d'aventures en images de villes du passé, du présent et du futur, écrits par des humanistes auxquels s'attache un devoir de mémoire.

Enfin, si parmi les droits fondamentaux, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à la justice sont parmi les plus importants pour la personne humaine, ils ne pourront avoir de réalité que dans la mesure où le droit au logement se conjuguera avec le droit à l'art urbain. « Ainsi la ville est œuvre, à rapprocher de l'œuvre d'art plus que du simple produit matériel. S'il y a production de la ville (des phénomènes urbains) et des rapports sociaux dans la ville, c'est une reproduction d'êtres humains par des êtres humains, plus qu'une production d'objets. La ville a une histoire, elle est l'œuvre d'une histoire, c'est-à-dire de gens et de groupes bien déterminés qui accomplissent cette œuvre dans des conditions historiques »[5].

5 *Le droit à la ville* H. Lefebvre, éd. Anthropos, p. 51.

6 *L'Architecte*, R. Auzelle, p. 79-80, éd. Vincent Fréal.

Cependant, pour les professionnels du cadre de vie, plus qu'un droit, l'art urbain reste une «ardente obligation», celle de donner un bien à tous alors que rien ne les y oblige. Donner par amour du prochain, ne serait-ce pas aussi la finalité de l'art urbain?

«J'ai dans un autre ouvrage[6], dit Robert Auzelle, insisté sur l'importance du vide dans l'art urbain (...) si cette notion était plus généralement répandue (...) si, enfin elle était enseignée, peut-être, alors pourrions-nous espérer une amélioration du cadre de notre vie urbaine».

Il entendait que la nature, l'espace public, le paysage urbain étaient les éléments essentiels de ce vide.

Ce dossier documentaire sur l'art urbain se veut ainsi une contribution à une réflexion sur le devenir de l'urbain et de l'urbanité.

L'équipe de rédaction a souhaité dédier ce dossier documentaire à Jean Gohier, qui a assisté Robert Auzelle dans ses travaux au centre d'études, et fait connaître, par ses notes de lecture dans la revue *Urbanisme*, de nombreux ouvrages d'art urbain.

Robert-Max Antoni

Synthèse

par Jean DELLUS

Quelle place occupe l'ART URBAIN dans le foisonnement des idées et des pratiques qui concourent aujourd'hui à l'exercice de l'urbanisme, et qui ont présidé par le passé à son émergence et à son évolution ? Comment peut-il être compris et interprété dans un sens contemporain, tant au bénéfice de l'enseignement que des démarches opérationnelles ?

Pour certains, la recherche de la beauté est intrinsèque de l'art urbain. Mais n'est-il qu'un label de beauté ou s'agit-il, plus simplement, d'un art de bien faire, dans tous les sens du terme, qui ne serait dénué ni de contenu artistique et d'invention, ni de contenu social ?

De même que le génie civil ou le génie urbain fédèrent des pratiques professionnelles d'ingénieurs, l'art urbain serait-il, pour les professionnels du cadre de vie, «un ensemble de démarches pluridisciplinaires» comme le définit le séminaire Robert Auzelle [7].

1. L'art urbain aux racines de l'urbanisme

On ne peut ignorer les racines historiques de l'art urbain que Françoise Choay fait remonter à la Renaissance, en nous rappelant la leçon de Léon-Baptiste Alberti dans son traité d'architecture, *De rae aedificatoria* (1485) qui considère la ville comme un édifice parmi d'autres, «une grande maison et la maison semblable à une petite ville». Cette leçon trouve un écho dans notre société contemporaine, dans la comparaison, un peu naïve mais sensible, de la ville à la maison et dans la combinaison des trois principes génératifs qui procurent la Beauté : Nécessité (necessitas), Commodité (commoditas) et Plaisir (venustas).

Ces principes et *L'utopie* de Thomas More (1516), déterminent encore aujourd'hui les démarches et les théories de l'urbanisme, comme le montre Françoise Choay dans son ouvrage *La règle et le modèle*.

À la Renaissance, «l'art de bâtir les villes», selon l'expression qu'utilisera plus tard Camillo Sitte (1843-1903), n'est pas encore l'urbanisme. L'espace de la ville apparaît comme un «espace-spectacle» qui est aussi un espace de classe. C'est la ville produite par des artistes, les «védutistes», pour des mécènes. Les ensembles urbains sont des «espaces savants» conçus comme des œuvres d'art et signés par leurs auteurs. Parmi les exemples les plus célèbres, on peut citer : au XVI[e] siècle, la place du Capitole à Rome signée par Michel Ange, au XVIII[e] siècle, le Royal Circus de Bath signé par John Wood le jeune, la place Stanislas de Nancy signée par Emmanuel Here de Corny, la place Vendôme à Paris signée par Jules Hardouin-Mansart.

La Révolution Française est suivie de mutations technologiques et sociales qui marqueront le XIX[e] siècle. À parcourir la bibliographie rassemblée autour de l'art urbain, on mesure la diversité des théories, des utopies, des pratiques que suscitent, dès le milieu du siècle, l'expansion rapide des villes et les immenses travaux d'aménagement, d'équipement et d'embellissement qui les bouleversent. Ce siècle est aussi le théâtre de débats professionnels intenses pour créer les rouages de la société issus de la Révolution. Le décret Allarde de 1799 ayant supprimé nombre d'institutions de la monarchie jugées obsolètes, différentes filières d'enseignement, des organisations professionnelles et syndicales qui régissent le domaine urbain, sont peu à peu constituées.

Aux différents stades de cette évolution rapide, les préoccupations qui parcourent la société urbaine à travers l'action d'acteurs techniques ou politiques, peuvent apparaître différentes ou opposées les unes aux autres. C'est ainsi qu'au moment où les

«L'ensemble des démarches pluridisciplinaires conduisant à créer ou à transformer des ensembles urbains avec un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la vie sociale et du respect de l'environnement». 7

ingénieurs et architectes mettent au point des solutions hardies pour assainir et ordonner les villes, la critique sociale des conditions de vie déplorables des «populations laborieuses» s'exprime avec force dans des écrits d'auteurs célèbres et des mouvements politiques parfois violents.

L'aménagement des villes se développe alors sur les champs de l'économie et de la technique, de l'esthétique et du social, qui nous paraissent aujourd'hui complémentaires après s'être souvent opposés. Que l'on songe au Baron Haussmann (1809-1891) cassant les vieux quartiers de Paris, sans souci du relogement des habitants... Que l'on songe encore aux habitations misérables des populations ouvrières construites à proximité des immenses complexes industriels ou miniers de l'époque.

Ildefonso Cerda (1815-1876) le premier, dans sa *Teoria général de la urbanización (Théorie générale de l'urbanisation)* de 1867, cherche à adapter un ordre spatial urbain à la nouvelle société économique et technologique. Il en fait, avec ampleur et talent, la démonstration dans l'extension de Barcelone, «l'ensanche». On lui attribue l'invention du néologisme espagnol «urbanizacion», qui donnera naissance au mot français «urbanisme», repris aujourd'hui dans la plupart des langues. Il dit de l'urbanisation ou de l'urbanisme que «c'est une matière neuve, intacte et vierge». Cerda définit, avec rigueur et précision, les éléments de la composition, à la fois dans une expression d'ensemble du plan avec ses axes, ses perspectives, ses places, et dans la volumétrie du bâti.

De même, le Baron Haussmann appliquera à Paris une «régulation» très affirmée qui confère à la ville une harmonie toujours très appréciée. Il s'inscrit ainsi dans le droit fil d'une tradition française qui a, au cours des siècles, légué à Paris de très belles ordonnances urbaines et architecturales comme la place des Vosges, la place Vendôme, la place de la Concorde ou la rue de Rivoli à peine achevée [8].

Bien que les intentions d'Haussmann ne soient pas seulement d'ordre esthétique, les grandes percées s'accompagnent d'un travail sur le détail des aménagements, confié à des architectes comme Gabriel Davioux (1824-1881) ou à l'ingénieur des Ponts et Chaussées Jean-Charles Alphand (1861-1891). Ce dernier est le créateur des parcs et des jardins de Paris, œuvre poursuivie par l'ingénieur paysagiste Jean-Claude Nicolas Forestier (1861-1930), au début du siècle, dans sa fonction de «conservateur des promenades de Paris» [9].

L'influence de Napoléon III, imprégné de culture anglo-saxonne, sur la conception des parcs et jardins est reconnue. Il en importe le modèle et en impose le goût en France. Par ailleurs, de nombreux échanges ont lieu entre ingénieurs et paysagistes français et leurs homologues anglais. Les frères Buhler (Denis 1811-1890 et Eugène 1822-1907), aux côtés d'Alphand, sont les principaux propagandistes de cette culture. On leur doit de nombreuses réalisations remarquables notamment en province, à Lyon au parc de la Tête d'or ou à Rennes au parc Thabor.

Comme le dit Jean-Paul Lacaze dans son ouvrage sur Paris [10], ce qui marque le plus l'œuvre d'Haussmann, est «son aptitude à maîtriser les échelles les plus différentes de l'organisation urbaine pour les traiter dans une vue d'ensemble».

Haussmann s'appuie également sur une grande intelligence des services administratifs qu'il réforme complètement et adapte aux tâches qu'il attend d'eux. C'est un facteur très positif dans la réussite et la célérité d'exécution des travaux, dont la leçon reste encore à tirer.

Cette œuvre prodigieuse est continuée par Lingénieur civil Eugène Hénard (1849-1923) [11], à qui l'on doit la perspective monumentale du pont Alexandre III entre les deux palais et les Invalides. Il laisse une œuvre marquante dans l'histoire de l'urbanisme avec la publication de 1903-1909, de ses *Études sur les transformations de Paris*, dans lesquelles il aborde trois groupes de sujets : la circulation et la voirie, les espaces libres, la construction.

Au tournant des XIX et XX[e] siècles, Tony Garnier (1869-1948), jeune Grand prix de Rome, conçoit, pendant son séjour à la Villa Médicis, son projet de *Cité industrielle, une étude pour la*

8 Eugène-Georges HAUSSMANN, *Mémoire 1853-1870*. Pierre PINON, *Paris HAUSSMANN, le pari d'HAUSSMANN*, 1991. Jean-Charles ALPHAND *Les promeneurs de Paris*, 1867.

9 J.-C. N. FORESTIER, *Grandes villes et systèmes de parcs*, 1906.

10 J.P. LACAZE, *Paris, urbanisme d'État et dessins d'une ville Géographie* Flammarion.

11 Eugène HENARD, *Études sur les transformations de Paris 1902-1909.*

construction des villes. Il effectue ce travail comme «envoi de Rome» à l'académie d'Architecture en lieu et place des habituels relevés archéologiques. C'est un projet utopique, mais visionnaire et significatif, du rapport entre la ville et le travail ; une belle expression dessinée d'un nouvel ordre urbain incluant la production d'énergie et l'industrie ; un projet qui témoigne aussi des préoccupations d'une nouvelle génération d'architectes français.

Il dessine une image idéalisée de la ville, mais déjà plus libre, plus ouverte, moins respectueuse des canons classiques qui sont encore ceux de Cerda et d'Haussmann. S'affranchissant des continuités d'alignement, il préfigure ce que seront quelques années plus tard les cités-jardins françaises.

Les travaux de Cerda et d'Haussmann, comme ceux de Garnier, bien que dans des styles différents, sont marqués par la dimension esthétique de l'espace. Ils mettent ainsi en œuvre ce que Charles Buls, urbaniste à Bruxelles, appellera en 1883 une «esthétique des villes» et ce que G. B. Ford qualifiera en 1920 «d'esthétique des rues». Plus récemment encore, en 1961, Gordon Cullen utilisera le concept de «townscape» (paysage urbain) qui vient à l'esprit quand on parcourt les rues de Barcelone ou les avenues parisiennes.

2. Le poids des mutations sociales

La vision d'ensemble de la ville, les transformations radicales qu'elle implique pour son adaptation au siècle de l'industrie, illustrées par Cerda, Haussmann, Hénard et Garnier, s'accompagnent aussi de mesures et d'actions qui donnent à l'urbanisme des buts plus immédiats, plus proches des besoins et des préoccupations des hommes.

L'état sanitaire déplorable des populations, l'entassement des familles dans des taudis urbains, les maladies endémiques, la saleté, entraînent – d'abord en Angleterre où est instituée dès 1834 la «poor law commission» – la naissance du Mouvement des hygiénistes». Il s'agit de mettre fin à des «conditions d'existence indignes de la fin du XIX^{e} siècle», comme le dit Ebenezer Howard, état de fait qui s'applique aussi bien à la France.

Le constat de l'état des villes et des faubourgs restant alors sévère, le Mouvement des hygiénistes, né en Angleterre, s'étend rapidement en Europe et notamment en France où il donne naissance à l'Alliance d'hygiène sociale créée après l'exposition de 1889, puis à l'Association générale des techniciens hygiénistes municipaux (AGTHM) en 1911.

L'hygiènisme reste un champ de pratiques professionnelles, sans que les bases sociales donnent lieu à une véritable doctrine. L'état d'esprit des hygiénistes marquera cependant profondément, par la suite, l'aménagement urbain jusqu'à la construction des grands ensembles, avec ce qui deviendra le vade-mecum de Le Corbusier et de ses disciples : soleil, espace, verdure.

La littérature est abondante, en cette période, pour décrire les conditions de vie inhumaines de toute une partie de la population alors que la bourgeoisie des villes, enrichie par l'industrie et le commerce, mène grand train. Victor Hugo, Émile Zola, Jules Vallès et tant d'autres décrivent longuement ces situations de misère qui ne sont pas propres aux villes, mais plutôt aux «populations laborieuses» immigrées des campagnes ou des pays étrangers, main d'œuvre nécessaire à l'industrie et à la construction des villes.

Des habitations ouvrières s'édifient dans l'urgence à la porte des usines, à la périphérie des villes, dans des conditions de promiscuité qui nous paraîtraient aujourd'hui inacceptables.

Cependant, quelques industriels, sensibilisés par la misère et soucieux des conditions de santé de leur main d'œuvre, bâtissent, avec une bonne conscience paternaliste, des cités ou des quartiers qui offrent à leurs habitants des résidences convenables, la plupart du temps accompagnées des services nécessaires à la vie quotidienne.
Quelques ensembles sont célèbres comme la cité Menier à Noisiel ou le complexe que les frères Michelin installent à Clermont-Ferrand à la fin du XIX^{e} siècle.

À proximité de son usine, dont le premier bâtiment – un pont sur la Marne dû à l'architecte Jules Saulnier – date des années 1870, Menier créé une cité pour son personnel. Cet industriel du chocolat va jusqu'au bout de l'utopie sociale avec une unité de production autonome, fermée sur elle-même, comprenant l'usine, la cité des ouvriers avec tous les services, et une ferme de 400 hectares qui produit la nourriture des familles. La cité de Noisiel dont la réhabilitation a été présentée par la Délégation régionale de l'architecture et de l'environnement d'Île-de-France lors d'un colloque en 1985, au Centre Georges Pompidou, est un exemple typique, caricatural même, de la vision sociale de ces industriels. Ce complexe comprend, en effet, aussi bien l'hospice que le cimetière dans une composition très ordonnancée que l'on parcourt tout au long de sa vie.

C'est aussi à cette époque qu'ont lieu de nombreuses expériences issues de la critique sociale et de la pensée de philosophes comme Robert Owen (1771-1858) en Angleterre ou Charles Fourier (1772-1837) en France, avec la tentative malheureuse d'Étienne Cabet (1788-1856) aux États-Unis et son projet communautaire d'Icarie. Charles Fourier préconise l'organisation de «phalanstères», sorte de société coopérative de consommation et de production dont le mouvement s'étend jusqu'aux États-Unis. L'expérience la plus connue est celle du «familistère» de la ville de Guise dans le département de l'Aisne, que crée Jean-Baptiste Godin pour ses ouvriers en 1880. Le «familistère» de Guise, dont les bâtiments et espaces publics sont aujourd'hui protégés, a fait l'objet de plusieurs publications.

3. L'héritage du XIX[e] siècle

Parallèlement au constat de la misère urbaine se développent des mouvements philanthropiques comme le Musée social, fondé en 1884, grâce aux dons du Comte de Chambrun, avec le soutien de personnalités publiques de l'époque comme Jean Casimir Perrier, Jules Simon ou Léon Bourgeois, hommes politiques influents de la III[e] République.

C'est, comme le rappelle Janet R. Horne dans un article publié par le Cahier de l'IPRAUSS, «une fondation privée, vouée à la réforme sociale dans l'intérêt public», dont la structure de base repose sur des sections d'études.

Parmi celles-ci, la section d'hygiène urbaine et rurale deviendra, en 1911 la Société française des urbanistes (SFU), fondée pour «étudier avec méthode, sous la pression des conditions nouvelles, une notion vieille comme les sociétés humaines». De nombreux professionnels comme Donat-Alfred Agache (1875-1929), J.-C. N. Forestier, Ernest Hébrard (1875-1933), Léon Jaussely (1875-1932) ou Henri Prost (1874-1959), parmi les plus connus participent à sa création.

Vers la fin du siècle, se développe, en Angleterre, le mouvement des cités-jardins, fondé par Ebenezer Howard (1850-1928)[12] comme réponse au constat qu'il fait des «conditions d'existence indignes» dans les taudis urbains des banlieues à l'extension incontrôlée. Ce mouvement se répand largement en Europe, avant et après la première guerre mondiale, notamment en Belgique où les cités-jardins, bien que peu nombreuses, sont des laboratoires d'expérimentations formelles et techniques, inspirées soit du modèle anglais, soit du mouvement moderne particulièrement actif au nord de l'Europe. Plusieurs auteurs dont Marcel Smets dans une *Histoire de l'habitat social en Belgique*, témoignent de cette expérience.

C'est cependant en Angleterre que le Mouvement des cités-jardins resta le plus actif sous les impulsions d'Ebenezer Howard qui en élabore le principe et les règles, de l'architecte Raymond Unwin (1863-1940)[13] et de son associé Robert Barry-Parker (1867-1947) qui réalisent, à Letchworth, à partir de 1904, la célèbre «garden city», ainsi que le «Hampstead garden suburb» près de Londres, quelques années plus tard.

En 1920, le plan d'aménagement de la ville de Welwin garden city, à 30 km au nord de Londres, est confié à l'architecte français Louis de Soisson (1890-1962). La construction de cette cité, considérée comme ville-satellite, annonce déjà

12 Ebenezer HOWARD, *Tomorow: a peacefull path to real reform*, 1898.

13 Raymond UNWIN, *Town planning in practice.*

la politique des villes nouvelles anglaises d'après la seconde guerre mondiale.

En France, les idées de Howard sont transmises par le journaliste Georges Benoît-Levy (1880-1970) et l'économiste Charles Gide qui fondent, en 1903, la Société des cités-jardins de France. Charles Gide (1847-1932) s'intéresse à Letchworth en raison de la forme originale de coopérative de construction, mais il sera attiré par l'esthétique urbaine des «gardens cities» comme une alternative heureuse «aux grands centres d'activités industrielles qui forment sur la figure d'un pays des taches de boue, de suie et de scories...», comme le cite Susanna MAGRI, dans un article des Cahiers de l'IPRAUSS consacré à Georges Benoît-Levy. Ce dernier, quant à lui, publie en 1905 un ouvrage intitulé *Les cités-jardins d'Amérique*, à la suite d'un voyage en Angleterre et aux États-Unis où il expose ses objectifs fondés essentiellement sur le rôle du patronat industriel dans l'édification des nouvelles cités.

La section d'hygiène urbaine et rurale du Musée social réinterprète la cité-jardin en l'inscrivant dans l'extension planifiée des villes. En effet, peu après sa création, elle envisage l'institution de Plans d'aménagement et d'extension des villes, fondés sur la cité-jardin comme lieu d'habitat idéal, élargi à une véritable conception de l'organisation de la vie sociale des habitants. S'esquissent, ainsi, à la fois une idée de la planification rationnelle de la ville, et une conception de l'habitat populaire qui se développe, par la suite, sous l'impulsion de Henri Sellier (1883-1943).

Sur la base des idées portées par le Musée social, le député Cornudet, se considérant lui-même comme un «étudiant du Musée social», dépose, en 1915 un projet de loi qui exige un Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) pour chaque ville de plus de 10 000 habitants et pour les villes les plus exposées aux transformations rapides, notamment celles du département de la Seine.

Ce projet voté par le Parlement, en 1919, sous le nom de «loi Cornudet», est, en France la première loi sur la planification urbaine mais elle ne connaît pas ensuite les développements escomptés. Seuls 22% des plans prescrits par la loi sont engagés ou approuvés.

Entre les deux guerres, après la première reconstruction, le bâtiment fut peu actif. La crise de 1929 vient encore accentuer ce mouvement de ralentissement de la construction.

La seule exception est l'édification de logements sociaux, sous forme de logements individuels avec la loi Loucheur de 1924 (les lotissements pavillonnaires), ou sous forme d'immeubles collectifs, notamment en région parisienne avec l'Office public d'habitations à bon marché de la Seine (OPHBMS) dont Henri Sellier occupe la présidence depuis 1917, et qui est l'instrument de la construction des 10 000 logements des cités-jardins autour de Paris.

Par ailleurs, la démolition des fortifications, qui ne s'achève qu'en 1932, permet la construction d'une ceinture de logements sociaux sur les terrains acquis par la ville de Paris.

Le débat sur l'utilisation de ces terrains, porté par les réformateurs du Musée social, est vif. Ceux-ci préconisent la création de «grands parcs publics et de terrains de jeux longeant la périphérie urbaine» comme le propose Eugène Hénard, dans une vision d'ensemble, lors de ses études sur l'extension de la ville de Paris effectuées entre 1903 et 1909. Rien, cependant n'est entièrement fait dans ce sens, ce qui fera dire à Le Corbusier que «ce fut une aventure gâchée» [14].

Le seul travail d'urbanisme marquant de cette période, est l'étude commandée par le gouvernement, en 1932, à Henri Prost, pour un vaste plan : le Projet d'aménagement de la région parisienne (le PARP). Celui-ci porte sur 657 communes dans un rayon de 35 km autour de Notre-Dame. Achevé en 1934, il n'est approuvé qu'en 1941 par une loi du 24 août qui le rend «opposable aux tiers». Il le restera jusqu'en 1976, bien qu'il soit mis en révision en 1944, et aura des effets certains sur la structuration de la région, notamment en réservant de nombreuses emprises au futur réseau des grandes voies de communication.

14 Propos cités par Janet R. HORNE dans les cahiers de l'IPRAUS, *Cités-jardins, Genèse et actualité d'une utopie*, 2001.

Le Service d'aménagement de la région parisienne (SARP) prend la suite en élaborant, sur les bases du plan Prost, un nouveau document (non opposable) : le Plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne (PADOG), approuvé en 1960 sans enquête publique, puis, à son tour, mis en révision pour faire place à un nouvel exercice, le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris, en 1965.

Entre les deux guerres, les architectes et urbanistes français, engagés dans le mouvement social et très actifs au début du siècle, trouvent des débouchés hors de France dans de nombreuses villes importantes à travers le monde.

Jacques Greber (1882-1962) remporte le concours de Philadelphie en 1919, puis travaille sur Ottawa. Ernest Hébrard reconstruit Salonique en 1918 et commence, en 1921, les plans de Dalat, de Hanoï et de Saïgon. J.-C. N. Forestier aménage des promenades à Buenos Aires en 1923, puis à la Havane en 1926. Léon Jaussely travaille à Barcelone ; Donat-Alfred Agache œuvre à Camberra et entreprend, en 1927, le remodelage de Rio de Janeiro ; Jacques-Marcel Auburtin (1872-1926) travaille avec Henri Prost à Anvers. Au Maroc, sous l'autorité du maréchal Lyautey, Henri Prost crée, en extension des villes anciennes marocaines conservées, des plans de cités nouvelles à Casablanca, Fez, Marrakech, Tanger puis à Rabat qui devient la capitale du Maroc. Le Corbusier (1887-1965) travaille à Alger et Chandigarh. Michel Ecochard (1905-1985) prend la suite de Prost au Maroc, puis intervient en Syrie, au Liban et dans plusieurs autres pays d'Afrique et d'Asie. André Gutton (1904-2002) intervient sur la ville vieille d'ALEP, et Robert Auzelle (1913-1983) effectue, après la guerre, de nombreuses missions à l'étranger, notamment au Portugal.

4. Une leçon perdue ?

C'est Henri Sellier, conseiller général de la Seine en 1910, puis maire de Suresnes en 1919, qui donnera son impulsion à la construction des cités-jardins françaises comme réponse à la crise du logement social d'après la première guerre mondiale. Il crée, en 1915, l'Office public d'habitations à bon marché de la Seine (OPHBMS), dont il devient le premier président en 1917. Il expérimente et met en application le « socialisme d'action municipale » dont il est l'instigateur. Quinze cités-jardins sont réalisées – représentant quelques 10 000 logements – dont les plus connues sont le Plessis-Robinson, Châtenay-Malabry (la Butte rouge), Stains, Drancy et Suresnes.

La qualité des formes urbaines d'un habitat collectif plus élevé en densité et en hauteur que les cités-jardins pavillonnaires, et le travail sur l'espace public préservant un équilibre entre végétal et bâti, en font aujourd'hui des exemples qui inspirent les nouvelles générations d'architectes. Ann-Caroll Werquin parle d'« heureux moment dans la fabrication du paysage de la banlieue ».

Les cités-jardins ne sont cependant pas, comme elle le rappelle, des programmes d'habitat « normaux ». C'est d'avantage « un travail pointilleux et méthodique, articulé avec le large mouvement d'idées, épris de justice sociale et préoccupé d'intégrer les "ruraux" qui affluent en ville » [15].

À Lyon, le maire Édouard Herriot (1872-1957) confie à Tony Garnier, son fidèle architecte, un vaste plan d'extension Sud de la ville, destiné à assurer la maîtrise du développement urbain – aujourd'hui le quartier des États-Unis – dont il ne réalisera qu'une partie entre 1925 et 1935. Son projet d'origine subit des adaptations pour des raisons économiques, notamment une augmentation et une uniformisation des hauteurs que Tony Garnier n'avait pas voulues. Ce premier ensemble, objet aujourd'hui d'un musée comportant de grandes fresques murales qui reproduisent les dessins de la « Cité industrielle », illustre la conception urbaine de la cité-jardin telle que Tony Garnier l'imaginait. Au-delà de la qualité de traitement du bâti et des espaces publics (boulevard et jardins publics entre les bâtiments), il a conçu cette première unité comme l'amorce de son plan d'extension urbaine. Celui-ci, de conception orthonormée, plutôt classique, avec des voies bien hiérarchisées et une vaste place publique, est exécuté selon les tracés d'origine, mais l'esprit que Tony Garnier met dans l'architecture et dans les espaces publics n'inspirera pas la suite des réalisations.

15 Ann-Caroll WERQUIN dans les cahiers de l'IPRAUSS, *Cités-jardins, Genèse et actualité d'une utopie*, 2001.

Presqu'au même moment, le maire socialiste de Villeurbanne, Lazare Goujon, voulant affirmer la présence de sa commune, voisine de Lyon, lance avec un architecte peu connu, Maurice Leroux, la construction du «quartier des gratte-ciel» (1928-1934).

Il crée ainsi le centre d'une ville future qui atteindra, en 50 ans, plus de 100 000 habitants. L'architecte puise son inspiration dans les immeubles tours et les structures métalliques qu'il a vues aux États-Unis, ainsi que dans les bâtiments en gradins proches de ceux qu'Henri Sauvage imagine à la même époque.

La leçon des cités-jardins et de l'œuvre de Henri Sellier ne franchit pas la seconde Guerre Mondiale. La reconstruction des villes détruites oscille entre deux attitudes: reconstruire à l'identique ou sur les tracés d'origine, comme Henri Arretche, à Saint-Malo, ou concevoir un plan entièrement nouveau comme Auguste Perret au Havre ou André Lurçat à Maubeuge.

Les solutions adoptées sont très souvent mixtes. Même si l'on considère aujourd'hui que la Reconstruction fut globalement une réussite, une interrogation sur les «occasions perdues» subsiste, comme le souligne Anatole Kopp, dans son ouvrage *L'architecture de la Reconstruction en France 1945-1953*.

Les cités-jardins à la française n'ont pas servi de modèle à la construction des grands ensembles. Commencés à partir de 1955, ils répondent à une politique nationale de construction intensive de logements, dans l'urgence de besoins inconnus jusqu'alors, pour les populations rurales ou étrangères qui affluent vers les centres urbains, attirées par l'industrialisation massive du pays. Ils sont issus du mouvement fonctionnaliste et d'un productivisme axé d'abord sur la réponse à une demande quantitative, oublieuse de l'échelle et de l'équilibre des espaces que les cités-jardins d'avant-guerre ont si bien su réaliser. Leur création repose sur un seul postulat politique: «le logement égalitaire pour tous», comme l'écrit Jean-Patrick Fortin dans son ouvrage *Les grands ensembles*.

Les architectes, comme les autorités administratives, sont influencés pendant de nombreuses années par la Charte d'Athènes, dans une filiation réductrice qui sert d'alibi à l'efficacité technique, que résume bien «le chemin de grue».

Élaborée en 1933 à Athènes lors du 4e Congrès international d'architecture moderne (CIAM), puis publiée par Le Corbusier, assortie de commentaires personnels en 1943, elle résume la doctrine de la «ville fonctionnelle» qui est le sujet du Congrès d'Athènes. Par la suite, au sein des CIAM, des opinions divergentes s'exprimeront jusqu'à la crise du 9e congrès, à Aix-en-Provence en 1953; crise ouverte par une nouvelle génération de délégués derrière Aldo Van Eyck, P. Smithson, Woods et Georges Candilis qui formeront le groupe du Team Ten, au cours du 10e CIAM à Dubrovnik en 1956.

Ce congrès marque la fin des CIAM. Leur dissolution intervient en 1959, lors d'une réunion du Team Ten à Oterlo, comme le rappelle Jean-Pierre Epron dans son ouvrage publié en 1962, *Architecture: une anthologie*.

Dès le début des années 60, la critique des grands ensembles s'exprime avec virulence par la voix des habitants insatisfaits. La cité de Sarcelles devient l'emblème de cette contestation et la «sarcellite», l'expression du mal de vivre dans ces quartiers nouveaux.

Ce ne sont pas les tentatives de renouvellement des conceptions, comme celle menée au Mirail à Toulouse, à partir de 1963, par l'équipe de Georges Candilis – expression des théories élaborées par le Team Ten, mais trop formelle, trop loin du désir des habitants – qui suffisent à enrayer le processus de dévalorisation et de rejet qui, là comme ailleurs, s'instaure dans le temps.

Au tournant des années 70, la critique des réalisations et d'une planification inspirée de la Charte d'Athènes dépasse le cercle des spécialistes, comme en fait la démonstration Jacques Lucan, dans son ouvrage *France architecture 1965-1988*, de 1989.

Des projets identiques à ceux des grands ensembles avaient également été imaginés pour la rénovation des quartiers anciens. Ceux-ci, au filtre des idées hygiènistes et fonctionnalistes, font l'objet de constats sévères, généralement justifiés en raison du surpeuplement et du manque d'entretien généralisé. Les solutions proposées consistent à faire table rase, ignorant l'histoire, la valeur patrimoniale et surtout les qualités urbaines de ces quartiers.

Très vite, des critiques s'élèvent contre de tels projets et des associations d'habitants pour leur défense se constituent.

Des plans sont établis mais, face aux difficultés opérationnelles et financières, et aux oppositions, peu d'opérations aboutissent en totalité, et la «révolution urbaine» fait place à la réhabilitation à partir des années 1970.

À cette même époque, les italiens menent des expériences radicalement différentes des pratiques d'urbanisation françaises.

La ville de Bologne, avec une municipalité d'avant-garde, affiche un objectif de «croissance zéro». Elle entreprend un travail plus fin sur le tissu urbain et une approche du projet architectural en accord avec la morphologie du bâti existant. Ces méthodes se répercutent dans toute l'Europe et les villes existantes sont regardées différemment grâce aux travaux d'architectes comme Muratori, Aldo Rossi ou Pier Luigi Cervellati. En France, des architectes urbanistes comme Bernard Huet ou Philippe Panerai se rallient à cette pensée.

Les actions conduites à Barcelone par Oriol Bohigas, ne peuvent être comprises sans référence à ces travaux.

Face aux besoins croissants des grandes agglomérations et à la nécessité de maîtriser le développement urbain, notamment en région parisienne, l'État français lance, à partir de 1965, une politique de villes nouvelles à l'image de ce que fait déjà l'Angleterre depuis la fin de la guerre.

Cette politique est l'héritière d'un long passé remontant à l'industriel et humaniste Robert Owen (1771-1858) qui considère la concentration urbaine comme la cause profonde des injustices sociales et du «manque d'égard pour la machine vivante».

Ultérieurement, les tenants des cités-jardins proposent comme solution, des entités autonomes pour «rationaliser la croissance urbaine». Ebenezer Howard lui-même déploie sa théorie de la «social city» sur l'ensemble du territoire. La leçon d'E. Howard reprise par Raymond Unwin, se concrétise après la seconde guerre mondiale par le «new town act» de 1946, qui prévoit la création de villes nouvelles autour de Londres, sur la base d'un plan établi par Patrick Abercrombie (1880-1957), ancien collaborateur de Raymond Unwin.

Les villes nouvelles anglaises sont conçues, à l'origine, comme des cités autonomes, pour fonctionner à distance de Londres, alors que les villes nouvelles françaises sont plutôt des sites planifiés pour l'accueil et la maîtrise d'une part de la croissance urbaine des grandes agglomérations.

L'objectif est alors d'assurer les besoins nouveaux d'espaces, en forte croissance pour les différentes activités urbaines, en investissant dans des acquisitions foncières d'anticipation de grande ampleur et en renouvelant les méthodes de l'aménagement public qui ont produit les grands ensembles.

L'ouvrage *Les 25 ans des Villes Nouvelles françaises* (éd. Economia, 1989), rend compte des réflexions d'un groupe de travail placé sous la présidence de Jean-Eudes Roullier, et détaille les objectifs et les méthodes de la construction des villes nouvelles.

Trente ans après, malgré les fluctuations de la conjoncture économique, celles-ci ont en partie atteint leurs buts en contribuant à la modernisation et à l'adaptation de l'industrie et en créant des quartiers nouveaux convenablement équipés et desservis par les transports publics pour l'accueil de populations diversifiées susceptibles de trouver une plus grande stabilité dans leur habitat.

Les grandes cités des années cinquante et soixante restent au cœur des difficultés urbaines actuelles et révèlent de graves problèmes de société. Par l'incapacité des institutions à gérer convenablement les attributions de logements et les problèmes sociaux de l'habitat, ces cités concentrent une population homogène qui éprouve les mêmes difficultés de vie conduisant une part de la jeunesse à des comportements d'incivilité et de violence, et poussant les familles plus stables à migrer vers d'autres formes d'habitat notamment l'habitat individuel.

Ces cités, construites dans l'urgence, voient augmenter rapidement la vacance des logements et leur désaffection, ce qui ne laisse bien souvent d'autres solutions que la démolition.

On peut dire, comme Robert Auzelle, que «l'urbanisme en France a toujours été marqué par l'urgence et par la reconstruction, donc par des conditions d'exception».

5. Vers une conception élargie de l'urbanisme

Les définitions de l'urbanisme restent encore aujourd'hui incertaines et imprécises, au point que le terme, pourtant étymologiquement clair, est confronté à l'usage d'expressions nouvelles et de néologismes qui fluctuent selon les modes du langage.

Dans une édition ancienne du dictionnaire Larousse, l'urbanisme est «l'ensemble des mesures techniques, administratives, économiques et sociales qui doivent permettre un développement harmonieux des agglomérations». L'urbaniste est «un architecte dont l'activité s'étend à l'étude et à l'aménagement des zones d'habitation». Dans des éditions plus récentes du même dictionnaire, l'urbanisme est devenu «Sciences et techniques de la construction et de l'aménagement des agglomérations, des villes et des villages».

Le Petit Larousse actuel parle de «l'ensemble des études et des conceptions ayant pour objet l'implantation et l'aménagement des villes».

On voit par là que le sens se réduit encore et devient abstrait. Rien n'évoque plus les racines profondes de la naissance de l'urbanisme, qui plongent dans le contexte historique de l'art urbain autant que dans les mutations sociales des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Plus proche des préoccupations actuelles, André Gutton et Robert Auzelle donnent de l'urbanisme la définition suivante: «art et science d'aménager les villes et campagnes».

L'urbanisme adopte des méthodes scientifiques, fondées sur des analyses morphologiques, des enquêtes, des statistiques démographiques ou économiques. Il est en outre imprégné par le facteur temps qui pousse à la réflexion prospective. Les différentes disciplines des sciences humaines y sont de plus en plus présentes:

- les recherches de sociologie urbaine, dont Paul-Henri Chombart de Lauwe (1913-1998) est le précurseur et le propagateur;
- la géographie, qui n'est plus seulement physique et s'élargit à l'action des hommes dans leur territoire et à l'économie régionale, dans la voie tracée par Elysée Reclus (1830-1905) avec sa monumentale *Géographie universelle*, Jean Brunhes (1869-1930), Paul Vidal de la Blache (1845-1918), ou encore Pierre Georges, Jean Bastier et Jacqueline Beaujeu-Garnier, spécialistes de géographie urbaine qui ont contribué, parmi d'autres, à rapprocher la géographie et l'urbanisme;
- la démographie, qui traite à la fois des états et des mouvements de population, avec Alfred Sauvy (1898-1990), directeur de l'Institut National d'Études Démographiques (INED);
- l'histoire, avec notamment Pierre Lavedan (1885-1982) et son cours magistral à l'Institut d'Urbanisme de la rue Michelet.

L'urbanisme se réfère à la création artistique par la recherche de la beauté, de l'esthétique urbaine dans toutes ses dimensions: beauté des villes, de l'architecture et des espaces en tant que tels.

Les géographes, les économistes, les historiens, les ingénieurs des transports, contribuent à élargir la réflexion urbanistique. Les villes, en effet, constituent

de puissantes armatures économiques, culturelles et sociales au sein des régions et à l'échelle du territoire national. Elles sont devenues parties intégrantes de la planification territoriale. On parle aujourd'hui couramment «d'armature urbaine» à l'instar du géographe Michel Rochefort où encore de «réseau de villes» mettant ainsi en avant leur rôle spécifique et leur complémentarité dans le territoire plutôt que leurs compétitions.

Dès la fin du XIX[e] siècle, l'espagnol Arturo Soria y Mata (1844-1920), élabore un projet de «cité linéaire pour résoudre les maux dont la spéculation accablait les villes».

Ce spécialiste des transports projette dans l'espace rural, «une cité linéaire aussi longue qu'il sera nécessaire» en affirmant dans sa théorie : «la forme d'une ville est ou doit être dérivée des nécessités de la locomotion».

Son utopie fait l'objet de nombreuses interprétations par les courants «progressistes» – notamment celui des «désurbanistes» soviétiques, pendant les années vingt, qui tentent sans succès d'appliquer son modèle à la planification – ou par Le Corbusier qui s'en inspire directement dans sa théorie des «Trois établissements humains».

On ne peut déjà plus cantonner l'urbanisme dans les frontières de la ville. Ces limites, si longtemps marquées par l'octroi et les remparts, cédent devant la consommation d'espace, toujours plus grande, des activités humaines.

Marcel Poëte (1866-1950) et Gaston Bardet (1906-1989) sont imprégnés de la pensée de l'écossais Patrick Geddes (1854-1932), biologiste puis sociologue, adepte de la méthode du «régional survey» qui préconise d'analyser «toute la région à l'entour de la ville, à tous les points de vue possibles», en insistant sur les facteurs historiques et humains.

Marcel Poëte, qui est, au début du siècle, à la base de l'enseignement de l'urbanisme avec son *Cours d'introduction à l'histoire de Paris* de 1908, crée en 1916 l'Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaine. En 1919, il seconde Henri Sellier dans la création de l'École pratique des Hautes Études Urbaines et d'administration municipale (EHEU), qui deviendra, en 1924, l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris (IUUP).

À la suite de Marcel Poëte, Gaston Bardet conçoit l'urbanisme comme une «Science de l'observation» reposant sur un travail rigoureux d'analyse, un «art appliqué qui passe à l'action». Théoricien et praticien de l'urbanisme, il devient, en 1947, directeur des études de l'Institut international d'urbanisme appliqué de Bruxelles. Soucieux de décentralisation industrielle et d'un bon équilibre des pôles économiques et urbains sur le territoire, il plaide pour une «ville fédération propriétaire» qui essaime sur de vastes étendues de terrains, et pour ce qu'il appelle un «urbanisme fédératif».

Dans la filiation de Marcel Poëte et de Gaston Bardet, André Gutton et Robert Auzelle sont les initiateurs, en 1958, d'un premier enseignement de l'urbanisme à l'École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) à l'adresse des élèves-architectes ou des jeunes diplômés, dans le cadre du séminaire et Atelier Tony Garnier (SATG). Tous deux sont alors d'ardents défenseurs de l'enseignement et de l'exercice pluridisciplinaire de l'urbanisme, et de son élargissement à des échelles territoriales dépassant les limites de la ville.

En 1953, Robert Auzelle, parlant de l'aménagement des agglomérations urbaines, situe la ville dans le territoire élargi de son aire d'influence.

Il anticipe ainsi sur les dimensions contemporaines de l'urbanisme, dans la prise en considération des échelles territoriales des villes qui conduiront à la création d'établissements publics de coopération tels que les «communautés urbaines» créées en 1969, et plus récemment, les «communautés d'agglomération» propres aux villes-moyennes et à leurs abords, et les «communautés de pays» propres aux territoires ruraux, dont les bases sont définies par deux lois récentes. L'étape suivante conduira sans doute à l'évolution de ces établissements vers des collectivités nouvelles à part entière.

Comparée à celle de pays voisins comme l'Allemagne ou l'Italie, l'armature urbaine de la France reste très déséquilibrée. Le poids de Paris et de la région Île-de-France est analysé dès 1947 par Jean-François Gravier, dans son ouvrage célèbre *Paris et le désert français*.

Les politiques de rééquilibrage, tentées simultanément en France, ne diminuent pas vraiment la domination parisienne. Les «métropoles d'équilibre», puis les «villes nouvelles», accompagnées par l'action de la DATAR et la création du ministère de l'Équipement (1966), sont des moyens pour limiter l'hyper centralisme parisien.

Aujourd'hui, le rééquilibrage ne peut se concevoir que dans le long terme d'une décentralisation plus conséquente que celle de 1982-1983 et d'une restructuration des territoires qui devra s'organiser autour des régions, des agglomérations urbaines et des pays.

6. Génie civil, génie urbain

Conscients de l'état déplorable des villes et des faubourgs au milieu du XIX[e] siècle, alors que l'industrie en marche produit et capitalise des richesses tout en créant l'extrême misère de la simple force travail, de nombreux ingénieurs, partageant les idéaux humanistes et soucieux du bien public, s'illustrent à Paris comme en province, dans des travaux de grande envergure pour assainir les villes.

De cette activité naît la discipline des «techniques urbaines» qui génère, dans les villes, des services d'une remarquable efficacité.

Les écrits de Gabriel Dupuy, comme ceux d'Antoine Picon, font référence en la matière, tant sur les aspects techniques actuels que sur les aspects historiques d'un sujet trop souvent traité au second plan, et pourtant fondamental dans l'aménagement urbain.

Ces services techniques ont réalisé au cours des ans et réalisent toujours, avec de nombreuses entreprises spécialisées, des exploits dans des travaux généralement souterrains, plus complexes et plus coûteux que ceux de surface. David Macaulay, dans son ouvrage destiné aux enfants paru en 1976, estime que «l'iceberg de la ville ne se dévoile que partiellement», tant il est vrai qu'en arpentant rues et boulevards, on imagine mal la complexité des «dessous de la ville». Déjà, Victor Hugo parlait avec lyrisme des égouts qui, «à eux seuls font sous les deux rives de la Seine un prodigieux réseau ténébreux; labyrinthe qui a pour fil la pente».

En même temps qu'ils transforment la ville en surface, les ingénieurs et urbanistes d'Haussmann, Alphand et Belgrand la dotent d'un réseau d'égouts qui passe, en quelques années, de 150 à 500 km et de plusieurs aqueducs d'amenée d'eau potable dans la ville. On parle peu des travaux multiples de canalisation dont on ne remarque pas les chantiers sauf quand ils sont conduits depuis la surface. Songeons également aux travaux du métro parisien, combien hardis pour l'époque, que l'ingénieur Fulgence Bienvenue (1852-1936) réalise à la fois à partir de la surface,, mais aussi en profondeur avec plusieurs passages sous fluviaux.

Parallèlement, la ville est pourvue de parcs, de jardins et de 1 800 hectares d'espaces verts avec l'acquisition du Bois de Boulogne et du Bois de Vincennes.

On peut évoquer aussi les nombreux ponts qui permettent aux villes de réaliser leur unité de part et d'autre des fleuves, et les travaux de construction de quais pour les protéger d'inondations récurrentes, parfois catastrophiques à Paris, à Rennes, à Lyon où s'illustre l'ingénieur Perrache, ainsi qu'à Toulouse.

Tous ces travaux sont à la fois des réponses techniques à de problèmes urbains et des actes puissants d'embellissement des villes, qui ont contribué à leur image et à leur identité, tout en assurant pour longtemps leur salubrité.

L'architecte Eugène Hénard poursuit l'œuvre de Haussmann à l'intérieur de Paris, en pensant à l'extension urbaine: une position qui mériterait

d'être rapprochée des conceptions d'Otto Wagner sur la ville à croissance illimitée. Membre du Musée social, il anticipe sur l'impact de l'automobile et la gestion des flux croissants de circulation, invente les giratoires et publie, de 1903 à 1909, ses fascicules intitulés *Études sur les transformations de Paris*.

En 1910, dans son *Rapport sur l'avenir des grandes villes*, il envisage l'urbanisme souterrain, la desserte à plusieurs niveaux et les modes de transport de l'avenir.

L'usage de l'automobile dans les villes est allé au-delà de ce que pouvait imaginer Hénard au début du siècle.

Dès aujourd'hui, s'ouvrent de nouvelles perspectives avec les aménagements qui restent à faire pour diminuer le poids de la circulation, repenser les transports publics et tranquilliser la desserte des quartiers.

La ville durable n'est pas encore en chantier : c'est celle qui maîtrisera, dans le temps, les immenses problèmes que vont poser de nouvelles normes de sécurité ou d'hygiène, toujours plus exigeantes, la résorption des déchets et des pollutions de l'eau ou de l'air résultant de la concentration urbaine.

Par ailleurs, les villes entreprennent la reconquête des friches industrielles implantées au cœur de l'habitat ou dans de vastes zones spécialisées, sur lesquelles seront construits de nouveaux quartiers auxquels il faudra procurer un niveau d'équipements comparable à celui des villes-centres.

À ce mouvement de « la ville sur la ville » s'ajoute l'intégration des nouveaux territoires résultant de l'expansion urbaine, autant d'espaces nouvellement habités qu'il faudra mieux organiser et réintégrer dans le système urbain.

Les ingénieurs, à commencer par Cerda à Barcelone, furent aurant urbanistes que les architectes, souvent avec eux, à côté d'eux, parfois avant eux.

Une étude de Xavier Malverti et Aleth Picard, sur les villes coloniales en Algérie, met en lumière la spécificité du travail des ingénieurs du génie militaire qui tracent des villes nouvelles, répondant à des préoccupations de communication et de salubrité en mettant en avant le dessin de la ville sur la base de plans initiaux réguliers. Ces villes, fondées entre 1830 et 1880, anticipent sur le travail de Prost et de Lyautey pour l'extension des villes marocaines.

Bien que leurs travaux soient surtout orientés vers l'équipement technique et fonctionnel des villes, les ingénieurs sont aussi soucieux d'améliorer les conditions d'existence de leurs concitoyens et, pour nombre d'entre eux, tout aussi soucieux de la beauté des villes. Avant l'ère du dessin industriel, le dessin est pour eux un mode d'expression tel, qu'un séminaire tenu à Sofia-Antipolis, en 1982, s'intitulait *L'ingénieur et le dessin,* tandis qu'une exposition était consacrée à *l'ingénieur-artiste*.

Ils sont souvent eux-mêmes architectes ou forment équipe avec eux, comme ce fut le cas à Paris autour du Baron Haussmann.

Cet esprit d'équipe semble se perpétuer davantage dans les autres pays européens notamment en Espagne, à Barcelone, où une association étroite d'architectes et d'ingénieurs a permis de donner à une voie rapide circulaire, la Ronda, dans sa partie littorale comme dans sa partie urbaine, une qualité d'insertion exceptionnelle pour un ouvrage de cette nature ; expérience que rapporte le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu), dans un dossier de 1998 établi par Ann-Caroll Werquin, *Boulevards, Ronda, parkways… des concepts de voies urbaines*.

Le travail des ingénieurs s'inscrit naturellement dans une discipline qualifiée de « génie civil » ou de « génie urbain » depuis 1905, avec l'importance prise par leurs interventions sur les villes. Cette dernière expression, apparue au sein de l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux (AGHTM), est reprise en 1986 par Claude Martinand, ingénieur général des Ponts et Chaussées, dans un rapport remis au ministère de l'Équipement dans lequel il préconise de « réarticuler le génie urbain

avec l'urbanisme». À la suite de ce rapport, est créé à Lyon, l'Institut du Génie urbain. Il est regrettable que cet organisme n'ait pas trouvé sa voie comme lieu d'initialisation de la recherche, lieu d'échanges et de débats, qui aurait été un moteur de progrès sur un sujet fondamental pour l'avancée des villes.

Civil ou urbain, le génie se réfère à «l'aptitude naturelle à créer quelque chose d'original ou de grand», comme le dit le dictionnaire Larousse. Les ingénieurs, à travers leurs actions d'urbanistes, et à travers l'histoire récente pu plus ancienne des villes, ont fait preuve de créativité et le terme de «génie» civil ou urbain, n'est pas surfait.

Gabriel Dupuy, dans ses travaux à ce sujet et dans le même sens que Claude Martinand, propose de réhabiliter les doctrines urbanistiques favorables aux réseaux et à un urbanisme pensé à partir de ou avec les réseaux. Cependant, le «génie urbain», malgré son appellation suggestive, souffre, à quelques exceptions près, d'isolement et de renfermement sur des compétences techniques.

Contrairement à ce qu'elle est avant la première guerre mondiale, la spécialisation des disciplines est peu à peu devenue excessive. L'enfermement dans des services hiérarchisés peu incitatifs à l'ouverture aux autres, ou dans des tâches peu évolutives, sont des obstacles à la créativité et à l'imagination. La transversalité des échanges et l'interdisciplinarité dans l'action sont aujourd'hui des facteurs de progrès.

Un travail sur la ville, plus ouvert aux autres disciplines, élargirait la portée sociale du travail des ingénieurs, comme le préconise Gabriel Dupuy.

Les formations évoluent cependant. Les passerelles, entre les écoles et avec l'université, se multiplient. Elles attirent de nombreux jeunes de sensibilité diverse, ouverts aux questions nouvelles de l'urbanisme.

7. Paysagisme urbain, image de la ville

Si l'on suit André Gutton dans sa définition de l'urbanisme qui est «l'Art et la Science d'aménager les villes et campagnes», le concept s'élargit à des espaces autres que ceux de la ville.

Les limites s'estompent, créant un espace intermédiaire qui n'est pas encore totalement la ville, mais qui n'est déjà plus la campagne, tant le paysage en est modifié. Il est déjà la ville, car ceux qui l'habitent vivent de ou avec la ville dont ils sont membres à part entière, citoyens mais pas complètement citadins. Il y a la campagne des abords, qui n'est plus la campagne au sens rural du terme, mais un espace de mieux en mieux préservé dans ses caractéristiques de nature et de paysage pour les besoins des citadins, leurs loisirs, leur détente ou l'épuration nécessaire de l'air qu'ils respirent. Si la campagne n'est pas la ville, les gens qui y vivent se sont fortement rapprochés des citadins quant à leur mode de vie, à leur mode de consommation, l'accès à l'éducation et à la culture.

On voit, par là, que la ville d'aujourd'hui revêt des échelles si diverses qu'un certain nombre de termes français ne sont plus appropriés pour désigner ce qui est propre à la ville et à la campagne.

Faut-il, comme le pratiquent certains, avoir recours au vocabulaire anglo-saxon, plus précis parfois, et mieux à même de qualifier certaines interventions sur l'espace?

Les termes anglais de «landscape», paysage au sens naturel du terme, et de «townscape», «paysage urbain», distinguent mieux les champs d'intervention; ce qui ne peut surprendre quand on analyse ce mariage réussi entre le bâti et le végétal qu'est le modèle anglais des cités-jardins marquant profondément le paysage des villes anglaises jusqu' aux villes nouvelles récentes.

Le mot «design» exprime, d'après le dictionnaire anglais Harrap's, autant un dessin qu'un dessein, une intention, en quelque sorte une obligation de faire, une création.

Dans le vocabulaire professionnel, le design s'est étendu au «design urbain» (urban design) qui n'est pas seulement la composition urbaine, l'art urbain

ou le génie urbain, mais qui reste proche du sens élargi du dessin au dessein sur la ville, à l'intention.

On doit, semble-t-il, à Gordon Cullen, la première utilisation du terme «paysage urbain» dans un ouvrage paru en 1961, qui isole et privilégie la dimension visuelle et plastique de l'espace urbain, reprenant en partie la tradition anglaise du pittoresque. Il met l'accent sur une vision cinétique de l'espace du piéton, pour former un enchaînement d'espaces, une «vision sérielle».

Kevin Linch, quant à lui, dans *The image of the City (L'image de la cité)*, publié au MIT en 1965, analyse, à partir de schémas réalisés par les habitants, les éléments qui composent l'image de la ville. L'ouvrage développe une théorie de la perception du paysage urbain, et selon les critères de qualité visuelle qu'il retient, l'auteur élabore une «méthode de composition urbaine».

Ces auteurs ont influencé de façon décisive les pratiques professionnelles sur la ville dans les trente dernières années, au point que les paysagistes et certains architectes, mieux à même d'apprécier la dimension visuelle et plastique de l'espace urbain, s'en sont emparés comme champ d'action et y ont apporté une qualité nouvelle, ce que n'avaient pas pressenti les urbanistes restés, pour bon nombre d'entre eux, proches de l'analyse urbaine et morphologique.

À cette prise en considération du paysage et de l'image de la ville dans une perception nouvelle de l'espace, correspond un intérêt nouveau, comme une redécouverte de l'espace public. Robert Auzelle, dans *Plaidoyer pour une organisation consciente de l'Espace* en 1962 et *L'architecte* en 1965, est très explicite sur ce sujet, en se référant à la philosophie taoïste qui «glorifie» le vide. Il insiste particulièrement sur «l'importance du vide» dans l'art urbain et affirme: «C'est le creux qui fait le bol...», ou encore, «Il me paraît que l'espace vide, qu'il soit libre planté ou vert, constitue l'essentiel de l'art urbain, l'architecture citadine n'étant qu'une des nombreuses parois qui délimitent cet espace». Il dirigera, à ce sujet, la thèse de Tarik Carim à l'IUUP, en 1955, sur le vide dans l'art urbain.

La prise de conscience d'un espace public comme entité et comme espace social complexe, remonte peut-être à la publication, en 1961, du livre de la critique d'art américaine Jane Jacobs, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, où elle plaide pour la réhabilitation de la rue comme espace de vie et de sécurité, totalement à contre-courant des idées fonctionnalistes de l'époque qui conduisent à séparer les fonctions dans l'espace. La belle ville nouvelle anglaise de Stevenage, que de nombreux urbanistes français visitent dans les années soixante-dix, est l'illustration parfaite du principe très fonctionnel de séparation des circulations à l'échelle d'une ville entière.

En France, le projet de Toulouse-Le Mirail est une application très poussée des principes élaborés par le mouvement des Team Ten dont Georges Candilis et ses associés, Alexis Josic et Shadrach Woods[16], sont les animateurs avec leurs collègues anglais Alison et Peter Smithson ou le hollandais Aldo Van Eyck. Il tente une voie intermédiaire et réintroduit l'idée d'une rue, espace de cheminement des piétons à travers la cité, reliant les équipements de la vie quotidienne pour retrouver l'animation de la rue traditionnelle. Mais, les principes appliqués au Mirail n'ont pas résisté au temps. La séparation trop systématique des circulations a conduit à une désaffection des dalles piétonnes.

La naissance des «rues piétonnes», dans les années soixante-dix, accompagne les politiques publiques de réhabilitation des centres anciens. La politique des villes moyennes animée par une équipe de la Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU) avec le Groupe d'études et de recherches (GER) de Jacques Michel, finance de nombreuses opérations d'aménagements piétonniers de qualité ayant pour objectif d'inciter ces villes, trop souvent oubliées, à réhabiliter leurs centres et à revaloriser leur image.

À la même époque, le ministère de l'Environnement lance, dans plus d'une centaine de villes moyennes et petites et des villages, les «équipes mobiles» d'amélioration de l'environnement urbain. Ces équipes pluridisciplinaires privées, pilotées par Robert-Max Antoni, urbaniste de l'État, établissent,

16 L'équipe CANDILIS CANDILIS fut lauréate du Concours du MIRAIL en 1963.

selon la méthode fondée sur le diagnostic et la concertation, des propositions tous azimuts génératrices d'actions d'amélioration sur le terrain, initiées par les maires.

Les élus et leurs services techniques voient, dans ce qui devient le traitement des espaces publics, une manière de réanimer les centres-villes et redécouvrent la dimension esthétique de l'espace public en faisant appel à des concepteurs paysagistes ou architectes. Ils redécouvrent aussi les matériaux nobles – la pierre, le granit, le marbre – et le mobilier urbain qui sort enfin de la série universelle des produits standardisés ; autant d'éléments contribuant à renforcer l'identité et l'attraction de centres en voie d'abandon par le commerce qui s'installe en périphérie.

Progressivement, se constituent un véritable savoir-faire et une pratique professionnelle technique et conceptuelle. Les techniques éprouvées, la démarche esthétique, l'attention portée aux usagers, pas seulement aux déplacements des personnes handicapées, mais à l'ensemble des populations, conduisent à considérer l'espace de la rue comme un espace au service de tous. Il n'est plus le lieu exclusif de l'automobile, il devient un «lieu partagé», proche de la vie quotidienne où devrait renaître une certaine convivialité entre citadins et où chacun, notamment les enfants, pourrait vivre et se déplacer en sécurité. C'est une dimension que ne peut ignorer l'art urbain.

L'espace public devient objet de création, projet sur la ville, puis projet de ville. À propos de l'expérience lyonnaise, dans un ouvrage intitulé à juste titre, *Art de ville*, Jean-Pierre Charbonneau met l'accent sur l'importance des relations entre la commande et la maîtrise d'œuvre de conception, dimension forte de l'art urbain.

Pendant de trop nombreuses années, les villes ont fait la part belle à la voiture automobile au détriment de la qualité et de l'usage des espaces publics, rétrécissant les trottoirs et supprimant les arbres d'alignement pour élargir les chaussées.

La paysagiste Caroline Mollié-Stefulesco, dans un ouvrage intitulé *L'urbanisme végétal*, illustre les méthodes de conception et montre l'importance des compositions végétales dans la structuration des villes.

Plus tard, dans les années quatre-vingt, «Banlieues 89», met le projecteur sur les quartiers défavorisés et médiatise des actions de réhabilitation sur l'impulsion de Roland Castro et Michel Cantal-Dupart.

Les villes découvrent la dimension symbolique de l'espace public, sa valeur d'image identitaire et tentent de l'exporter en périphérie, signifiant ainsi que la qualité urbaine n'est pas l'apanage de quartiers animés du centre.

Au-delà de l'image urbaine, les villes découvrent aussi la valeur sociale des espaces publics. Le fait que les jeunes s'approprient des rues, des places où ils se retrouvent entre eux, se côtoient avec un esprit de tolérance, et que ces rues partagées soient rarement des lieux de violence – à l'inverse des espaces vacants des grandes cités – montre à l'évidence comment certains lieux publics sont des espaces de sociabilité.

De plus en plus, l'espace public est considéré par les urbanistes, les paysagistes et les architectes, comme un espace majeur, une trame qui organise le plan de la ville, réseau qui l'innerve, un lieu collectif de l'échange et de la communication, de la vie sociale, de l'animation et de l'urbanité.

C'est par l'espace public, les parcours, les avenues, les places, les parcs et les jardins, la tranquillité ou l'animation des rues autant que par ses monuments que la ville façonne son image.

Conclusion : l'art urbain aujourd'hui

Notre société, portée par un mouvement associatif de plus en plus dynamique, aspire aujourd'hui à participer aux choix qui concernent non seulement le cadre de vie le plus local, le plus proche des intérêts des gens, mais aussi les engagements et les orientations fondamentales que prennent

les responsables politiques. Les choix concernant la ville, l'aménagement des territoires, la protection des espaces sensibles et du patrimoine, sont parmi ceux qui motivent le plus l'action des associations.

Nos concitoyens se contenteront de moins en moins de la décision ou de l'œuvre d'un seul dans la production urbaine, mais nous sommes loin du compte sur le chemin de la participation.

La leçon de Christopher Alexander [17], tirée de son «expérience d'urbanisme démocratique» avec les étudiants de l'université de l'Orégon, a déjà plus de trente ans. Ce qu'il préconisait alors, «rendre la parole, ou plus encore, le geste aux usagers», n'est pas entré dans nos mœurs, ni politiques, ni techniques. Il y a, dans ces principes, un champ nouveau pour développer le civisme et la citoyenneté, dans la mesure où l'information et la participation des citoyens aux décisions, dans le respect des règles d'une démocratie vivante, serait des moyens de les responsabiliser et de les associer à une bonne gestion de leur cadre de vie et de la cité.

Si l'espace social n'est «pas une donnée naturelle mais un produit», comme le dit Henri Lefèvre (1901-1991), une création en somme, on mesure tout le poids de la responsabilité de ces créateurs d'espace ou de ces aménageurs qui modèlent les villes.

Sont-ils toujours conscients de leurs actes quand ils projettent des transformations ou des compositions urbaines susceptibles «d'unifier dans un tout cohérent des parties différentes, en sauvegardant et en exprimant ces différences dans l'œuvre unique» comme le dit Pierre Riboulet dans son cours de l'ENPC, *Onze leçons sur la composition urbaine*.

La «composition urbaine» en tant que référence à l'ordre urbain classique, évoque une certaine nostalgie de la «belle ville», de la «ville savante». Elle est aussi la permanence du sens, la fidélité au «discours instaurateur» évoquait par Françoise Choay. Peut-elle être aujourd'hui l'outil du remodelage urbain, de l'adaptation aux exigences nouvelles d'une société en constante évolution? Le besoin d'unifier, de «rendre cohérentes des parties différentes» est toujours présent, et pas seulement dans la vision d'architectes ou d'urbanistes.

Dans les faubourgs des villes, on se plaît à penser que le temps fera son œuvre, que ces «portions bancales de villes» trouveront aussi leur beauté, s'inscriront dans une histoire, seront appropriées et, dans certains cas, remodelées comme le sont déjà les friches industrielles et quelques grandes cités récentes. On pourrait même penser que le processus de transformation s'accélère car notre société urbaine devient exigeante, invente des technologies, aspire à des modes de vie plus solidaires, des conforts nouveaux, où s'exprime le besoin d'un environnement plus propice à la santé. Ces exigences ne manqueront pas d'entraîner des reconversions plus ou moins rapides, plus ou moins radicales, de l'espace urbain.

On pourrait évoquer un «art civique», dans le sens que lui donne l'architecte et paysagiste belge Louis Van Der Swaelmen, au début du siècle, expliquant «qu'il existe réellement un art civique fondé sur une science de l'organisation, du tracé, de l'aménagement des villes, simultanément science d'observation et art social par excellence, non point doctrine dogmatique».

L'art civique selon Van Der Swaelmen éloignerait-il des théories et des utopies, si présentes dans l'imaginaire de la ville, pour s'approcher davantage de l'art social qu'il évoque? Peut-on dire que la création, dans le domaine urbain, ne saurait s'établir en dehors de l'espace social considéré non pas comme une donnée naturelle mais comme un produit, rejoignant par là la pensée d'Henri Lefèvre?

À la même époque Patrick Geddes donne à son ouvrage *L'évolution des villes*, le sous-titre suivant: *une introduction au mouvement de l'urbanisme et à l'étude de l'instruction civique*.

Dans ce contexte, l'art urabin serait plus une démarche et une éthique qu'une somme de produits esthétisants de l'espace urbain ou qu'un «espace savant» comme il le fut au Siècle des lumières – un produit d'artiste pour mécène – même si cette ambition reste latente chez ceux

17 *Une expérience d'urbanisme démocratique*, Paris, Seuil, 1976.

qui voient la ville non comme «une œuvre collective complexe», mais comme un produit modelable à leur propre convenance. De la sorte, l'art urbain pourrait être entendu comme moyen de faire, méthode adaptée à la réalité des problématiques contemporaines de l'aménagement des villes dans leur espace social, de leur transformation et de leur adaptation dans le temps.

Les professionnels concernés par l'art urbain partageraient une finalité commune, reposant sur les fondements d'actions partagées, menées collectivement et concourant à «rendre la ville accessible à tous et désirable» comme lieu d'épanouissement des individus dans une société de partage, de tolérance et de civisme.

Les démarches techniques de conception et de production de l'urbain ne sauraient être des démarches solitaires. L'art urbain implique des actes collectifs réunissant dans une interdisciplinarité voulue et revendiquée, des professionnels d'origines diverses, capables de faire vivre et d'animer une véritable concertation associant institutions et habitants autour des enjeux de leur ville. Il ne s'agit pas d'unifier, d'une quelconque manière, les compétences professionnelles; bien au contraire, celles-ci doivent pouvoir s'exprimer avec le maximum de créativité et de performance dans le sens où chacun, respectant la discipline des autres, est en droit de faire reconnaître la sienne et, mobilisant «la puissance vitale de l'Art» comme le dit Otto Wagner, d'instaurer une dynamique positive, non au service des professionnels eux-mêmes mais au service de la «valorisation du bien public».

Au-delà d'une démarche partagée, il s'agit bien d'une éthique au service des progrès sensibles d'une vie en société. Michel Ragon s'interroge: «Où vivrons-nous demain?». «Et comment?», faudrait-il ajouter. Pas dans un espace virtuel, mais dans un espace concret, un territoire qu'il faudra aménager à la convenance de tous et protéger comme une valeur fondamentale à transmettre en héritage aux générations futures.

L'heure n'est plus, dans nos villes, à l'expansion, à la conquête de nouveaux territoires, comme ce fut le cas aux XIX^{e} et XX^{e} siècles, avec l'accélération particulière des trente années glorieuses de l'après seconde guerre mondiale pour faire face aux immenses besoins des populations affluant vers les sites urbains et industriels.
La précipitation n'est pas bonne conseillère, et cette époque d'urbanisation intense laisse des quartiers de ville habités mais inachevés.
L'avenir de nos villes est-il comme certains l'envisagent, voué au repli sur elles-mêmes, au resserrement de leur maille, à la complexification de leur tissu?
On aimerait qu'il s'agisse d'une autre manière de «faire la ville» et non d'une autre manière de justifier la densification spéculative ou des accumulations excessives, au nom d'une vision étroite et passéiste de la «forme urbaine».
Nos villes ont toujours besoins d'air, besoin de trouver l'équilibre entre un espace bâti pour la vie privée et une part raisonnable d'espace public ouvert à tous, offert à la vie collective, à la détente, au jeu des enfants, à la sociabilité.
Le renouvellement urbain et la solidarité resteront-ils de vains mots? La loi, ainsi bien nommée, parviendra-t-elle à insuffler un sens nouveau à l'urbanisme?
La majeure partie de la population française vit dans des agglomérations qu'il serait temps de considérer comme des villes à part entière.
Elles le sont par leurs dimensions territoriales et leurs entités économiques, sociales ou culturelles. Elles le sont aussi comme lieu d'expression de la vie quotidienne, de la proximité, de la solidarité qui fondent la vie en communauté.

L'art urbain ne doit-il pas simplement considérer que tous les espaces de la ville – ceux de l'héritage patrimonial et ceux, plus modestes, de la vie quotidienne – méritent la même attention, le même soin dans l'aménagement et dans la gestion. La ville solidaire ne se partage pas entre des catégories ou des clans. Elle est ouverte à tous et chacun doit y trouver sa place, comme citadin et comme citoyen.
C'est la condition pour maintenir ou faire naître le «désir de ville», sans lequel notre communauté risque de se dissoudre dans un espace indéfini et de se replier dans un confinement sécuritaire.

DEUXIÈME PARTIE

Bibliographie

La bibliographie comprend une liste de références classées par ordre alphabétique de noms d'auteurs. Les noms en caractère gras renvoient le lecteur à une deuxième liste d'auteurs sélectionnés présentant les principaux ouvrages dans un classement chronologique.

Liste de références

ALBERTI (Léon-Battista), *De re aedificatoria. On the art of building in ten books*, Traduit par Joseph Rykwert, Neil Leach and Robert Tavernor, MIT Press, Cambridge (Mass.), 1988, 442 p., ill. La première édition de l'ouvrage paraît en 1485 à Florence.

ANTONI (Robert-Max), *Vocabulaire illustré de l'art urbain*, Séminaire Robert Auzelle, Paris, 1993, 64 p., ill., Cf. site internet www. arturbain.fr

ANTONI (Robert-Max) ; DELLUS (Jean), *Villes nouvelles d'Île-de-France : l'art urbain pour la ville de demain ou la prise en compte de l'éthique professionnelle du cadre de vie*, CERTU, Lyon, 2002, 71 p., phot., plans, ill. (CDU 55481)

AUZELLE (Robert), *Clefs pour l'urbanisme*, Seghers, Paris, 1971, phot., bibliogr. (CDU 4318)

AUZELLE (Robert) ; JANKOVIC (Ivan), *Encyclopédie de l'urbanisme*, Vincent Fréal et Cie, Paris, 1947-1968, 3 vol., 30 fasc. (CDU 7434)

BACON (Edmund N.), *Design of cities*, The Viking press, New-York, 1967, 296 p., fig., phot., plans, bibliogr. (CDU 1691)

BARDET (Gaston), *L'urbanisme*, PUF, Paris, 1945, 127 p., fig. Coll. « Que sais-je ? » (CDU 40295)

BARDET (Gaston), *Pierre sur pierre : construction du nouvel urbanisme*, Vincent Fréal et Cie, Paris, 1946, XII + 290 p., ill., plans (CDU 40073)

BAUER (Gérard) ; BAUDEZ (Gildas) ; ROUX (Jean-Michel), *Banlieues de charme ou l'art des quartiers-jardins*, Pandora éditions, Aix-en-Provence, 1980, 221 p., phot., plans, bibliogr. (CDU 13829)

BENEVOLO (Leonardo), *Histoire de l'architecture moderne. Vol. 1 : La révolution industrielle. Vol. 2 : Avant-garde et mouvement moderne (1890-1930). Vol. 3 : Les conflits et l'après-guerre. Vol. 4 : L'inévitable éclectisme (1960-1980)*, Traduit de l'italien par Vera et Jacques Vicari, Dunod, Paris, 1998, 3 vol., 281 p., 305 p., 344 p., phot., index, plans, bibliogr. Coll. « Espace et architecture » (1re édition 1979 pour le vol. 4) (CDU 50116(1-4))

BENEVOLO (Leonardo), *La ville dans l'histoire européenne*, Éditions du Seuil, Paris, 1993, 284 p., ill., phot., bibliogr. (CDU 28233)

BERQUE (Augustin) ; CONAN (Michel) ; DONADIEU (Pierre) ; LASSUS (Bernard) ; ROGER (Alain), *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Éditions Champ vallon, Seyssel, 1994, 123 p., ill., bibliogr. Coll. « Pays/paysages » (CDU 30023)

BOTTINEAU-FUCHS (Yves) ; DÉLÉGATION RÉGIONALE À L'ARCHITECTURE ET À L'ENVIRONNEMENT ÎLE-DE-FRANCE, *Les cités-jardins d'Île-de-France, soixante ans après... Transformation, réhabilitation. Colloque Centre G. Pompidou, 4 février 1985*, DRAE, Paris, 1985, 51 p., phot. (CDU 35487)

BULS (Charles), *Esthétique des villes. Facsimile-uitgave, 1894 = Estetiek der Steden. Nederlandse vertaling = City aesthetics. heruitgave, 1899*, Sint-Lukasarchief, Bruxelles, 1981, pag. mult., schémas (CDU 40228)

BURLEN (Katherine) dir., *La banlieue oasis. Henri Sellier et les cités-jardins, 1900-1940*, Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis, 1987, 302 p., tabl., phot. noir/blanc, bibliogr., index. Publié avec le concours du Centre national des lettres et le ministère de l'Environnement, Mission de la recherche urbaine et Secrétariat de la recherche architecturale (CDU 19006(2))

CASTEX (Jean) ; DEPAULE (Jean-Charles) ; PANERAI (Philippe), *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Éditions Parenthèses, Marseille, 1997, 196 p., ill., bibliogr. Coll. «Eupalinos» série architecture et urbanisme (1re édition 1977) (CDU 36325)

CERDA (Ildefonso), *La théorie générale de l'urbanisation. Présentée et adaptée par Antonio Lopez de Aberasturi*, Éditions du Seuil, Paris, 1979, 248 p., tabl., fig., bibliogr. Coll. «Espacements» (1re édition 1867) (CDU 12487)

CERVELLATI (Pier-Luigi) ; SCANNAVINI (Roberto) ; DE ANGELIS (Carlo), *La nouvelle culture urbaine. Bologne face à son patrimoine*, Éditions du Seuil, Paris, 1981, 187 p., fig., phot. Coll. «Espacements» (1re édition 1977) (CDU 12856)

CHARBONNEAU (Jean-Pierre) ; MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME (DAU), *Arts de ville,* Préface de Jean Frebault, Horvath, Lyon, 1994, 93 p., ann., fig., phot. coul. (CDU 29647)

CHOAY (Françoise), *L'urbanisme. Utopies et réalités. Une anthologie*, Éditions du Seuil, Paris, 1965, 448 p. (CDU 15)

CHOAY (Françoise), *La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme. Nouvelle édition revue et corrigée*, Éditions du Seuil, Paris, 1996, 378 p., index, bibliogr. (1re édition 1980) (CDU 34728)

CULLEN (Gordon), *Townscape*, Architectural press, Londres, 1961, 315 p., fig., phot. (CDU 112)

DANGER (René), *Cours d'urbanisme. Technique des plans d'aménagement de villes*, Préface de M. Risler, Librairie Eyrolles, Paris, 1933, 358 p., phot., plan (CDU 40065)

DELFANTE (Charles), *Grande histoire de la ville. De la Mésopotamie aux États-Unis*, A. Colin/Masson, Paris, 1997, 461 p., ill., bibliogr. (CDU 35600)

DES CARS (Jean) ; PINON (Pierre), *Paris Haussmann «le pari d'Haussmann»*, Éditions du Pavillon de l'Arsenal/Picard Éditeur, Paris, 1991, 366 p., ann., phot., bibliogr., plan (CDU 25987)

DUBY (Georges), *Histoire de la France urbaine. Tome 1 : La ville antique des origines au IXe siècle. Tome 2 : La ville médiévale : des carolingiens à la renaissance. Tome 3 : La ville classique de la renaissance aux révolutions. Tome 4 : La ville de l'âge industriel : le cycle haussmannien. Tome 5 : La ville aujourd'hui : croissance urbaine et crise du citadin*, Éditions du Seuil, Paris, 1980 à 1985, 5 vol. 600 + 653 + 651 + 665 + 668 p., cartes, fig., graph., phot, plans, tabl., bibliogr. Coll. «L'univers historique» (CDU 13160(1-5))

FAUX (Monique) ; SMADJA (Gilbert) ; SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GROUPE CENTRAL DES VILLES NOUVELLES PARIS, *L'art et la ville. Urbanisme et art contemporain = Town-planning and contemporary art*, Éditions Skira, SGVN, Genève, Paris, 1990, 259 p., fig., phot., bibliogr. (CDU 23585)

FORESTIER (Jean-Claude-Nicolas), *Grandes villes et systèmes de parcs. Présenté par Bénédicte Leclerc et Salvador Tarrago i Cid*, Norma Éditions, Paris, 1997, 368 p., cartes (1re édition 1908) (CDU 34881)

GARNIER (Tony), *Une Cité Industrielle, étude pour la construction des villes*, Philippe Sers Editeur, Paris, 1988, 194 p., fig., ill., plans + 1, carte h-t. (1re édition 1917, 2e édition 1932) (CDU 26600)

GAUDIN (Jean-Pierre), *Desseins de villes, «art urbain» et urbanisme. Anthologie*, L'Harmattan, Paris, 1991, 174 p., plans, phot. noir/blanc. Coll. «Villes et Entreprises» (CDU 25230)

GAUDIN (Jean-Pierre), *Les premiers urbanistes français et l'art urbain : 1900-1930*, Paris, École d'architecture de Paris-Villemin, Paris, 1987, 165 p., cartes, phot., notes, bibliogr. Coll. «In extenso» n° 11 (CDU 34925)

GAUTHIEZ (Bernard), *Espace urbain : vocabulaire et morphologie*, Monum-Éditions du Patrimoine, Paris, 2003, 493 p., cartes, phot., ill., bibliogr. Coll. «Principes d'analyse scientifique» (CDU 57297)

GEDDES (Patrick), *L'évolution des villes. Une introduction au mouvement de l'urbanisme et à l'étude de l'instruction civique*, Traduit de l'anglais par Brigitte Ayramdjan, Éditions Temenos, Paris, 1994, 379 p., ill. (1re édition 1915) (CDU 30139)

GEORGES (Pierre), *Précis de géographie urbaine*, PUF, Paris, 1974, 288 p., cartes, graph.,phot. (CDU 4381)

GIBBERD (Frederick), *Composition urbaine*, Préface de Yves Vidament, Traduit de l'anglais par Thérèse Elziere, Dunod, Paris, 1972, 364 p., index, fig., phot., plans (1re édition 1962) (CDU 5922)

GIEDION (Siegfried), *Espace, temps, architecture*, Préface de Walter Gropius, Traduit de l'allemand par Imeline Lebeer et Françoise-Marie Rosset, Denoël, Paris, 1990, 529 p., phot. noir/blanc, ill. Coll. «Médiations» (1re édition 1940) (CDU 23494)

GIOVANNONI (Gustavo), *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Éditions du Seuil, Paris, 1998, 349 p., ann., index, glossaire. Coll. «Essais» (1re édition 1931) (CDU 37103)

GIRARD (Paulette) coord. ; FAYOLLE-LUSSAC (Bruno) coord., *Cités, cités-jardins : une histoire européenne. Actes du colloque de Toulouse, 18-19 novembre 1993*, MSHA, Talence, 1996, 262 p., plans, phot., bibliogr. Publications de la MSHA n° 203 (CDU 33339)

GUTTON (André), *Conversations sur l'architecture. Tome 4 : L'urbanisme au service de l'homme*, Vincent Fréal et Cie, Paris, 1962, 655 p., fig., phot., bibliogr.

GUTTON (André), *Conversations sur l'architecture. De la nuit à l'aurore*, Zodiaque, Paris , 1985, 2 vol., 671 p., phot., ann. (CDU 40301(1-2))

HANNING (Gérald), «La composition urbaine. Aménager c'est aussi composer le milieu de vie. Avant-propos de C. David *in Cahiers de l'IAURP*, vol. 35, oct. 1974, 48 p., fig., phot. (CDU)

HAROUEL (Jean-Louis), *Histoire de l'urbanisme*, PUF, Paris, 1985, 128 p., bibliogr. Coll. «Que sais-je ?», n° 1892 (CDU 17556)

HAROUEL (Jean-Louis), *L'embellissement des villes. L'urbanisme français au XVIIIe siècle*, Picard, Paris, 1993, 335 p., phot., plans, cartes, index, bibliogr. Coll. «Villes et sociétés». Publié avec le concours du Centre national des lettres et du ministère de l' Éducation nationale (CDU 28718)

HAUSSMANN (Eugène-Georges), *Mémoires du baron Haussmann. 1853-1870 Grands travaux de Paris*, Guy Durier, Paris, 1979, 2 vol. 259 + 315 p., phot. (1re édition 1890-1893) (CDU 40368(1-2))

HENARD (Eugène), *Études sur les transformations de Paris et autres écrits sur l'urbanisme*, Préface de Jean-Louis Cohen, L'Équerre, Paris, 1982, XX-364 p., fig., plans. Coll. «Formes urbaines» (1re édition 1903-1909) (CDU 13670)

HOWARD (Ebenezer), *Les cités-jardins de demain*, Préface de Ginette Baty-Tornikian, Sens et Tonka, Paris, 1998, 212 p., schémas, index, bibliogr. Ouvrage réalisé avec le concours du ministère de la Culture et de la Communication et de la Direction de l'Architecture (1re édition Londres 1898) (CDU 37918)

JOYANT (Édouard), *Traité d'urbanisme*, Librairie Eyrolles, Paris, 1923, 2 vol. 192 + 111 p., ann., cartes, plans (CDU 40066(1-2))

JUNGMANN (Jean-Paul) ; AUBERT (Jean) ; STINCO (Antoine) ; TONKA (Hubert), *L'Ivre de pierres*, Aérolande, Paris, 1977, 1978 et 1980, 3 vol. 102 + 94 + 102 p., ill., plans (CDU 10976(1-2))

LAVEDAN (Pierre), *Géographie des villes*, Gallimard, Paris, 1936, 207 p., phot., plans (CDU 40271)

LAVEDAN (Pierre), *Histoire de l'urbanisme. Vol. 1 : Antiquité moyen-âge. Vol. 2 : Renaissance et temps modernes. Vol. 3 : Époque contemporaine*, Henri Laurens Editeur, Paris, 1952, 3 vol. 520 + 504 + 446 p., index, fig., phot. (Les 2 premiers volumes, parus en 1926 sont réédités en même temps que sort le 3e volume) (CDU 40080(1-3))

LE CORBUSIER, *La Charte d'Athènes. Avec un discours liminaire de Jean Giroudoux, suivi de «Entretien avec les étudiants des écoles d'architecture»*, Éditions de Minuit, Paris, 1957, 95 p., fig. Coll. «Forces vives» (1re édition 1943) (CDU 69)

LE DANTEC (Jean-Pierre) ; FORTIER-KRIEGEL (Anne) ; VERNES (Michel) ; LE CLERC (Bénédicte) ; CHRISTIANY (Janine), «Paysagistes du XVIIe au XXe» *in Pages Paysages*, n° 2, 1988/89, pp. 8-36 (CDU 22282)

LYNCH (Kevin), *L'image de la cité*, Traduit de l'anglais par Marie-Françoise et Jean-Louis Venard, Dunod, Paris, 1998, 221 p., fig., index, bibliogr. (1re édition 1965) (CDU 14674)

Mc HARG (Ian), *Composer avec la nature*, Traduit de l'anglais par M. Caupin-Nowicki et M. Pietre, IAURIF, Paris, 1980, 184 p., tabl., graph., cartes, phot. (1re édition 1969) (CDU 40665)

MACAULAY (David), *Naissance d'une cité romaine*, Traduit de l'anglais par Roger Hanoune, Éditions des deux coqs d'or, Paris, 1983, 110 p., ill., gloss. Coll. «Bibliothèque documentaire de l'école des loisirs» (CDU 14877)

MASBOUNGI (Ariella) ; Mc CLURE (Bert), *Plans et dessins. L'expression graphique des projets urbains*, Villes et territoires, Revue Urbanisme, Paris, 1997, 98 p., ill. coul., bibliogr. (CDU 35806)

MERLIN (Pierre) dir. ; CHOAY (Françoise) dir., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 3e édition revue et augmentée, PUF, Paris, 2000, XXII-902 p. (CDU 52254)

MORINI (Mario), *L'atlante di storia dell'urbanistica*, Ulrico Hoepli, Milan, 1963, 381 p., phot., schemas, index (CDU 40438)

MUMFORD (Lewis), *La Cité à travers l'histoire*, Traduit de l'anglais par Guy et Gérard Durand, Éditions du Seuil, Paris, 1964, 781 p., phot., bibliogr. Coll. «Esprit "La cité prochaine"» (1re édition 1924) (CDU 20)

MURET (Jean-Pierre) ; COURTOIS (Stéphane), *La ville comme paysage : de l'antiquité au Moyen-Âge*, CRU, Paris, 1980, 214 p., tabl., graph., bibliogr. (CDU 11913)

PIESSAT (Louis), *Tony Garnier 1869 - 1948*, Préface de Paul Dufournet, Presses universitaires, Lyon, 1988, 196 p., phot. noir/blanc, index, bibliogr., ill. coul. (CDU 20627)

PINON (Pierre), *Lire et composer l'espace public*, Les Éditions du STU, Paris, 1991, 79 p., phot. noir/blanc, ill., plans, bibliogr. (CDU 24203)

PINON (Pierre) ; DUPRE - HENRY (Dominique), *Composition urbaine. Vol.1 : Repères. Vol. 2 : Projets*, Éditions du STU, Paris, 1992 - 1994, 2 vol., 106 + 119 p., fig, glossaire, plan, phot., bibliogr. (CDU 26122(1 - 2))

POETE (Marcel), *Introduction à l'urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'histoire*, Éditions Anthropos, Paris, 1967, 360 p., fig., phot., bibliogr. (1re édition 1929) (CDU 51)

POETE (Marcel), *Paris : son évolution créatrice*, Vincent Fréal et Cie, Paris, 1938, 148 p., phot., schémas (CDU 40278)

RAGON (Michel), *L'Homme et les villes*, Albin Michel, Paris, 1995, 213 p., ill., bibliogr., phot. (1re édition 1985) (CDU 31968)

RASMUSSEN (Steen Eiler), *Villes et architectures : un essai d'architecture urbaine par le texte et l'image*, Traduit du danois par Maya Surduts, L'Équerre, Paris, 1984, 219 p., ill., plans, index. Coll. «Formes urbaines» (1re édition 1949) (CDU 16050)

REY (Augustin) ; PIDOUX (Justin) ; BARDE (Charles), *La science des plans de ville. Ses applications à la construction, à l'extension, à l'hygiène et à la beauté des villes. Orientation solaire des habitations*, Payot et Cie, Lausanne, Dunod, Paris, 1928, XIV - 493 p., fig., plans, phot. noir/blanc, bibliogr. (CDU 40064)

RIMBERT (Sylvie), *Les paysages urbains*, Armand Colin, Paris, 1973, 240 p., fig., graph., bibliogr. (CDU 5768)

SITTE (Camillo), *L'art de bâtir les villes : l'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Traduit de l'allemand par Daniel Wieczorek, Préface de Françoise Choay, L' Équerre, Paris, D. Vincent, 1980, XXV + 188 p., ill., fig., index (1re édition 1889) (CDU 11373)

SMETS (Marcel), *Charles Buls. Les principes de l'art urbain*, Mardaga, Liège, 1995, 305 p., fig., index, bibliogr. (CDU 31702)

STEFULESCO (Caroline), *L'urbanisme végétal,* Institut pour le développement forestier, Paris, 1993, 323 p., fig., phot., bibliogr. (CDU 28737)

UNWIN (Raymond), *L'étude pratique des plans de villes. Introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension*, L'Équerre, Paris, 1981, 370 p., fig., tabl., phot., bibliogr., plans h.t. (1re édition 1909) (CDU 13840)

VAN DER SWAELMEN (Louis), *Préliminaires d'art civique mis en relation avec le «cas clinique» de la Belgique*, Société d'éditions A. W. Sijthoff, Leyde, 1916, 298 p., schémas (CDU 40279)

VAULCHIER (Claudine) de, «Robert Auzelle» *in L'homme et l'architecture*, n° hors série , janv. 1994, 34 p., phot., ill., bibliogr. (CDU 53168)

VITRUVE, *Les dix livres d'architectures*, Traduction de Claude Perrault, Éditions Interlivres, Paris, 1995, 159 p. Coll. «Bibliothèque de l'image» (CDU 40240)

WERQUIN (Ann - Caroll) ; DEMANGEON (Alain), *Le végétal dans les cités - jardins*, Atelier d'environnement Thales, Paris, 1984, 79 p., ill., bibliogr. (CDU 16607)

Liste d'auteurs sélectionnés classés par ordre chronologique

1. 1673 VITRUVE traduit par PERRAULT
2. 1867 CERDA Ildefonso
3. 1889 SITTE Camillo
4. 1894 BULS Charles
5. 1898 HOWARD Ebenezer
6. 1903 HENARD Eugène
7. 1908 FORESTIER Jean-Claude Nicolas
8. 1909 UNWIN Raymond
9. 1915 GEDDES Patrick
10. 1916 VAN DER SWAELMEN Louis
11. 1917 GARNIER Tony
12. 1923 JOYANT Édouard
13. 1924 MUMFORD Lewis
14. 1929 POETE Marcel
15. 1931 GIOVANNONI Gustavo
16. 1933 DANGER René
17. 1936 LAVEDAN Pierre
18. 1941 GIEDION Siegfried
19. 1946 BARDET Gaston
20. 1947 AUZELLE Robert
21. 1949 RASMUSSEN Steen Eiler
22. 1961 CULLEN Gordon
23. 1962 GIBBERD Frederick
24. 1962 GUTTON André
25. 1965 CHOAY Françoise
26. LYNCH Kevin
27. 1967 BACON Edmund
28. 1969 MAC HARG Ian
29. 1974 HANNING Gérald
30. 1977 CASTEX Jean, DEPAULE Jean-Charles, PANERAI Philippe
31. 1977 CERVELLATI Pier-Luigi
32. 1980 CHOAY Françoise
33. 1988 MERLIN Pierre
34. 1990 FAUX Monique, SMADJA Gilbert, DAVAL Jean-Paul
35. 1991 GAUDIN Jean-Pierre
36. PINON Pierre
37. 1993 STEFULESCO Caroline
38. 1997 MASBOUNGI Ariella, MC CLURE Bert
39. 2000 ANTONI Robert-Max
40. 2003 GAUTHIEZ Bernard

■ **1673**

VITRUVE traduit par Claude PERRAULT

De architectura, Les dix livres de l'architecture, Traduction de Claude Perrault, Éditions Interlivres, Paris, 1995, 329 p., ill., Coll. «Bibliothèque de l'image» **(CDU 40240)**

Vitruve (mort en 26 avant JC) écrit les *Dix Livres de l'Architecture* qu'il dédiera à l'Empereur Auguste. Ce traité à l'usage des «architectes» est le seul arrivé jusqu'à nous, malheureusement tronqué de son iconographie. L' ouvrage, en latin, traite des règles de l'art pour composer un édifice en fonction des ordres et de la portance des matériaux. Il étend le rôle du concepteur à l'urbain, ce qui est une des spécificité de la culture romaine. Il attire l'attention sur le site préalable à l'accueil de l'architecture en tant que bâtiment, dans un rapport qui est proche de celui que nous avons avec la sculpture dans l'Art urbain. L'importance de ce traité tient dans son unicité et dans le fait qu'il a servi de catalyseur à la Renaissance italienne.

■ **1867**

CERDA Ildefonso (1818 - 1876)

Teoria général de la urbanizacion y aplicacion de sus principios y doctrinas à la reforma y ensanche de Barcelona. Tomo 1 : Teoria general de la urbanizacion. Tomo 2 : La urbanizacion como un hecho concreto. Estadistica urbana de Barcelona, Imprenta espanola, Madrid, 1867, 2 vol.

Réédition espagnole, *Barcelona, Ediciones Ariel y éditorial Vincens Vives, 1968*, 3 vol. 832 + 700 + 682 p., ill., plans, bibliogr. (Le tome 3 présente la vie et l' œuvre de Ildefonso Cerda) **(CDU 6191 (1 - 3))**

Édition française, *La théorie générale de l'urbanisation*, Éditions du Seuil, Paris, 1979, 248 p., tabl., fig., bibliogr. Coll. «Espacements» **(CDU 12487)**

La somme de l'ingénieur catalan publié en 1867 à Madrid. Inventeur du mot «urbanisme», Cerda tente de donner à l'aménagement concerté de l'espace le statut de science et dégage, le premier, la problématique du logement et de la circulation dans les villes de l'ère industrielle. Il y développe ses principes fondant la ville idéale : l'hygiène, la circulation urbaine et une politique foncière équitable. Cette ville, bâtie à partir de données statistiques exactes, sera incontestable. Ces principes sont à l' origine de son projet pour le développement des quartiers nouveaux de Barcelone : plan futuriste approuvé en 1860, quadrillant la future ville par des voies de vingt mètres de large et des îlots identiques. Le tome 2 reprend toutes les données statistiques socio - économiques et démographiques sur Barcelone et le tome 3 est consacré à la biographie de l'auteur.

■ **1889**

SITTE Camillo (1843 - 1903)

Städtebau nach seinen künstlerischen grundsätzen, Verlag Von Karl Graeser, Wien, 1889.

1re édition française, *L'Art de bâtir les villes. Notes et réflexions d'un architecte*, Traduit. et complétées par Camille Martin, avec 17 dessins à la plume de F. Puetzer, H. Bernoulli et H. Hindermann, 106 plans de villes et 1 planche hors texte, H. Laurens éd., Paris, 1918, 192 p., plans, ill., index **(CDU 40485)**

2e édition française, *L'art de bâtir les villes : l'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Traduit de l'allemand par D. Wieczorek, Préface de F. Choay, L'Équerre, D. Vincent, Paris, 1980, XXV + 188 p. + doc., ill., fig., index **(CDU 11373)**

En réaction aux grands travaux que l'empereur François-Joseph réalise à Vienne, Camillo SITTE publie ce traité où il analyse la structure des cités anciennes et modernes, étudie leur formation et remet en évidence les principes que doivent observer les bâtisseurs. En application de ces recommandations, en fin de volume, est proposé le projet de transformation de la place entourant l'église votive de Vienne préparé par l'auteur.

1894

BULS Charles (1837-1914)

Esthétique des villes. Facsimile-uitgave, 1894 = Estetiek der Steden. Nederlandse vertaling = Cty aesthetics. Heruitgave, 1899, Sint-Lukasarchief, Bruxelles, 1981, pag. mult., schémas **(CDU 40288)**

Réimpression en fac-similé d'un traité d'esthétique urbaine paru en 1894. Ce traite s'appuie principalement sur l'exemple de Bruxelles. Dans un premier temps, l'auteur énonce des principes d'aménagement urbain, en considérant successivement le point de vue technique, le point de vue esthétique et celui de la protection des monuments, qu'il dénomme «archéologique». Il applique ensuite ces principes a quelques éléments urbains: les places publiques, les plantations, les faubourgs, les constructions privées et publiques. Enfin, il évoque la nécessite de prendre en compte la volonté des habitants et l'intérêt général dans les opérations d'urbanisme.

1898

HOWARD Ebenezer (1850-1928)

Tomorrow: a peaceful path to real reform, Londres, 1898.

Garden cities of tomorrow, Swan Sonnenschein and Co., Londres, 1902 (3e édition), 167 p., fig. **(CDU 40303)**

1re édition française, *Les cités-jardins de demain. Essai introductif par L. Mumford*, Préface de F.J. Osborn, Présentation de R. Auzelle, Traduit de l'anglais par Th. Elzière avec le concours de J. Engelmann, Dunod, Paris, 1969, 125 p., fig., plans, bibliogr. Coll. «Aspects de l'urbanisme» **(CDU 2680)**

2e édition française, *Les cités-jardins de demain*, Préface de Ginette Baty-Tornikian, Sens et Tonka, Paris, 1998, 212 p., schémas, index, bibliogr. (Ouvrage réalisé avec le concours du ministère de la Culture et de la Communication et de la Direction de l'Architecture) **(CDU 37918)**

Howard fait le procès de la fin du XIXe siècle qui a encouragé l'exode rural dépeuplant les campagnes anglaises, la paupérisation des classes ouvrières qui s'entassent dans les faubourgs insalubres des métropoles. Ce plaidoyer paternaliste en faveur des cités-jardins cherche à promouvoir un mode de vie sachant combiner les avantages de la ville et de la campagne pour le bien-être de la classe laborieuse. Ces cités-jardins, à l'état de projet, sont présentées d'une manière idyllique et détaillée qui envisage leur mode de fonctionnement, du système d'administration aux relations sociales. Dans l'esprit de l'auteur, de telles cités participent à l'élaboration de lieux de vie harmonieux qui doivent accompagner le développement de centres industriels à échelle humaine. Tout en restant dans le cadre économique et politique de l'époque, il propose une alternative aux banlieues-dortoirs et aux taudis urbains, visant à maîtriser l'étalement incontrôlé des villes. Analyse toujours d'actualité au début du XXIe siècle.

1903

HENARD Eugène (1849-1923)

Études sur les transformations de Paris. Fasc. 1: Projet de prolongement de la rue de Rennes avec pont en X sur la Seine. Fasc. 2: Les alignements brisés. La question des fortifications et le boulevard de Grande-ceinture. Fasc. 3: Les grands espaces libres. Les parcs et jardins de Paris et de Londres. Fasc. 4: Le Champ de Mars et la galerie des machines. Le parc des sports et les grands dirigeables. Fasc. 5: La percée du Palais Royal. La nouvelle grande croisée de Paris. Fasc. 6: La circulation dans les villes modernes. L'automobilisme et les voies rayonnantes de Paris. Fasc. 7: Les voitures et les passants. Carrefours libres et carrefours à giration. Fasc. 8: Les places publiques. La place de l'Opéra. Les trois colonnes, Imprimeur Motteroz et Martinet, Paris, 1903-1909, in-8°, 335 p. en 8 fasc., ill., cartes et pl. **(EPC 8°23075)** Document uniquement consultable à la bibliothèque de l'ENPC, Marne-La-Vallée, France.

2e édition, *Études sur les transformations de Paris et autres écrits sur l'urbanisme*, Préface de Jean-Louis Cohen, L'Équerre, Paris, 1982-XX-364 p., fig., plans. Coll. «Formes urbaines» **(CDU 13670)**

Condensées en huit fascicules publiés de 1903 à 1909, les idées de l'architecte Eugène Hénard constituent un maillon essentiel de l'histoire de l'urbanisme mondial et de l'histoire de l'aménagement de Paris. Les analyses et les propositions d'Hénard tendent à dissocier les problèmes de l'aménagement de Paris en trois groupes de questions, ayant trait d'une part à la circulation et à la voie, d'autre part aux espaces libres et enfin à la construction a proprement parler. Hénard présente toute une série de propositions pour l'embellissement de Paris : dans le 1er fasc., la question du prolongement de la rue de Rennes en vue de sa jonction avec la rue du Louvre et le prolongement du pont de la Monnaie, telle qu'elle résulte du tracé d'Haussmann plus ou moins modifié ; dans le 2e, la justification du boulevard de grande ceinture après destruction des fortifications entre la porte d'Auteuil et l'avenue de la Grande-Armée, y compris en variant le tracé des alignements dans les divers tronçons concernés ; dans le 3e, plaidoyer pour l'aménagement, au fur et à mesure de la croissance démographique, d'espaces ouverts, parcs et jardins nécessaires à la santé des riverains ; dans le 4e, la défense du Champ de Mars menacé par l'aliénation de ses terrains et l'utilité de la Galerie des Machines qui servait de garage pour les grands dirigeables ; dans le 5e, les travaux souhaitables pour l'avenue du Palais-Royal, du boulevard de Sébastopol à l'avenue de l'Opéra, puis les voies connexes à la grande croisée du Paris futur ; dans le 6e, la nécessaire transformation des voies publiques si on tient compte de l'existence de six types de circulations *intra muros* (périmètre de rayonnement et voies rayonnantes) ; dans le 7e, la question de plus en plus urgente de l'aménagement de carrefours de différents types ; dans le 8e, le rôle des places publiques, le caractère monumental des anciennes places et le souhait d'ériger une place à trois colonnes ou monuments à la gloire de trois célébrités (axes avenue de l'Opéra/rue du 4 septembre).

1908

FORESTIER Jean-Claude Nicolas (1861-1930)

Grandes villes et systèmes de parcs, Hachette, Paris, 1908, 54 p., cartes **(EPC NS22364)**

2e édition, *Grandes villes et systèmes de parcs. Suivi de deux mémoires sur les villes impériales du Maroc et sur Buenos-Aires*, Éditions Norma, Paris, 1997, 381 p., index **(CDU 34881)**

L' ouvrage reproduit le texte théorique fondateur dans lequel Jean-Claude Nicolas Forestier expose les origines de l'idée de systèmes de parcs, décrit quelques exemples, précise les divers éléments de ces systèmes de parcs (parcs suburbains, grands parcs urbains, petits parcs, jardins de quartier, jardin d'enfants, terrains de récréation, avenues promenades) et rapporte quelques notes prises sur les parcs de quelques grandes villes nord-américaines (Boston, Chicago, Baltimore, New York, Harrisburg) et européennes (Vienne, Londres, Cologne, Paris). Sont ensuite proposées des notes critiques sur la manière dont apparaissent respectivement l'Amérique, l'Angleterre, la ville australienne d' Adelaïde, Cologne, Paris et Vienne dans ce texte. La deuxième partie de l'ouvrage propose le rapport de la mission de Forestier au Maroc dans lequel il a rassemblé des observations sur les jardins arabes et les promenades publiques dans les villes de ce pays et leurs quartiers. La troisième partie reproduit le mémoire sur l'aménagement, la proportion et la distribution des espaces publics, des avenues promenades, des parcs, des jardins publics et particuliers, et des quartiers résidentiels de la ville de Buenos Aires.

1909

UNWIN Raymond (1863-1940)

Town planning in practice. An introduction to the art of designing cities and suburbs, Londres, 1909.

Second édition with a new introduction, Londres, Adelphi terrace, 1911, 416 p., ann., schémas, index, photo., cartes h.t., bibliogr. **(CDU 40306)**

1re édition française, *L'étude pratique des plans de villes : introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension, avec deux préfaces de l'auteur et plus de 300 illustrations*, Traduit de l'anglais par William Mooser, traduction revue et mise au point par Léon Jaussely, Librairie centrale des beaux-arts, Paris, 1924, XLI-443 p., plans, phot., dépl. h.t., bibliogr. **(ENPC 8°28155)** Document uniquement consultable sur place, à l'ENPC, Marne-La-Vallée, France

2e édition française, *L'étude pratique des plans de villes. Introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension*, L'Équerre, Paris, 1981, 370 p., fig., tabl., phot., bibliogr., plans h.t. **(CDU 13840)**

Ce traité constitue un des tous premiers manuels de la «science des villes». Recueil de plans et de figures originales, il reflète l'expérience des premières cités-jardins britanniques dont il déduit des principes architecturaux voués à un grand succès dans les plans d'extension des villes européennes après 1918. Il aborde les thèmes suivants : les différents plans de villes à travers l'histoire ; les deux conceptions (formelle ou informelle) de l'esthétique urbaine ; l'étude préalable à l'urbanisation ; les limites et les entrées de ville ; les centres-villes et les places publiques ; l'aménagement des rues principales ; l'aménagement des rues des quartiers résidentiels de banlieue ; la disposition du parcellaire et des bâtiments ; la coexistence de la diversité architecturale et de l'harmonie globale ; la coopération des acteurs de l'aménagement ; les règlements d'urbanisme.

■ **1915**

GEDDES Patrick (1854-1932)

Cities in evolution

2e edition, *New and review edition*, Edited by the outlook tower association, Edinburgh and the association for planning and régional reconstruction, London, Williams et Norgate Ltd, Londres, 1949-XXXI + 241 p., phot. noir/blanc, index **(EPC NY1676)**

1re édition française, *L'évolution des villes. Une introduction au mouvement de l'urbanisme et à l'étude de l'instruction civique*, Traduit de l'anglais par Brigitte Ayramdjan, Éditions Temenos, Paris, 1994, 379 p., ill. **(CDU 30139)**

Patrick Geddes, père des théories sociales de la planification urbaine, propose une des études les plus complètes sur la philosophie de la planification. Ouvrage de synthèse dont le système de pensée, les images et les exemples, pris essentiellement en Grande-Bretagne considèrent le territoire comme un lieu où vivent et travaillent des individus ; qui mêle la planification physique à la sociologie et à l'économie ; qui opère une synthèse entre étude, programme et pratique ; qui montre les moyens de sortir de l'impasse actuelle due aux spécialisations concurrentielles et à la bureaucratie dans les services centraux de l'administration.

■ **1916**

VAN DER SWAELMEN Louis (1883-1929)

Préliminaires d'art civique mis en relation avec le cas clinique de la Belgique, Société d'édition A W Sijthoff, Leyde, 1916, 298 p., schémas **(CDU 40279)**

Traité d'urbanisme s'appuyant sur des exemples belges et néerlandais et abordant les thèmes suivants : la notion de «beau architectural ou urbain», l'influence des facteurs généraux physiques et fonctionnels sur la constitution des cités, le phénomène historique de la constitution d'une ville (exemple d'Amsterdam), le phénomène de concentration fonctionnelle des villes du début du XXe siècle, les exigences du tracé de la voirie, la protection du patrimoine architectural, les principes d'aménagement de la «ville de demain». Enfin, un dernier chapitre replace la question du développement urbain dans celle , plus globale, de l'aménagement du territoire.

■ **1917**

GARNIER Tony (1869-1948)

Une cité industrielle : étude pour la construction des villes

2e édition, SN, Lyon, 1932, 2 vol. **(CDU 40433(1-2))**

3e édition, Philippe Sers éditeur, Paris, 1988, 194 p., fig., ill., plans + 1 carte h.t. **(CDU 26600)**

Un ensemble de planches présente des vues générales ou de détails concernant l'établissement d'une cité neuve, la Cité Industrielle, supposée avoir 35 000 habitants, ayant des traits communs avec des villes du Sud-Est de la France, l'auteur de ce projet utopique imaginant l'utilisation de matériaux en usage dans cette région. Une centrale hydroélectrique fournit l'énergie à une ville construite autour d'une usine métallurgique et comportant des habitations, des services administratifs et des établissements publics, des écoles, des équipements sanitaires, une gare, des services publics.

■ **1923**

JOYANT Édouard (1872-1953)

Traité d'urbanisme, Librairie de l'enseignement technique Léon Eyrolles, Paris, 1923, 2 vol. in-4°,192 +111 p., plans, fig., gravures, dépl. h.t. **(CDU 40066(1-2))**

Sous une forme condensée, Joyant réunit une série de règles, d'exemples et de documents concernant l'urbanisme, afin de constituer un aide-mémoire pour les personnes averties et de donner une première initiation aux débutants. La première partie examine les éléments de l'urbanisme, puis les divers agencements entre les quartiers d'une ville, et enfin la législation urbaine. La seconde partie contient des exemples de plans de villes ou de cités-jardins choisis parmi des projets français.

■ **1924**

MUMFORD Lewis (1895-1990)

The city in history, La Cité à travers l'histoire, Traduit de l'anglais par Guy et Gérard Durand, Éditions du Seuil, Paris, 1964, 781 p., phot., bibliogr. Coll. «Esprit "La cité prochaine"» **(CDU 20)**

Centre religieux, thérapeutique, intellectuel, industriel, la ville, à partir d'un certain degré de concentration, secrète l'impérialisme et engendre sa propre destruction. L'auteur, dans cet ouvrage de synthèse et de référence, restitue ce cycle urbain et montre comment les hommes créent et détruisent leur société. De la cité grecque qui approche un moment l'équilibre, de la cité romaine dévorée par le spectacle, on passe à la cité moyenâgeuse organisée autour de son église et qui se dégrade dans le commerce. Puis, vient la cité baroque, tantôt raidie par la prédominance administrative ou militaire, tantôt s'épanouissant comme Venise ou Amsterdam en réussites inégalées. Avec la cité carbonifère commence une régression vers l'obscurité dont nous sortons à peine.

■ **1929**

POETE Marcel (1866-1950)

Introduction à l'urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'histoire. L'antiquité, Éditions Boivin, Paris, 1929, 358 p., fig. **(CDU 40264)**

2e édition, Préface d'Hubert Tonka, Éditions Anthropos, Paris, 1967, 360 p., fig., phot., bibliogr. Coll. «Société et urbanisme» **(CDU 51)**

Tout en exposant sa méthode et sa doctrine pour l'étude des villes, l'auteur traite de l'évolution des villes (naissance et développement de la ville, image de la ville, analyse du plan, cadre géographique, évolution du site, analyse du site urbain, composition), puis plus précisément de l'époque de l'Antiquité (villes égyptiennes, villes chaldéo-assyriennes, Athènes, origines et évolution de la ville grecque, la ville hellénistique avec l'exemple d'Alexandrie, fondation et évolution des villes hellénistiques, villes hellénistico-romaines et traits naissants de la ville moderne).

1931

GIOVANNONI Gustavo (1873-1947)

Vecchie città ed edilizia nuova, UTET Libreria, Rome, 1931.

1re édition française, *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Traduit de l'italien par Jean-Marc Mandosio, Amélie Petita et Claire Tandille, Introduction de Françoise Choay, Éditions du Seuil, Paris, 1998, 349 p., ann., index, glossaire **(CDU 37103)**

Penseur et urbaniste de l'entre-deux-guerres, Giovannoni propose une réflexion complexe sur l'urbain. Après avoir présenté les caractéristiques des villes anciennes et des villes modernes (société, circulation, et esthétique urbaine), il expose les principes et les phases des plans régulateurs, aborde l'aménagement et la mise en valeur des quartiers anciens, définissant de nouveaux concepts comme «patrimoine urbain» ou «maillage» ainsi que la «greffe des quartiers nouveaux sur le tronc ancien».

1933

DANGER René

Cours d'urbanisme. Technique des plans d'aménagement de villes, Préface de M. Risler, Librairie Eyrolles, Paris, 1933, 358 p., phot., plan **(CDU 40065)**

Cours d'urbanisme publié en 1933. Après quelques définitions et un bref aperçu de la législation française, la première partie présente les documents cartographiques nécessaires à l'étude. La deuxième partie décrit le processus de formation des agglomérations, puis analyse les causes des migrations urbaines, avant de présenter une typologie des formes urbaines. La troisième partie aborde les principaux problèmes urbains: climat, topographie, répartition démographique, fonctions urbaines, zoning, densité, transports, circulation, voirie, hygiène publique, espaces libres, esthétique urbaine et architecturale. Enfin, la dernière partie présente les aspects méthodologiques et réglementaires de la composition du projet urbain (principes de constitution du plan, servitudes édilitaires, phases de constitution du dossier, procédure d'approbation), ainsi que quelques exemples de composition urbaine.

1936

LAVEDAN Pierre (1885-1981)

Géographie des villes, Gallimard, Paris, 1936, 207 p., phot., plans, réf. **(CDU 40271)**

La définition de la ville est un des buts de cette étude qui se divise en trois parties: 1. Évolution des villes, analyses des différents facteurs historiques ou géographiques qui peuvent expliquer la formation, la croissance, le déclin de la ville; puis étude de l'agglomération elle-même considérée à un double point de vue, statistique et dynamique. 2. Les éléments de la structure urbaine, rues, places, surfaces bâties, quartiers. 3. La vie qui anime aujourd'hui cette structure, les problèmes posés par l'accroissement de la population urbaine, la circulation.

1941

GIEDION Siegfried (1888-1968)

1re édition française, *Espace, temps, architecture*, Éditions de la connaissance, Bruxelles, 1968, 552 p., phot. **(CDU 40227)**

2e édition française, *Espace, temps, architecture. Vol. 1: L'héritage architectural. Vol. 2: Vers l'industrialisation. Vol. 3: Le nouvel urbanisme*, Denoel-Gonthier, Paris, 1978, 3 vol. 244 + 257 + 244 p., phot. **(CDU 40228(1-3))**

3e édition française, Denoël, Paris, 1990, 529 p. Coll. «Médiations» **(CDU 23494)**

Après avoir examiné notre héritage architectural, l'auteur, décédé en 1968, étudie les nouvelles possibilités apportées par l'industrialisation et consacre des pages passionnantes à la nouvelle conception espace/temps dans l'art, la construction, l'architecture et l'urbanisme illustré par les réalisations remarquables en architecture de Gropius, Le Corbusier, Mies Van der Rohe, Alvar Alto et en matière d'urbanisme des japonais Kenzo Tange et Fumihiko Maki. Il critique le style international pour ses dérives et tient compte du goût du public pour l'art et la fonctionnalité.

■ **1946**

BARDET Gaston (1906-1989)

Pierre sur pierre : construction du nouvel urbanisme, Vincent Fréal et Cie, Paris, 1946, XII-290 p., ill., plans **(CDU 40073)**

L'ouvrage rassemble les principaux articles écrits par l'auteur entre 1934 et 1944, réunis dans six parties : un problème moderne : l'urbanisme ; évolution des villes ; circulation et sous-sol ; espaces verts, soleil ; le visage de la ville ; fondations du nouvel urbanisme.

■ **1947**

AUZELLE Robert (1913-1983)

Encyclopédie de l'urbanisme, Vincent Fréal et Cie, Paris, sd, 3 vol., 30 fasc. **(CDU 7434)**

Ouvrage international pour l'enseignement et la pratique de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture réalisé en collaboration avec Ivan Jankovic publié de 1947 à 1968.

■ **1949**

RASMUSSEN Steen Eiler (1898-1990)

1re édition anglaise, *Towns and buildings*, Londres, 1951.

1re édition française, *Villes et architectures: un essai d'architecture urbaine par le texte et l'image*, Traduit du danois par Maya Surduts, L'Équerre, Paris, 1984, 219 p., ill., plans, index. Coll. «Formes urbaines» **(CDU 16050)**

Rasmussen propose des analyses, illustrées de nombreux dessins, de l'architecture urbaine de plusieurs villes ou de leurs évolutions. Il traite successivement de la ville-temple de Pékin, de l'évolution de diverses villes coloniales de l'Antiquité à la Renaissance, des formes de villes idéales qui sont apparues à la Renaissance, du rôle de la prise en compte et du jeu de la perspective, de l'évolution de Rome jusqu'au XVIIIe siècle, du Paris de l'époque des Mousquetaires, de la villa italienne de la Renaissance ou de la période baroque, de la contribution hollandaise à la forme et à l'architecture des villes, du développement de Copenhague au XVIIe siècle, d'une comparaison du développement urbain historique de Londres et Paris et de quelques-uns de leurs éléments architecturaux typiques, de la place Amalienborg à Copenhague, de l'influence de l'architecture néoclassique, de l'existence historique des banlieues (notamment de Vienne et Copenhague), des boulevards de Paris au XIXe siècle, du rôle de la spéculation dans ces évolutions et de celui du fonctionnalisme.

■ **1961**

CULLEN Gordon

Townscape, The architectural press, Londres, 1961, 316 p., phot., fig., index **(CDU 112)**

Recueil de photographies et de textes illustrant les principes de l'art du paysage urbain. L'auteur, en un premier temps, décrit et image les ingrédients de base de cet art. Il les montre assemblés dans le contexte plus large de la scène urbaine et termine en révélant la poésie qui s'en dégage, à travers l'étude de villes existantes et la proposition de nouveaux projets.

1962

GIBBERD Frederick (1908-1984)

Town design, Architectural Press, Londres, 1962, 336 p., index, phot., plans, fig. (4e éd. révisée et augmentée) **(CDU 40437)**

Édition française, *Composition urbaine*, Préface d'Yves Vidament, Traduit de l'anglais par Thérèse Elzière, Dunod, Paris, 1972, 364 p., index, fig., phot., plans. (Coll. Aspects de l'urbanisme) **(CDU 5922)**

Illustré par de nombreuses photographies, cartes et plans de villes, ces illustrations servant d'exemples ou de base au texte – cet ouvrage propose une analyse détaillée et commentée des différents éléments qui constituent la ville. Les exemples sont choisis dans des villes le plus souvent anglaises, mais aussi françaises, italiennes, brésiliennes, etc. Dans une première partie, l'auteur s'intéresse à la conception de la ville dans son ensemble (son matériau brut, l'urbanisme et le développement urbain, l'espace, le temps, le plan, les schémas de circulation, les formes de paysage). La seconde partie est consacrée aux diverses formes et aux divers éléments constitutifs des centre-villes, des espaces publics, des centres commerciaux. La troisième partie traite des bâtiments industriels et de leur localisation, des ensembles industriels légers, des ateliers, installations ou industries de services. La dernière partie de l'ouvrage est consacrée au logement, aux divers aspects de ce qui constitue le voisinage, aux ensembles de maisons, aux ensembles d'immeubles d'appartements, aux logements implantés sur des pentes, aux ensembles à logements mixtes.

GUTTON André (1904-2002)

Conversations sur l'architecture. Tome VI : L'urbanisme au service de l'homme, Éditions Vincent Fréal et Cie, Paris, 1962, 655 p., fig., phot., bibliogr.

Pour Gutton l'urbanisme est la réflexion préalable à la production de la ville, comme la définition du programme l'est pour l'architecture. L'organisation des territoires ne peut être menée à bien que si elle est pensée en vue du bien-être spirituel et matériel de l'homme. Dans ce cours, la forme urbaine, traitée comme l'architecture, est présentée dans ses éléments (ensembles résidentiels, places, etc...) au travers d'un corpus de fragments urbains choisis pour leur exemplarité après une condamnation de l'esthétique machiniste. Les notions fondamentales de la théorie architecturale traditionnelle (notion d'organicité, d'harmonie et de caractère) sont appliquées à des ensembles urbains couramment qualifiés de moderne. La richesse du corpus, la qualité de la composition et de l'illustration, sont mis au service de la démonstration.

1965

CHOAY Françoise

L'urbanisme. Utopies et réalités. Une anthologie, Seuil, Paris, 1965, 448 p. **(CDU 15)**

Synthèse ordonnée des courants de pensée qui, depuis les débuts de la révolution industrielle, ont l'urbain pour objet. Argumenté par une anthologie regroupant des textes de trente-sept auteurs, souvent introuvables ou non publiés en France, l'auteur propose une thèse : le discours de l'urbanisme au XXe siècle n'est pas une réponse nouvelle à des problèmes nouveaux, mais, pour l'essentiel, la reprise de réflexions nées au siècle précédent et ordonnées autour de trois modèles : un modèle rationaliste (pré-urbanisme et urbanisme progressiste), un modèle traditionnaliste, et un modèle anti-urbain qui tend à réabsorber la ville dans la campagne (urbanisme naturaliste).

■ **1965**

LYNCH Kevin

The image of the city, MIT Press, Cambridge (Mass.), 1965, VII - 194 p., fig., phot., bibliogr., index **(IA 2257(1))**
L'image de la cité, Dunod, Paris, 1969, 222 p., fig., phot., bibliogr. Coll. «Aspects de l'urbanisme» **(CDU 14674)**

En s'appuyant sur l'étude de trois cités américaines (Boston, Jersey City et Los Angeles), l'auteur recherche les critères de la qualité visuelle d'une cité : structure, identité, signification. Il dégage les éléments composants cette image et les possibilités d'en jouer pour l'améliorer. Il propose de nouveaux principes de composition urbaine.

■ **1967**

BACON Edmund

Design of cities, The Vicking press, New - York, 1967, 296 p., phot., plans, bibliogr. **(CDU 1691)**

À travers l'histoire du développement urbain, des petites villes aux plus grandes métropoles (d'Athènes à Brasilia), E. Bacon démontre que les systèmes de mouvements (circulations piétonne, automobile, transports urbains) influencent autant le dessin de la ville que l'implantation des bâtiments ; d'où la nécessité de réaliser les plans en trois dimensions et d'associer le citoyen au projet urbain. L'analyse des œuvres des grands architectes, de Brunelleschi à Le Corbusier, permet de montrer que leurs travaux peuvent influencer le développement ultérieur de la ville et être poursuivis par les générations futures ; et que l'artiste peut aider à comprendre les principes de base de la composition urbaine.

■ **1969**

Mac HARG Ian (1921 - 2001)

Design with nature, Preface de Lewis Mumford, The natural history press, New - York, 1969, 198 p., phot. **(CDU 40664)**
1re édition française, «Composer avec la nature», Préface de Max Falque, *in Cahiers de l'IAURIF*, vol. 58 - 59, janv. - juin1980, 184 p., tabl., graph., cartes, phot. **(CDU 40665)**

«Composer avec la nature» c'est «dessiner» des projets dans un cadre naturel, mais c'est aussi «négocier» avec la nature, lui commander en lui obéissant. Pour MC Harg, les atteintes à la nature sont à limiter ; mieux encore, les projets doivent entrer dans l'évolution millénaire du monde au lieu de la contrarier, sous peine des sanctions les plus graves. Esprit positif, MC Harg ne nie pas la nécessite de l'aménagement. Il observe que la pratique actuelle de l'aménagement se concilie mal avec la sauvegarde et l'évolution de la nature. Convaincu que cette contradiction est soluble, il cherche à ouvrir les aménageurs à l'écologie et, avec habileté, les écologistes à l'aménagement. Son livre appelle à une meilleure compréhension mutuelle. La date de sa publication aux USA, 1969, postérieure d'une bonne dizaine d'années aux plus anciens travaux cités, confère à l'auteur un rôle indiscutable de précurseur.

■ **1974**

HANNING Gérald (1919 - 1980)

«La composition urbaine. Aménager c'est aussi composer le milieu de vie», Avant - propos de C. David, *in Cahiers de l'IAURP*, vol. 35, oct. 1974, 48p., fig., phot.

Exposé des principes de base des mécanismes de transformations des paysages à travers le canevas foncier de la région parisienne. Propositions pour une composition urbaine du paysage régional.

1977

CASTEX Jean ; DEPAULE Jean-Charles ; PANERAI Philippe

Formes urbaines : de l'îlot à la barre, Dunod, Paris, 1977, 230 p., tabl., fig., phot.,bibliogr. Coll. « Aspects de l'urbanisme » **(CDU 9078)**

2e édition, Éditions Parenthèses, Marseille, 1997, 196 p., ill., bibliogr. Coll. « Eupalinos » ; série architecture et urbanisme) **(CDU 36325)**

L'histoire de l'urbanisme moderne sous l'angle de l'évolution du tissu urbain, marquée par la désintégration progressive de l'îlot. Les cinq premiers chapitres étudient cinq exemples qui rendent compte de cette évolution : le Paris hausmannien (1853-1882) ; les cités-jardins de Londres (1905-1925) ; les extensions d'Amsterdam (1913-1934) ; l'action d'Ernst may à Francfort (1925-1930) ; les cités radieuses de Le Corbusier. Les chapitres 6 et 7 analysent respectivement les pratiques de l'espace associées aux différents avatars de l'îlot, puis l'élaboration et la transmission des modèles architecturaux. Enfin, un chapitre de conclusion aborde la période 1975-1995.

CERVELLATI Pier-Luigi ; SCANNAVINI Roberto ; DE ANGELIS Carlo

La nuova cultura delle città, Arnoldo Mondadori, Milan, 1977.

1re édition française, *La nouvelle culture urbaine. Bologne face à son patrimoine*, Traduit de l'italien par Emilio Tempa et Amélie Petita, Éditions du Seuil, Paris, 1981, 187 p., fig ., phot. Coll. « Espacements » **(CDU 12856)**

Présentation de l'expérience de réhabilitation et de reconstitution du patrimoine urbain lancée à Bologne dans les années soixante-dix : une aventure qui passe par la suppression de la spéculation foncière, l'arrêt du développement des banlieues, la restauration et la réutilisation des monuments pour des usages contemporains, l'installation de l'habitat social dans le centre historique.

1980

CHOAY Françoise

La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme, Éditions du Seuil, Paris, 1980, 374 p., bibliogr. Coll. « Espacements » **(CDU 11325)**

Nouvelle édition revue et corrigée, Éditions du Seuil, Paris, 1996, 378 p., index, bibliogr. **(CDU 34728)**

Toutes les cultures urbaines ont produit des écrits sur la ville et l'architecture. Mais c'est en occident, au XVe siècle, qu'est apparu pour la première fois un discours théorique qui prétend fonder, sur la seule autorité, les procédures d'engendrement du monde bâti. Ce discours « instaurateur » a depuis envahi la planète. La « règle et le modèle » s'attache a le démonter à travers la singularité des textes instaurateurs. Deux textes fondateurs sont analysés en détail : « De re aedificatoria » d'Alberti (1452) et « L'utopie » de Thomas More (1516). De nombreux autres auteurs sont commentés, tels que Perrault et Scamozzi pour le XVIIe siècle, Patte pour le XVIIIe, Sitte pour le XIXe, ou encore Alexander pour le XXe.

1988

MERLIN Pierre dir. ; CHOAY Françoise dir.

Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Paris, 1988, XIX-723 p. **(CDU 19575)**

2e édition revue et augmentée, PUF, Paris, 1996, 863 p. **(CDU 34688)**

3e édition revue et augmentée, PUF, Paris, 2000, XXII-902 p. **(CDU 52254)**

Un large éventail de concepts théoriques et pratiques sont définis. Les disciplines traitées sont, soit inclues dans le domaine général de l'aménagement et de l'urbanisme, soit connexes par rapport à ce champ. Les domaines suivants

sont donc abordés : art, architecture, construction, démographie, droit, économie, environnement, équipement, géographie, habitat, politique, sciences sociales, transports, etc.

■ **1990**

FAUX Monique dir. ; SMADJA Gilbert dir. ; DAVAL Jean-Paul dir.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GROUPE CENTRAL DES VILLES NOUVELLES PARIS, *L'art et la ville. Urbanisme et art contemporain*, Éditions Skira, Genève, SGVN, Paris, 1990, 259 p., fig., phot., bibliogr. **(CDU 23585)**

Cet ouvrage collectif associe à la fois une solide réflexion des professionnels de l'art urbain au sens de l'urbain, de l'art contemporain, de l'histoire de l'art à une présentation exemplaire de seize interventions d'artiste, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire réagissant sur des projets, principalement en villes nouvelles. Ce livre de rencontres urbaines est le fruit d'une réflexion engagée dans les années soixante-dix, pour produire des espaces urbains novateurs. Cette démarche s'inscrit en réaction aux projets des « grands ensembles » de l'après-guerre et pour lutter contre la « sarcellite » ou l'art urbain a laissé place à la préfabrication.

■ **1991**

GAUDIN Jean-Pierre

Desseins de villes. «Art urbain» et urbanisme. Anthologie, éd. l'Harmattan, Paris, 1991, 174 p., plans, phot. noir/blanc Coll. « Villes et Entreprises » **(CDU 25230)**

À travers une interrogation portant et la différenciation et l'articulation des savoirs urbains qui marque le XX^{e} siècle commençant, c'est la réflexion et l'expérience des premiers tenants de l'urbanisme qui est analysée ici : quelle lecture de la ville a-t-on été amené à construire ? Quel devenir a-t-on envisagé pour la vie urbaine et selon quels principes a-t-on organisé le projet d'aménagement ? Et qu'est-ce, enfin, que la décision en urbanisme ?

PINON Pierre

Lire et composer l'espace public, Les éditions du STU, Paris, 1991, 79 p., phot. noir/blanc, ill. et plans, bibliogr. **(CDU 24203)**

Après un constat des qualités attendues de l'espace urbain et des erreurs les plus fréquemment relevées dans les pratiques observées, l'auteur propose trois modes de lecture ou d'analyse (morphologique, pittoresque, historique) de l'espace urbain. En conclusion cette démarche est illustrée par un projet représentatif, à savoir, l'aménagement de la place de Stalingrad entre le canal Saint-Martin et le pavillon de Claude-Nicolas Ledoux.

■ **1993**

STEFULESCO Caroline

L'urbanisme végétal, Institut pour le développement forestier, Paris, 1993, 323 p., fig., phot., bibliogr. Coll. « Mission du paysage » **(CDU 28737)**

La mission paysage, créée en 1979 dans le cadre du ministère de l'Équipement et animée par Jean Cabanel, a mis en avant des grands principes qui ont été popularisés dans cet ouvrage au profit des professionnels et des services des collectivités locales. En s'appuyant sur de nombreux exemples pris dans l'histoire des villes, l'auteur propose des méthodes de conception des espaces végétaux, comme les squares, jardins, parcs et espaces verts. À travers ces exemples – illustrespour certains – on découvre l'importance des compositions végétales dans la structure des villes.

1997

MASBOUNGI Ariella ; MC CLURE Bert

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET URBANISME, *Plans et dessins. L'expression graphique des projets urbains*, Villes et territoires, Revue Urbanisme, Paris, 1997, 98 p., ill. coul., bibliogr. **(CDU 35806)**

Cet ouvrage présente les outils et les techniques de représentation facilitant le dialogue entre partenaires, lors de projets architecturaux et urbanistiques. Les expériences illustrant ces concepts proviennent de plusieurs pays : Jacques Pastorello dessinant un Paz à Marseille, les analyses graphiques du studio de Ferrari, l'illustrateur - paladin Albert Jaubert, « l'urban design » de Méats en Grande - Bretagne, de nouveaux langages graphiques par infographie, un paysage pictural étrange et provocateur d'Alain Sarfati, l'analyse des villes américaines assistée par ordinateur, le paysagiste - maquettiste Alain Marguerite, la force de la simplicité d'Antoine Grumbach, Alexandre Chemetoff jardinier donc urbaniste, les bienfaits de la simplicité, savoir présenter de Terry Schnadelbach, le regard du journaliste, les précurseurs du dessin urbain, Claws ouvre le dialogue entre urbanistes et usagers, Mediactif associe les résidents à la rénovation à Lyon, Saint Gall modèle de démocratie urbaine, projets urbains en Irlande du nord, rapport à l'image, Christian Devillers ou la maîtrise du temps réel, richesse du dialogue, ateliers de créativité pour Hambourg, un urbanisme de négociations, les trente ans de l'advocacy planning aux Etats-Unis, le fond n'est pas la forme pour les professionnels, le Stadtforum à Berlin, projets urbains et projets de communication, faire comprendre et faire rêver.

2000

ANTONI Robert - Max

Vocabulaire illustré de l'art urbain, www. arturbain.fr

Recueil illustré de définitions sur l'art urbain, structuré en cinq chapitres : de la perception ; de la composition ; de l'espace public ; du mobilier et du décor ; de la représentation, compos é de planches, textes et illustrations traitant de vocables chacun, et présenté dans leur évolution historique et géographique.

2003

GAUTHIEZ Bernard

Espace urbain : vocabulaire et morphologie, Monum - Éditions du Patrimoine, Paris, 2003, 493 p., cartes, phot., ill., bibliogr. Coll. « Principes d'analyse scientifique » **(CDU 57297)**

Dictionnaire spécialisé ayant pour objectif de mettre à la disposition des acteurs et concepteurs de l'urbain, des chercheurs, de tout public, un vocabulaire descriptif des espaces de la ville. Il réunit termes anciens et récents apparus depuis un siècle. Chaque terme est défini et assorti d'une notice, et classé selon la complexité des échelles : en commençant par les ensembles de grande échelle qui constituent l'espace urbain, en continuant par leurs composants à moindre échelle, les outils de l'analyse de sa forme, et en terminant par les outils de sa mise en forme, en termes de composition et de procédés, en accordant enfin, une importance particulière à l'aménagement des espaces publics.

« À propos de 3 ouvrages rétrospectifs »

article de Jean GOHIER, *in Urbanisme*, n° 213, mai 1986

L'histoire au quotidien

JEAN GOHIER

A propos de 3 ouvrages rétrospectifs

Suite aux articles du numéro 210 sur les formations en urbanisme, trois ouvrages récents permettent de mieux cerner la discipline urbanistique et sa pratique.

Le premier est la réédition des fameux « Préliminaires d'art civique » de l'architecte-paysagiste belge Louis Van der Swaelmen. Publié en 1916, premier traité d'urbanisme qui ait été écrit en français, cet ouvrage contient déjà tous les concepts qui constituent la base de l'urbanisme contemporain repris en 1933 dans la « Charte d'Athenes » des CIAM.

Face au « galimatias » actuel de la formation à l'urbanisme, telle que la présente le numéro 210 d'Urbanisme, nous avons souhaité attirer l'attention sur trois ouvrages récents dont la lecture, nous semble-t-il, permet de se faire une meilleure idée de ce que doit être la discipline urbanistique et sa pratique.

Le *premier* de ces ouvrages (1), dû à l'initiative de Pierre Puttemans, est une réédition intégrale des fameux « Préliminaires d'art civique » de l'architecte-paysagiste belge Louis Van der Swaelmen. Ce travail, publié en 1916, a constitué en effet le premier traité qui ait été consacré à l'urbanisme contemporain dans la langue française. P.P le signale explicitement dans sa préface puisqu'il écrit : « On peut considérer les Préliminaires comme une des réflexions les plus complètes et les plus originales qui aient précédé la « Charte d'Athènes », en même temps qu'une voie de recherche qui, prolongeant l'œuvre de Camillo Sitte et d'Ebenezer Howard, aurait pu conduire à un urbanisme moins rigide que celui des CIAM ». Et P. Puttemans de poursuivre en citant la définition de l'Art Civique, telle que la donne L. Van der Swaelmen (« L'Art Civique a pour objet la présentation esthétique, au moins satisfaisante, de tous les Dispositifs fonctionnels qui définissent la Cité et il s'étend à la Sauvegarde du Patrimoine collectif de Beauté artistique, pittoresque ou naturelle du Pays »), et en la commentant comme suit : « Il faut sans doute savourer le choix des termes et la disposition significative des majuscules de cette phrase, pour situer le contexte philosophico-esthétique des Préliminaires. Le fonctionnalisme a déjà fait des pas de géant, la biologie démontre que « toutes les choses se passent comme si elles tendaient vers un état de perfection », et Van der Swaelmen observe que « toute l'histoire des cités humaines est celle de ces approximations successives vers un Idéal en quoi se compénètrent deux instincts : le désir de l'Utile et le besoin du Beau ». Car, « s'appuyant sur les théories de Henry Van de Velde », notre P. P, Louis Van der Swaelmen ajoute qu'un « Beau fonctionnel existe incontestablement » et que « l'Adaptation rigoureuse de l'Objet à sa Destination est génératrice de Beauté, tout au moins d'Eurythmie ». Pour l'auteur des Préliminaires, l'analyse des éléments constitutifs de la ville et de leurs relations conduit à énoncer des « principes de localisation fonctionnelle » chaque partie a son rôle, sa fonction, rien ne doit se placer au hasard pour que la ville fonctionne bien. « L'Anatomie de la Ville doit constituer une Synthèse qui n'est pas loin de la synthèse biologique ».

Si l'on ajoute que L. Van der Swaelmen évoquait également les problèmes de l'aménagement rural et de l'aménagement national, et qu'il réclamait une double législation sur l'urbanisation et la protection de la nature, ainsi qu'un contrôle des constructions nouvelles (et P. Puttemans note à ce sujet « qu'il faudra attendre 46 ans pour qu'une telle législation se mette en place en Belgique), l'on conviendra aisément du caractère précurseur des Préliminaires.

Mais c'est sans doute par ses annexes méthodologiques que l'ouvrage reste le plus actuel. Si les concepts doctrinaux énoncés ne constituent plus une nouveauté, quoique beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui ignorés ou perdus de vue, l'annexe consacrée au « Civic Dévelopment Survey » de l'anglais H.V. Lanchester et le programme détaillé d'une « Encyclopédie des villes et de l'art civique » (idée reprise plus tard par Robert Auzelle) peuvent guider utilement la constitution d'une BDU (Banque de Données Urbaines) en fournissant un cadre de classement rationnel et une multitude d'indications sur les documents et renseignements à répertorier. Il est d'ailleurs amusant, à ce propos, de noter que L. Van der Swaelmen signalait déjà l'intérêt des « cartes photographiques prises à partir d'un ballon dirigeable ou captif ou même d'un cerf-volant ».

Le *deuxième* ouvrage (2), dû à Jean-Pierre Gaudin, animateur du « Plan Urbain » (4), est l'œuvre d'un chercheur scientifique qui s'est attaché à retracer l'évolution des idées et des faits relatifs à la planification urbaine dans leurs rapports avec les problèmes juridico-administratifs qu'ils posent. Dans cet ouvrage, consacré à la période 1900-1930, il retrace la lente maturation de la première loi française sur les « plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension », avec les innombrables débats auxquels elle donna lieu, tant au Musée Social qu'à la Chambre des Députés et au Sénat, avant de voir le jour en 1919. Sont ainsi évoquées les querelles doctrinales sur les libertés communales et l'intervention de l'Etat dans la planification urbaine, sur la rente foncière et le financement des opérations d'aménagement, sur la pseudo-compétence des élus et le regard tutélaire de l'homme de l'art expert en matière d'urbanisme. Ainsi peut-il évoquer la querelle, hélas toujours vivace, entre les ingénieurs et les architectes, entre les spécialistes des disciplines qui concourent aux études sectorielles urbaines et les protagonistes du « généraliste » spécialiste de la « composition urbaine ».

A lire cet ouvrage, dans lequel l'on retrouve la majeure partie des préoc-

L'histoire au quotidien

cupations d'aujourd'hui, l'on mesure l'importance de ces « pesanteurs sociologiques » si souvent pourfendues et pourtant toujours présentes, que ce soit en matière du rôle respectif de l'Etat et des collectivités territoriales en ce qui concerne l'utilisation des sols, en matière d'expropriation et d'indemnisation des sols, en matière enfin des compétences des diverses professions participant à la gestion du territoire. En décrivant avec le maximum d'objectivité les discussions qui eurent lieu il y a maintenant plus d'un demi-siècle, mais qui sont toujours sous-jacentes aux préoccupations actuelles, J.-P. Gaudin fournit aux praticiens et aux étudiants un excellent manuel introductif au Code de l'Urbanisme, tant il est vrai que pour appliquer des textes réglementaires, il faut connaître le pourquoi et le comment de leur existence. C'est pourquoi nous attendons avec impatience la suite de cette étude.

Quant au *troisième* ouvrage (3), il est d'un tout autre genre, mais est tout aussi intéressant pour ceux qui s'intéressent à l'urbanisme, en particulier à sa pratique : c'est celui, autobiographique, que vient de publier André Gutton (5). En rédigeant ce livre de souvenirs, sorte de « journal de bord » comme il le dit lui-même, d'une vie active qui couvre la période 1920-1980, l'ancien Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts et animateur (avec Rovert Auzelle) du Séminaire et Atelier Tony Garnier, a voulu porter témoignage des « heurs et malheurs » de la pratique de l'urbanisme telle que l'entendaient ses pères spirituels, les Pontremoli, Prost et Greber. C'est qu'au cours de sa longue carrière d'architecte-urbaniste et d'enseignant, A. Gutton a connu toutes les joies et toutes les peines qu'une telle profession est susceptible d'apporter : joie de triompher dans des concours (son premier succès prestigieux dans ce domaine fut obtenu pour l'aménagement de la rive gauche de l'Escaut à Anvers en 1932) ; satisfaction de collaborer pour le Service des Bâtiments Civils et Palais Nationaux à l'entretien de l'Institut de France et de l'Opéra ; peines engendrées par l'attitude de certains confrères enseignants et des étudiants à l'égard de son cours de théorie de l'architecture ; difficultés rencontrées dans son travail de concepteur en raison de la prolifération des réglementations techniques et des incompréhensions des décideurs (cf. son récit des péripéties de la réalisation de l'ensemble de « La Haye Griselle » à Boissy-Saint-Léger).

Mais ce qu'il faut dire de cet ouvrage, c'est qu'au-delà de la simple narration de faits personnels, et quel que soit le caractère subjectif et égocentrique des opinions et jugements de l'auteur, il apporte une contribution importante à l'histoire de l'urbanisme contemporain en éclairant les « états d'âme » de la génération qui vit cette discipline accéder au premier rang de l'actualité. En dirigeant l'un des premiers « Services Départementaux de l'Urbanisme » (celui de Seine-et-Oise de 1941 à 1943), A. Gutton fut de ceux qui aidèrent à la mise en place de l'Administration d'Etat de l'Urbanisme. Mais son renoncement à cette fonction montre aussi la difficulté qu'ont les architectes à rester sous le statut de fonctionnaire. Enfin, son évocation des aléas d'un enseignement complet de l'urbanisme, notamment à propos des avatars de l'Atelier et Séminaire Tony Garnier, montre à l'évidence l'antagonisme toujours latent entre la mentalité des « universitaires » et celle des protagonistes d'un enseignement « pratique ». Rien qu'à ce titre l'ouvrage d'A.G. mérite d'être lu et médité. De même sa tentative d'une analyse des « erreurs » commises à l'occasion de la réalisation des « grands ensembles résidentiels », tant par les autorités responsables que par les architectes-concepteurs apparaît non seulement comme un certain mea culpa mais aussi comme un avertissement et une invitation au changement. Il s'agit donc là d'une hagiographie passionnante qui, plus peut être que par les architectes, devrait être lue par ceux qui les utilisent.

En résumé, trois ouvrages de caractère rétrospectif qui, sous les éclairages différents, évoquent la période au cours de laquelle furent forgés les concepts de l'urbanisme contemporain et définies les conditions de sa mise en pratique. A des degrés divers tous trois montrent que cette pratique réclame, non seulement des connaissances diverses et étendues, mais surtout un « état d'esprit » propre à la conciliation et à la coordination d'exigences qui sont souvent contradictoires ■

(1) Réédition de l'ouvrage de Louis Van der Swaelmen : « Préliminaires d'Art Civique », édité à Leyde (P.-B.) en 1916 avec une préface de Pierre Puttemans.
Publication CIAUD/ICASD — 1980 — 299 pages 14 × 21 cm, 158, rue de Livourne, 1050 Bruxelles.
(2) « L'avenir en plan — technique et politique dans la prévision urbaine — 1900-1930 », par Jean-Pierre Gaudin.
Editions du Champ Vallon (collection « Milieux ») 1985 — 215 pages 15,5 × 21 cm, 01420 Seyssel.
(3) « De la nuit à l'aurore — conversations sur l'architecture » par André Gutton (2 vol. 327 et 344 pages 17 × 22 cm, 80 ill. hors texte).
Editions Zodiaque (collection « Visages et Documents ») Paris 1985.
(4) Cellule spécialisée de la Délégation à la Recherche et à l'Innovation, au ministère chargé de l'urbanisme.
(5) André Gutton, né en 1904. Architecte DPLG — Diplômé de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris. Architecte en chef des BCPN. Ancien professeur à l'ENSBA et à l'Institut d'Urbanisme. Membre de l'Académie d'Architecture. Président d'Honneur de l'Ordre des Architectes.

Le second, œuvre du chercheur scientifique Jean-Pierre Gaudin, retrace l'évolution des idées et des faits relatifs à la planification urbaine dans leurs rapports avec les problèmes juridico-administratifs qu'ils posent. Consacré à la période 1900-1930 il retrace la lente maturation de la première loi française sur les plans d'urbanisme.

Le troisième, d'un tout autre genre, est l'œuvre autobiographique de l'un des grands architectes-urbanistes français. Livre de souvenirs d'une vie active qui se déroula de 1920 à 1980 cet ouvrage porte témoignage de l'architecte-constructeur, de l'urbaniste et du professeur éminent que fut André Gutton.

En résumé, trois ouvrages rétrospectifs qui illustrent les divers aspects de l'évolution de l'urbanisme en France depuis le début du siècle et permettent de mieux cerner cet « état d'esprit » qui caractérise le véritable « urbaniste ».

TROISIÈME PARTIE

Exposition
« Robert Auzelle et le Séminaire »

L'exposition Robert Auzelle et le Séminaire a pour objet de présenter une série de planches permettant de comparer l'œuvre de Robert Auzelle aux activités pédagogiques du Séminaire réalisées depuis 20 ans.
L'exposition consultable sur www.arturbain.fr, s'organise en 4 titres représentatifs d'une même démarche : de la pédagogie, de la réalisation, du langage, de l'éthique.
Les établissements d'enseignement ou les sociétés peuvent organiser dans leurs locaux une conférence-débat sur l'art urbain avec un conférencier du Séminaire Robert Auzelle.

Séminaire ROBERT AUZELLE
arturbain.fr
Pour la promotion de l'art urbain

De la pédagogie

De 1961 à 1973 l'atelier Tony Garnier développe un enseignement sur projets d'aménagements urbains et territoriaux, qui lui sont confiés par contrat. 300 auditeurs, architectes, géographes, sociologues, économistes (...) regroupés en équipes pluridisciplinaires ont participé à ces études sous la direction d'André GUTTON et Robert AUZELLE.

Depuis 1992 le Séminaire Robert Auzelle propose un concours d'art urbain sur des thèmes d'actualité et d'éthique, aux étudiants et enseignants en équipes pluridisciplinaires. Les deux 1er prix exposés illustrent la méthode pédagogique (avant/après, séquences visuelles, vues associées à un plan...).

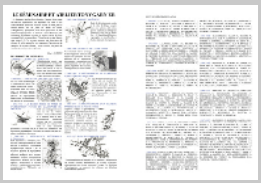

De la réalisation

Le cimetière paysager et l'art funéraire, un quartier d'habitations à l'échelle du piéton. Une promenade à travers différents projets de Robert AUZELLE illustrant la démarche d'un homme face au développement et l'éternité.

Le prix de l'action d'art urbain pour reconnaître les équipes et les qualités des réalisations présentées. La fiche de présentation d'une action lauréate avec sa partie descriptive, l'image mosaïque et l'analyse des trois critères.

Du langage

L'*Encyclopédie de l'urbanisme*, recueil d'exemples internationaux d'espaces publics, de plans de masse et d'ensembles architecturaux et urbains, support de référence pour l'enseignement.

Le *Vocabulaire illustré de l'art urbain*, recueil de définitions de termes utiles pour pouvoir parler de la ville et se comprendre entre professionnels et citoyens.

De l'éthique

Robert AUZELLE n'était pas seulement un praticien, sa bibliographie ne peut pas laisser insensible une personne amatrice de connaissances et de méthodes, pour l'homme et son avenir.

Découvrez les travaux du Séminaire à travers ses publications, pour que l'éthique du cadre de vie soit une préoccupation citoyenne.

ROBERT AUZELLE (8 juin 1913 - 22 décembre 1983)

	Études, publications, distinctions	Architecte	Urbaniste de l'État	Enseignant, vie associative
1931	Admission à l'E.N.S.B.A; étudiant à l'Institut d'Urbanisme.			
1936	Diplôme d'Architecte.			
1937		Monument de la Gendarmerie à Versailles avec C. Nicod; tombe du curé à Lammerville.		
1938		Exposition au Salon des Artistes français du projet d'*Un radiophare pour la Porte océane.*		Membre fondateur de l'Atelier supérieur d'urbanisme.
1939	Prix Chenavard pour un projet de *cimetière dans le désert de Retz.*	Exposition au Salon des Urbanistes français d'un projet de *Rénovation du quartier du Marais.*		
1941			Plans de reconstruction de Neufchâtel-en-Bray, Forges-les-Eaux, Serqueux, Formerie et Hardivilliers.	
1942	Inscription à l'Ordre des Architectes; lauréat de l'Institut d'urbanisme pour sa thèse sur *Les problèmes de sépultures en urbanisme.*	Projet du cimetière de l'Aiguillon à Nevers.		
1943			Plan régional de la Vallée de la Rance; urbaniste adjoint de J. Marrast à la D.G.U.H.C.	
1944		Projet d'agrandissement du cimetière Salonique à Toulouse.		
1945			Urbaniste en chef des 4 départements bretons.	Professeur de composition à l'Institut d'urbanisme.
1947	Encyclopédie de l'Urbanisme.	Plan du quartier de la Plaine à Clamart; projet de cimetière du Parc.	Exposition internationale de l'urbanisme et de l'habitation.	
1948			Directeur du centre d'études de la D.G.U.H.C.	
1951		Chapelle Saint-Vulgis à Mosloy; cimetière de Clamart.	Urbaniste à Papeete.	
1952		Palais de justice de Neufchâtel-en-Bray.	Plan directeur de Quimper et des communes voisines.	
1954		Extension du cimetière de Firminy avec Ch. Delfante.	Plan du secteur 7 à Paris.	
1955	Chevalier de la Légion d'honneur; prix Dejean de l'Académie d'Architecture.			
1956				Professeur à l'Institut d'urbanisme.
1957		Chapelle du cimetière de l'Aiguillon.		
1958			Urbaniste en chef de la ZUP de Vélizy-Villacoublay.	
1959		Théâtre, salle de bal et hôtel de ville de Neufchâtel-en-Bray.	Urbaniste-conseil de Porto et Aveiro.	
1961 1962	*Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace.*			Professeur à l'ENSBA, S.A.T.G. avec André Gutton.
1963	Inspecteur général de la Construction.	Quartier de Travaux à Clamart.		
1964 1965	*323 Citations sur l'Urbanisme; L'Architecte; Technique de l'Urbanisme; Dernières Demeures.*			
1966	Médaille d'urbanisme par l'Académie d'Architecture.	Résidences à Vélizy avec I. Jankovic.		
1969		Siège social de Fichet-Bauche à Vélizy; projet de parc funéraire à Valenton avec H. Patriotis et A. Mahé.		
1970 1971	*Clefs pour l'Urbanisme.*	Projet du cimetière des Joncherolles avec H. Patriotis, P. Lery et J.-P. de Conti.		
1972		Projet *Tête Défense* avec H. Patiotis.		
1973				Cesse ses activités d'enseignant au S.A.T.G.
1976				Président de l'Académie d'Architecture.
1979		*Jardin des bronzes* à Saint-Rémy-les-Chevreuses avec H. Patriotis.		
1980	*À la mesure des Hommes.*			
1984	**Fondation du Séminaire Robert Auzelle, Association Loi 1901 Pour la promotion de l'Art Urbain**			

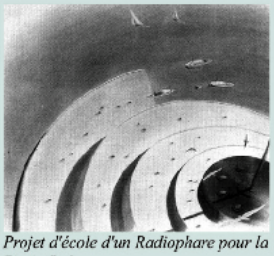

Projet d'école d'un Radiophare pour la Porte Océane

La Cité de la Plaine à Clamart

Le cimetière des Joncherolles

Robert Auzelle lors d'un colloque à Porto, 1961

Séminaire
ROBERT AUZELLE

arturbain.fr

ART URBAIN

"Ensemble des démarches pluridisciplinaires conduisant à créer ou à transformer des ensembles urbains avec un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la vie sociale et du respect de l'environnement."

Association Loi 1901 Reconnue d'utilité publique J.O. 2 mai 2004
Siège social : Conseil National de l'Ordre des Architectes
Secrétariat : CGPC/SRA Tour Pascal B 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. : 01.40.81.68.34 - Fax. : 01.40.81.23.95

www.arturbain.fr

Laboratoire internet : 38, rue Liancourt 75014 PARIS
Tél. : 01.40.64.49.46 - Fax. : 01.40.64.49.47
seminaire.robert.auzelle@wanadoo.fr

Objet
Promouvoir l'**Art Urbain** par la mise en oeuvre d'actions pédagogiques et culturelles avec la participation des membres : personnes physiques, étudiants, enseignants, professionnels et élus, ainsi que des personnes morales : sociétés, associations et organismes publics et privés concernés par la qualité du cadre de vie.

Conseil d'administration 2004
Président fondateur : Robert-Max ANTONI
Vice-présidents : Christianne HARLES-LEVASSEUR, Jean-Paul DUMONTIER, Alain LAVOISIER
Trésorier : Jacques-Henri BORD, *Trésorier adjoint :* Eric BERGER, *Secrétaire :* Murielle GOLUB
Membres : Véronica BENINI, Anne BOUCHE-FLORIN, Jean-Pierre BUREAUX, Roger DESBIENS, Jean-Paul GARCIA, Claude HUERTAS, Jean-Claude MANTEUIL, Aude VASPART

Robert Auzelle (1913-1983) : un grand urbaniste

Architecte, ses travaux sont marqués par l'intérêt qu'il porte au travail en **équipe pluridisciplinaire**. Participe à la Reconstruction comme urbaniste en chef de l'Etat. Professeur de composition à l'Institut d'Urbanisme en 1945. Urbaniste à Papeete en 1950. Pendant 15 ans avec André Gutton, professeur à l'Atelier Tony Garnier. Inspecteur général de la Construction au Conseil Général des Ponts et Chaussées. Président de l'Académie d'Architecture. Auteur de : "L'Architecte", "Dernières Demeures", "l'Encyclopédie de l'Urbanisme" avec Ivan Jankovic.
Sa devise : Toujours apprendre.

Vocabulaire Illustré

Il a pour objet de vulgariser un ensemble de termes, qui permettent de définir les éléments qui composent la ville ou qui marquent l'urbanité : "la perception urbaine", "la composition", "les espaces publics", "le mobilier et le décor" et "la représentation" constituent les différents chapitres de cet ouvrage qui doit permettre de lire la ville.
Aider le citoyen et le professionnel à parler un langage commun, telle est l'ambition de ces travaux inspirés de l'Encyclopédie de l'Urbanisme.

Concours International d'Art Urbain

Il rappelle les études de l'Atelier Tony Garnier. Il s'agit pour des **équipes d'étudiants et d'enseignants** de différentes écoles du cadre de vie, de procéder à des analyses urbaines intégrant les problématiques des municipalités sur les sites proposés par ces dernières. Chaque équipe doit, sur l'esquisse, faire figurer la comparaison entre l'existant et l'état proposé. Les différents thèmes annuels illustrent les questions d'éthique du cadre de vie.

Prix arturbain.fr

L'objet de la **rencontre annuelle entre professionnels du cadre de vie** est de rassembler pour les comparer, des opérations privées et publiques d'habitations ou d'équipements, ou des actions exemplaires lesquelles par leur qualité illustrent la définition de l'Art Urbain donnée par le Séminaire. Les prix sont décernés à l'issue d'un vote émis par les lauréats eux-memes et le public.

Formations-stages et Formation permanente
S'adressent aux **étudiants BAC+4** qui apportent leur concours sur :
1/Le Vocabulaire Illustré de l'Art Urbain : établir à partir d'une méthodologie fixée par l'auteur un recueil documentaire et pratiquer le métier de documentaliste-projeteur.
2/Les conférences et projets sur l'Art Urbain : établir à partir de travaux exécutés dans le cadre du "concours d'Art Urbain", une rétrospective sur le thème annuel.
3/Les actions exemplaire d'Art Urbain : établir une présentation des actions avec les sociétés lauréates du Prix arturbain.fr.
4/Le milieu professionnel du cadre de vie : établir des fiches d'identité des sociétés membres du Séminaire et les liens internet avec celles-ci.

Sociétés membres

La consultation des fiches d'identité des sociétés membres du Séminaire Robert Auzelle permet d'accéder au site internet de chacune d'elles. Les membres bienfaiteurs peuvent disposer d'une bannière.
Académie d'Architecture, AFTRP, AMOFI, ANAH, AREP, Bouygues Immobilier, CERTU, CNOArchitectes, CNO Géomètres-experts, COFIUAT, CSTPL, ECO MAIRES, EPA Cergy-Pontoise, EPAD, EPA Marne-la-Vallée, ESCOTA, Espace-Elec, FRANCE -TERRE, Foncier Conseil, IAURIF, OPAC de Paris, SANEF, SAPN, SAPRR, SCET DOM TOM, SEERI IDF, SEMICOB, SEM PRO, SETIF, SNAL, SODEARIF, TERRABATIR, TERROCEANE,URBAM-CONSEIL, etc...

Cotisation annuelle : Etudiant 10 €, Membre de soutien 20 €, Société par part de 400 €

LE SÉMINAIRE ET ATELIER TONY GARNIER

" Le Séminaire Atelier Tony Garnier s'adresse à de jeunes architectes, diplômables ou diplômés. Ils sont ce que l'enseignement qu'ils ont reçu les a faits, ils sont plus ou moins doués; ils ont plus ou moins de talent, d'imagination; qu'importe, nous nous proposons de leur donner progressivement le sens de l'intérêt général, nous entendons développer en eux la notion exacte de leurs responsabilités personnelles à l'égard de la société dont ils font partie.[...] Car il nous importe peu d'en faire des rêveurs de villes nouvelles, des amateurs d'utopies ou des imagiers de science-fiction : nous voulons en faire des hommes de collaboration efficace."

Robert AUZELLE

LES TRAVAUX DE L'ATELIER :

- 1961-1962 : LA ZONE DE LA DÉFENSE

L'Établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD) a confié au SATG une mission en vue de réaliser une étude fondamentale sur le rôle des territoires situés au-delà des limites de l'EPAD.

- 1962-1963 : LE QUARTIER DES HALLES À PARIS

Ce sujet confié à l'Atelier par la Préfecture de la Seine a été mené suivant cinq thèmes : proposition pour un espace vert, un nouveau quartier d'affaires, un centre hotelier parisien, un regroupement administratif, la localisation des services de la comunauté.

- 1963-1964 : LA RÉGION NORD DE PARIS ET L'UTILISATION FUTURE DE L'AÉROPORT DU BOURGET

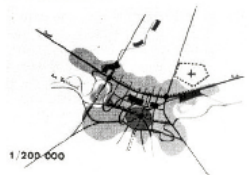

Étude sur l'aménagement d'une zone de 725 ha. Thèmes retenus: noyau restructurateur de la banlieue nord de Paris, réimplantation industrielle suivant un axe est-ouest, pénétration des espaces verts dans la ville, ensemble universitaire, création d'un lac et d'une cité olympique, parc d'exposition permanente de l'Europe et la création d'un parc de la culture, des loisirs et des sports.

- 1964-1965 : METZ-NANCY, MÉTROPOLE D'ÉQUILIBRE

Sept hypothèses : métropole polynucléaire, Métropole linéaire de deux millions d'habitants, Doublement démographique localisé : de la nébuleuse urbaine à la métropole régionale, Organisation linéaire à fonctions multiples avec accroissement des villages, Fédération de groupements urbains et d'un parc régional, groupement de noyaux urbains à équipements supérieurs complémentaires, Métropole en quatre centres.

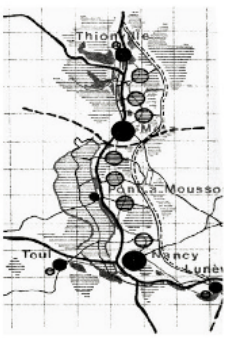

- 1965-1966 : DIJON ET SA RÉGION

Étude du développement urbain de la ville de Dijon, compte tenu des options déjà prises pour la création des métropoles d'équilibre.Cette étude a donné lieu à 12 hypothèses différentes, regroupées en trois familles : locales, régionales et européennes.

- 1966-1968 : LA HAUTE VALLÉE DE L'OISE

Les étudiants ont ici envisagé le développement futur de cette région qui prévoyait un doublement de sa population. Hypothèses : concentration des aménagements sur un point précis; répartition des nouveaux aménagements sur toute la zone.

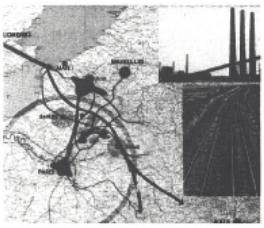

- 1968-1969 : L'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION FORESTIÈRE DES YVELINES

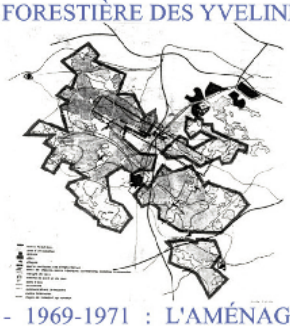

Trois groupes de travail ont été définis afin de résoudre le problème posé par l'aménagement d'une région. Il résulte de ces travaux trois approches : une approche globale, une autre fonctionnelle, et une approche locale.

- 1969-1971 : L'AMÉNAGEMENT D'UN SECTEUR PARISIEN (Gares du Nord et de l'Est)

Objectifs majeurs d'aménagement : réaliser des pénétrantes ferrovières dans Paris, en particulier la liaison des gares du Nord ou de l'Est-gares de Lyon ou Austerlitz; accentuer l'effort de rénovation; améliorer l'accueil des minorités étrangères; déconcentrer les emplois de Paris vers la banlieue; transformer les terrains vagues en espaces verts et améliorer l'équipement sportif.

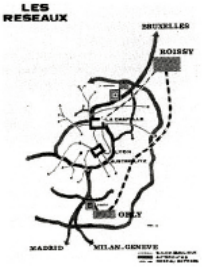

- 1971-1973 : BANLIEUE NORD DE PARIS

Trois scénarios ont été imaginés par les étudiants : aménagement au niveau régional; aménagement au niveau préfectoral; aménagement au niveau communal lorsque les décisions d'aménagement ne peuvent être obtenus aux échelons administratifs supérieurs.

LISTE DES STAGIAIRES S.A.T.G.

- 1961-1962 : ALCINA H.; ATHANASSOPOULOS C. ; BARBARY J. ; BARTHE J. ; BAUMER M.; BELOTTI A.; CSOKAS N.; DANICIC S.; DECAP J.; DOUADY C.; DUPLAY M.; DURAND G.; FABRE R.; FROTTIER J.; GIGOU J.; GROSBOIS L.; MANG H.; NAZARENKO M.; N'DIFO M.; NGHIA T.; REYMOND H.; TANG P. V.; TAUBE P.-E.; THIRIET G.; THOMAS A.; THUAN N.P.; TORRES J.

- 1962-1963 : ALAGUILLAUME J.-L.; BICHET G.; BLANCHET B.; BOCRIE J.; BUU DINH; CAZALS J.-P.; GOGUEL B.; GRANGER J.-M.; GUILLIEN F.; HAUVESPRE A.; HESS F.; KOUROUDJIDES A.; LEBAUD M.; LELONG C.; LUU VAN HOA; MADOZ M.; MASSIP B.; MATHIEU B.; MEREAU J.; NGUYEN V.T.; PELANJON H.; PERROLAZ J.-M.; RAFAMATA NANTSAO J.; ROBERT J.; SARFATI A.; SODOGANDJI M.; SOULIER L.; TOCCOS S.; TUYNMAN G.; VILLEPREUX-ADAM F.; ZAHIR A.

- 1963-1964 : AUBRY J.-M.; BABADJIAN C.; BERGER M.; BERREBI M.; BLAREAU P.; BOISSEAU P.; BOYER M.; CABRITA G.; COURRECH F.; DELLUS J.: DEMANCHE P.; DREVON H.; DUFOUR J.-L.; DURAND-ROGER G.; FERE M.; FERRIEUX R.; FORGIA L.; GAUBERT P.; GUILLO E.; KALESKI B.; KARRAI H.; LEGER M.; PREVOT Y.; THIN G.; TOURTIER B.; VERNY P.; WURSTEISEN G.

1964-1965 : AGUTTES P.; ALZUA J.-J.; BAUER G.; CALSAT F.; CHAIX R.; DELALIEU P.; DOAT F.; DOLLFUS J.-L.; ECHRAGH A. H.; FALISE J.; FONQUERNIE B.; FORT A.; FRANGUIADAKIS N.; GARCIA G.; GOJON D.; HAJAIJ A.; HARDY J.-P.; HELMY M.; HUBER A.; KOBAKHIDZE P.; LACHAUD P.; LEFORT J.-P.; LEGRAS R.; MAISONNEUVE J.; JOUBERT-MELCHOFF V.; MORABAI V.; MOYAT C.; NADAUD J.; NOIZETTE J.; PAMART E.-M.; PAYAN D.; PETERHANSEL F.; RICOU C.; TCHEN KIEN TSAI; VOSKIAN A.; YEHIA A.

- 1965-1966 : ACS V.; ALAMY J.-P.; ARBOUSSE-BASTIDE J.-P.; BERQUIN A.; BONNEFOY E.; BOUDON P.; BUREAU DU COLOMBIER P.; BUSSIERE F.; CANCIO MARTIINS G.; COT C.; DELPY B.; DUMAS E.; DURAND J.-P.; DUTHOIT J.-P.; HENNUYER M.; LANGLET J.-L.; LANGLOIS G.; LAPCHIN J.; LESIEUR J.; MOINI F.; MOMFERRATOU M.; MORYUSEF P.; MOSCA S.; MOUTARD P.; NOEL G.; OFFENHENDEN M.; PARENT J.-F.; PARTOUCHE M.; PATRIOTIS H.; PAYEUR F.; PERRE A.; PERRE H.; ROBICHON O.; SOISSON G.; VAGO J.-P.; VINCENT L.; VINEY C.; ZAKRI N.

- 1966-1967 : AUBERT J.; BOUCHAUD C.; BROCERO A.; CHRISTOPHE C.; COLBOC P.; DAGLIO M.; DELLI G.; DELLUS I.; DONZET H.; DUCOUX C.; DUGES O.; FABRE A.; FAVATIER B.; FRISCHLANDER A.; GICQUEL G.; GILBERT L.; GRUBER J.; GUIGUES S.; HENNEMAN S.; HERRENSCHMIDT A.; JOAB J.; LAPPARENT P.; LODS B.; LOSOXSKI J.; MACARY M.; MAI THANH TUNG;MAURES J.-C.; MISSEY G.; MOLLE P.; MORITZ M.; MOYON C.; NGUYEN H. C.; NOUVIAN J.-L.; PAGNON P.; PERRIER J.-P.; PINO-GARCIA T.; PUJOL J.-L.; REMBISZEWSKA I.; RIBEIRO P.; ROSCIAN C.; STINCO A.; THOMAS M.; TONKA H.; TWITCHETT W.; WEBER J.; ZUBLENA A.

-1967-1968 : BEAUDRIER P.; BILLON A.; BODARD P.; BOUDOIN B.; CALAME P.; CLEMENT P.; COGNACQ P.; COMBY J.; COTTREL A.; COULETTE M.; DENIS J.-L.; DESPORTES T.; EGGERMANN F.; ELM P.; ERNECQ J.-M.; FAYARD M.; FOUQUET M.; JEAN G.; LE BLEU F.-X.; LEGROU J.-P.; LOINGER G.; MOGNETTI J.-L.; NINNIN B.; PICARD L.; PIECQ J.; RATHLE J.-P.; ROCHE J.-Y.; ROSSETTI J.-P.; ROTENBERG E.; ROUX J.; SARFATI J.; SCHEINDRE L.; SOLERE G.; VAEZI S.; VINCENT A.; VIVIEN P.; VOISSET J.-M.

-1968-1969 : ANSIDEI M.; AUBERT M.; BLANC B.; BROCARD A.; CAZAL R.; CLARENS G.; DOLLFUS M.; DUQUET J.-G.; ETEZAD-HEYRADI H.; FORTE W.; FOUQUOIRE J.; GALLET G.; GELLY J.-P.; LACROUX S.; LARRIEU C.; LEMESLIF S.; LONGEOT J.; LUC C.; MARTINEZ G.; MOGENET M.; NAMAN A.; NATCHEV Z.; OKUMURA T.; PAPIN F.; PAQUET J.-G.; POLIVKA H.; POLIVKA M.; SCOBELTZINE A.; SKINAZI J.; SPILIOPOULOU M.; SZITA I.; TOURNIER J.; VERDIERE J.-F.; VILETTE C.; VOINCHET B.; YOBA C.

-1969-1971 : ARMAND J.-L.; AUBER D.; BERNARD-SIMONET H.; BLANCHARD R.; BOCQUET J.; CHAMANT M.; CHAMPION P.; COMBARNOUS C.; COUDRAY F.; DEGAINE J.; DEPAUW J.; DUCELLIER G.; FEGYVERES Y.; FINELLI J.-C.; GANEV S.; GAYMARD D.; GROSJEAN A.; HENNUYER-FEBVRE N.; HENRY X.; JOUBERT J.-P.; JOURNE G.; LAFON J.; LUNGO-UCLES M.; OGIER C.; ORSELLI M.; OUDIN A.; PAVEC C.; PERRIGUEY G.; PLECKO M.; PUECH P.; RODONOV N.; RIBOULET G.; RONSSERAY D.; SANICKA J.; TIERCHANT A.; TONEV N.; ZERBIB M.

- 1971-1973 : ARCHIERI J.-F.; BARDEL P.; BATAILLE M.; BENDA W.; BENOIT G.; BOUVIER F.; BOUVIER G.; BUHRLE A.; CAMARA B.; COIGNET A.; COLBOC V.; COLBOC M.; CONSTENSOUX P.; CROS Z.; DANTU P.; DAVI A.; DEHERTOGH B.; DELESNE J.-C.; DELHOMME P.; DENIZOZ N.; DIEHL G.; DIOT G.; DURANTHON M.-C.; FLOM J.;, FOLTZ B.; GIGANTE A.; GOTH E.; GREMONT Y.; GUILLAUME A.-M.; GUILLAUME E.; HANACHOWICZ F.; HERAUD A.; HUERTAS C.; LACOTE M.; LAGNEAU J.-F.; LE GENDRE A.; LETOREY D.; MARTIN C.; MAURIN Y.; MONLEZUN A.; PERCHE J.-M.; PIQUET T.; PLANTINET J.-J.; PRUNET J.-M.; QUAZZA J.-L.; RAYTCHINOV K.; RIGAUDEAU G.; RIGAUDEAU P.; ROBIN H.; RUELLAND J.-J.; SAFAR T.; SAMSON A.; SAMUEL J.-P.; SCHLAGDENHAUFFEN J.-F.; SIDOBRE M.; TOINET M.; TOURAILLES J.-S.; VAYNE D.; WHATLEY-DIAS S.

LE CONCOURS INTERNATIONAL arturbain.fr

Le concours d'art urbain rappelle, par bien des aspects, les études qui se déroulèrent à l'atelier **Tony Garnier** animé par André Gutton et Robert Auzelle à l'ENSBA.

Chaque année, des équipes d'étudiants et d'enseignants, appartenant à différentes écoles de **diverses disciplines,** procèdent à des **analyses urbaines** intégrant les problématiques des municipalités qui proposent un site.

Chaque équipe rend une planche de format A1, travaillée par **infographie**, où figure la comparaison entre l'**état existant** et l'**état projeté**, lequel est traduit sous la forme d'une **esquisse** illustrant un programme d'intentions destiné à **améliorer le cadre et les conditions de vie** des habitants. Cette méthode permet d'évaluer la qualité des propositions et de susciter le débat.

Les thèmes annuels, choisis avec les enseignants des établissements associés à cette démarche par le Conseil d'administration du Séminaire posent des questions d'actualité et d'éthique du cadre de vie.

Un cycle de **conférences** est organisé en janvier dans les écoles associées avec des experts et les représentants des municipalités pour un débat d'idées et favoriser l'échange entre les étudiants et les enseignants.

Les membres et amis du Séminaire à la remise des prix (Ch. Rambert, J. Dellus, Mme Auzelle, O. Brochard.)

Un **jury pluridisciplinaire** rend compte de ses conclusions et de ses choix lors de la remise des prix et de l'exposition publique des travaux.

Cet exercice rapproche les enseignants de l'art urbain en leur permettant de participer au réseau des écoles associées à cette démarche. Cet enseignement permet aussi aux étudiants qui l'ont choisi de rencontrer des élèves d'écoles différentes (université, écoles d'art, d'Architecture, d'ingénieur, de paysage...) et de travailler ainsi en équipe pluridisciplinaire.

La remise des prix à l'Ordre des Architectes, 1998 (J.P. Dumontier, J.P. Bureaux, G. Uniack, R.M. Antoni et R. Narboni)

Thèmes et premiers prix :

1992 : **"Les espaces publics ordinaires"** - Jean-Baptiste FLICHY (ESAJ), Sandrine JOURDAIN (E.A. P.C.), Christophe MARION & Thierry MENTION & Céline RICHER (E.I.V.P.)

1993 : **"Les éléments naturels et l'espace public"** - Pierre VINCENT (E.A. VERSAILLES)

1994 : **"Les entrées de ville"**

1995 : **"Les espaces publics délaissés"** - Céline PETREAU (E.A.Villette)

1996 : **"Améliorons la vie de notre quartier"** - Jill LELOUTRE (E.A. Versailles), Olivier NOYELLE (IUP), Ludovic BASTID (IUP), Safia AMAROUCHE (E.A.V.M.) et Séverine MIGNOT (E.A.V. M.)

1997 : **"Ronds-points et carrefours"** - ARNOLD Hélèna (école CAMONDO) - HELMAN Valérie (E.A. Versailles) - BOUCHERON Olivier (EAV) - EUVERTE Magali (EAV)

1998 : **"La ville en lumière"** - Daniel NAGLE (Edimbourg Collège Off Art)

1999 : **"La convivialité urbaine"** - Grégory EWEST (E.A.P.V.M.)

2000 : **"Les potagers du XXI^{e} siècle"** - Christophe OLANIER (E.A.P.V.M)

2001 : **"La ville pour les personnes à mobilité réduite"** - Olivier TERRONES et Dan-Alexandre BECKER.

2002 : ***"Autour de l'école"*** - Sébastien BERTHET, Céline BOURDON et Chiari MARIONI

Tous ces projets figurent sur **www.arturbain.fr**

Projet premier prix en 1999, étudiant : Grégory EWEST / enseignant : Michel REGEMBAL.

Projet premier prix en 2001, étudiants : Olivier TERRONES et Dan-Alexandre BECKER / enseignant : Dominique LEDOUX.

LES CIMETIÈRES ET LA CITÉ DE LA PLAINE

Sépulture évolutive de Robert Auzelle et de sa famille dans le secteur forestier du cimetière du Parc à Clamart.

Point de vue n° 5 : l'esplanade d'entrée avec l'ovale d'accès en arrière plan.

"La première manifestation de l'intérêt que Robert Auzelle portera toute sa vie à "l'Ultime question" apparaît déjà dans le choix du sujet qu'il se propose de traiter pour le Prix Chenevard, ***un cimetière dans le désert de Retz.***

Le cimetière de l'Aiguillon en 1942 :

Dans ce projet, Robert Auzelle met au point déjà l'essentiel de sa conception selon laquelle le cimetière doit "*inspirer le respect, faciliter le recueillement et apporter une solution véritable à l'encombrement et aux résultats décevant de l'inhumation en fosse commune.*"

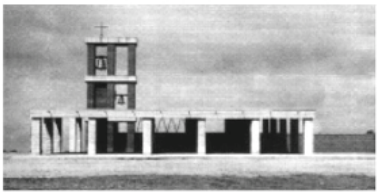

Aire des cérémonies du cimetière de l'Aiguillon à Nevers.

Le cimetière du Parc à Clamart en 1950 :

Proche du nouveau quartier de la Plaine (voir plan ci-contre), cette réalisation présente les mêmes effets de calme, de recueillement et de sérénité obtenus par la disposition des lieux qui organise lentement le cheminement du visiteur.

La sculpture de Maurice Calka donnant le graphisme des signes du zodiaque dans 4 civilisations.

Le cimetière intercommunal des Joncherolles en 1958-1970 :

Réalisé à Pierrefitte-Villetaneuse, avec R. Gervaise puis H. Patriotis, P. Lery et J.-P. de Conti. Dans cette réalisation, c'est encore par une architecture monumentale et par l'importance du symbolisme développé dans la sculpture que le cimetière est traité.

"Les trois Parques", sculpture de Maurice Calka marque l'entrée du cimetière des Joncherolles

Le cimetière intercommunal de la Fontaine Saint-Martin en 1969 :

Réalisé à Valenton en collaboration avec H. Patriotis et A. Mahé. Ici, l'architecture gagne en importance et tente de magnifier les lieux, soutenue par un programme de sculptures réalisées en granit par Pierre Szekely symbolisant les âges de la vie."

Le cimetière de la Fontaine Saint-Martin à Valenton.

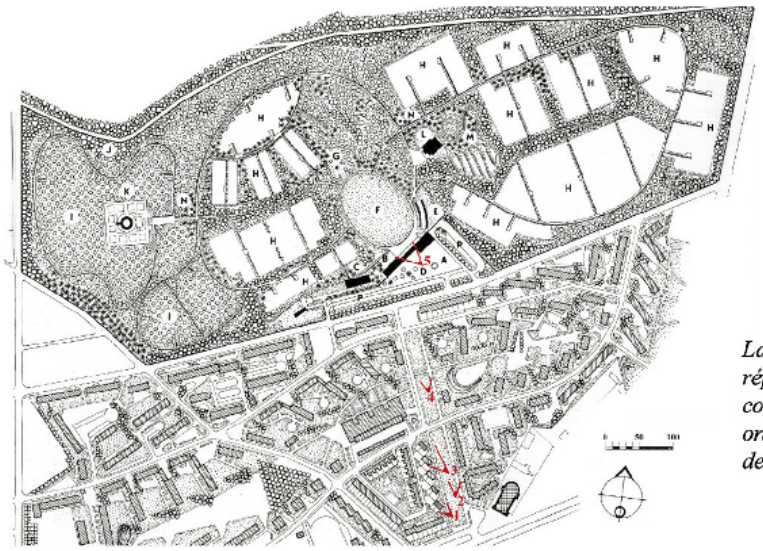

La "coulée de verdure" organise la répartition des équipements (rouge : commerces, bleu : enseignement et culte, orange : services socioculturels et aires de jeux, vert : promenade.)

LES GRANDS POINTS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA CITÉ DE LA PLAINE À CLAMART, 1947 :

- **"Séparation la plus large possible des circulations piétonnes et automobiles**. Cette séparation est assurée par une **"coulée de verdure"** qui abrite l'ensemble des équipements publics et des services communs et les relie directement [...] aux bâtiments d'habitation.

- **Les difficiles conditions climatiques** du Plateau de Clamart exposé aux pluies, aux vents dominants et à des écarts importants de température ont dicté l'étude des plantations.

- Les modes de vie, l'incidence des densités de surfaces bâties sur les relations humaines, le rôle et la localisation des équipements de quartier, les relations entre les classes sociales, autant de **positions innovantes** face à la production massive des grands ensembles.

- L'équipe de conception expérimente aussi pour la première fois en France la **"méthode d'organisation polyphonique"** préconisée par l'urbaniste Gaston Bardet pour la composition des grands ensembles, qui consiste à établir un parti d'urbanisme en synthétisant les qualités des partis projetés par chaque membre de l'équipe.

- Conscients des limites imposées par la constructions des HLM, Robert Auzelle et son équipe optent pour une **simplicité et une qualité constructive** qui garantissent dans le temps une certaine résistance et une réelle économie d'entretien."

Texte extrait de la brochure *Robert Auzelle, L'urbanisme et la dimension humaine;* IFA, février 2000.

Point de vue n°4

Point de vue n°3

Point de vue n°2

Point de vue n°1

LE PRIX arturbain.fr

Le Séminaire Robert Auzelle organise chaque année le **Prix de l'Action d'Art Urbain**, avec le parrainage du Plan Urbanisme, Construction et Architecture et Espace Elec.

Ce concours est ouvert à tous les professionnels publics ou privés du cadre de vie, membres du Séminaire Robert Auzelle, ayant réalisé une action d'Art Urbain.

Les actions exemplaires doivent être conduites par des **équipes pluridisciplinaires** et réalisées dans un souci d'évaluation :
- de la qualité architecturale,
- de la vie sociale,
- du respect de l'environnement.

Organisateurs 2000 : R.M. Antoni et G. Vauzeilles, du Séminaire Robert Auzelle et D. Lavenere, président du SNAL (au centre)

Chaque lauréat présente une fiche (voir ci-contre) et dispose de six minutes pour faire valoir l'intérêt de l'action.

Originalité de ce concours : après s'être mutuellement auditionnés, le Prix et trois mentions sont décernés par la dizaine de lauréats eux-mêmes :
- mention "qualité de la vie sociale",
- mention "qualité architecturale",
-mention "respect de l'environnement".

Les membres du Séminaire, présents à l'audition, décernent de leur côté, la **"Meilleure Communication".**

Équipes lauréates du Prix de l'Action d'Art Urbain 2000 (Jean Frébault, président de la 5e section du CGPC)

Le Séminaire souhaite ainsi mettre en valeur les actions exemplaires et l'accent sur l'importance de la communication, pour établir un lien entre le public, les professionnels et les élus.

Actions primées :

- ***1997*** FONCIER CONSEIL pour **"Les Portes de la Forêt à Bois-Guillaume"** (76)
- ***1998*** SEMPRO pour **"Le quartier du Bois des Vallées"** au Plessis Robinson.
- ***1999*** OPAC de Paris pour **"Cité Fougère"** (75).
- ***2000*** CAUE 13 pour **"Dix ans d'Art Urbain"** à Gréasque (13).
- ***2001*** ANAH pour **"Une démarche OPAH à la Croix-Rousse"** (69).
- ***2002*** SEMARI pour *"Sous les arches"* à Issy-les-Moulineaux (92)

Les fiches des Actions sont présentées sur le site internet du Séminaire : **www.arturbain.fr**

Le public assistant aux auditions avant le vote

Ci-dessous, les médailles remises aux lauréats de l'année 2000

Fiche du "Prix de l'Action d'Art Urbain 2000", disponible sur le site internet : www.arturbain.fr

PRIX DE L'ACTION D'ART URBAIN 2000

10 ans d'art urbain

sociétés	commune de GREASQUE et CAUE des Bouches-du-Rhône
responsables de la société	Suzanne Maurel-Chordi, Maire de la commune; Jean-Louis Champsaur Directeur du CAUE 13
présentateur	Suzanne Maurel-Chordi, Maire de la commune
organismes décisionnaires	commune de GREASQUE, Conseil Général 13,
organismes gestionnaires	commune de GREASQUE, Conseil Général 13,
propriétaires des sites	commune de GREASQUE, Conseil Général 13,
description de l'action	Partenariat continu sur une période de 10 ans entre une mairie et un CAUE ayant peu à peu construit un véritable projet urbain. Avec pour objectif de "créer du lien", le projet décline sur quatre quartiers une programmation associant à chaque fois : un équipement catalyseur et fédérateur d'autres équipements, un espace public spécifique nouveau, un patrimoine vernaculaire, rural et industriel mis en valeur et révélé in situ.
équipe pluridisciplinaire	Architectes : Daniel Fanzutti, Jean-Luc Roland, Jean-Michel Battesti, Jean Patout; Designer : Marc Aurel Paysagistes : Isabelle Rault, Lerda, Sylvie Lalo. Artiste : Marielle Bonnefoy. Institutions : Commune, CAUE, DDE, CG 13, CR PACA, DRAC, SAMOPOR (HLM), ...

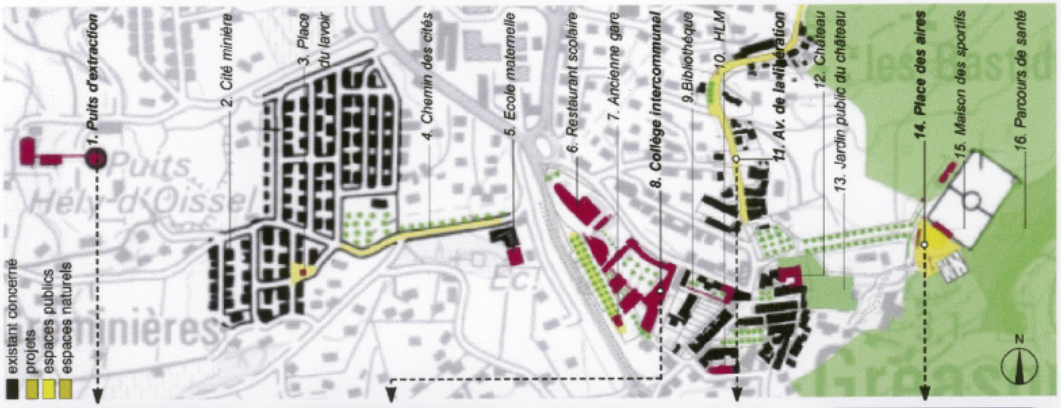

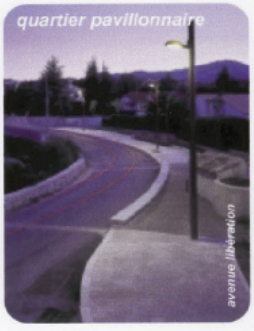

qualité architecturale : Chaque équipement devient prétexte à un travail de **suture urbaine autour d'un espace public** et d'une **mise en valeur du patrimoine local** : le musée de la Mine engage la requalification des cités ouvrières autour du chemin des cités et de son chevalement ; le collège prolonge un îlot du centre autour d'un mail planté et de son ancienne gare ; l'aménagement de l'avenue de la Libération structure un quartier d'habitat diffus le long d'une promenade villageoise pontuée d'un pont, d'un lavoir..., la maison des sportifs compose avec le vide des terrains de sport et des espaces naturels autour de " la place des aires " sur une ancienne aire de battage.

qualité de la vie sociale : Le choix d'implantation des équipements vise à rééquilibrer les différents quartiers . Ainsi, le musée installé au coeur des cités ouvrières, le collège à la fois proche du centre et tourné vers les cités, ou les logements sociaux volontairement intégrés au centre du village permettent une recomposition du lien social. La **programmation d'espaces publics de proximité** mobilise riverains, utilisateurs et habitants autour du projet urbain. La **reconversion du patrimoine** contribue à réinventer une identité locale à travers son utilisation par les habitants : la gare en maison des jeunes, le château en maison des associations, le parc du château en jardin public, l'aire de battage en lieu d'événements culturels, le chevalement pour le musée de la mine...

respect de l'environnement : Chaque projet **requalifie un site dégradé ou abandonné** : un éco-musée de la mine réinvesti une friche minière désaffectée et améliore le cadre de vie du quartier ; un mail planté sur une ancienne friche SNCF accueille les collégiens à l'ombre des platanes et à l'abri de la circulation ; l'aménagement de l'avenue de la Libération transforme une route en rue et apporte sécurité, confort et accessibilité aux piétons ; un vaste programme d'aménagements paysagers pour des activités de plein-air valorise un espace boisé délaissé tout en assurant la préservation des abords du château.

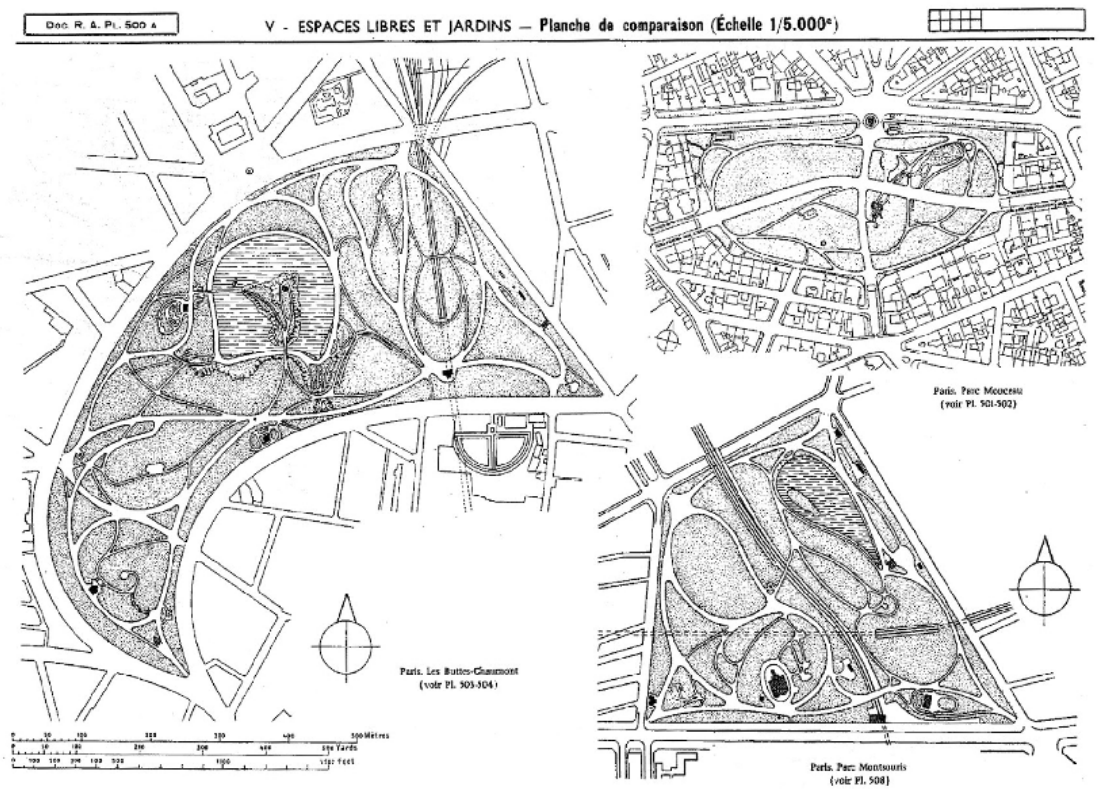

Deux exemples de planches comparatives issues de l'Encyclopédie de l'Urbanisme. Les jardins et les places sont dessinés à la même échelle afin de pouvoir être comparés dans leur composition d'ensemble.

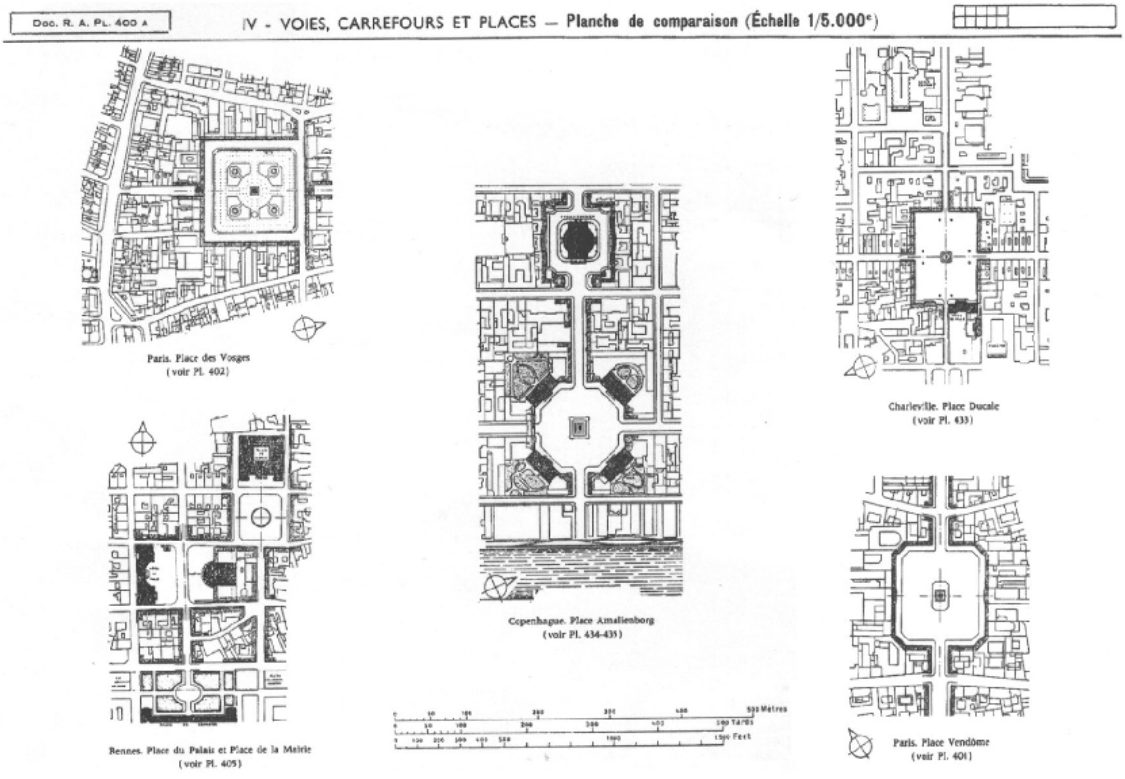

"Entreprise de longue haleine, la publication des ***Documents d'urbanisme*** (1947-1951) puis de l'***Encyclopédie de l'urbanisme*** (1951-1968), avec Ivan Jankovic, a pour toile de fond le décalage considérable qu'observe R. Auzelle entre l'enseignement de l'architecture en France et la réalité de la commande, notamment dans le domaine de l'habitation.

La présentation de réalisations urbaines remarquables permet aux étudiants de se forger un fonds de **culture** indispensable à la formation d'un esprit d'observation et à une sensibilisation à l'art de la composition. Cette vaste entreprise est le fruit d'un travail collectif. R. Auzelle en est à la fois l'auteur et le chef d'orchestre. Il anime un réseau international de correspondants (géographes, géologues, ethnologues, démographes...) susceptibles de nourrir le projet et coordonne les travaux d'une équipe restreinte de collaborateurs."

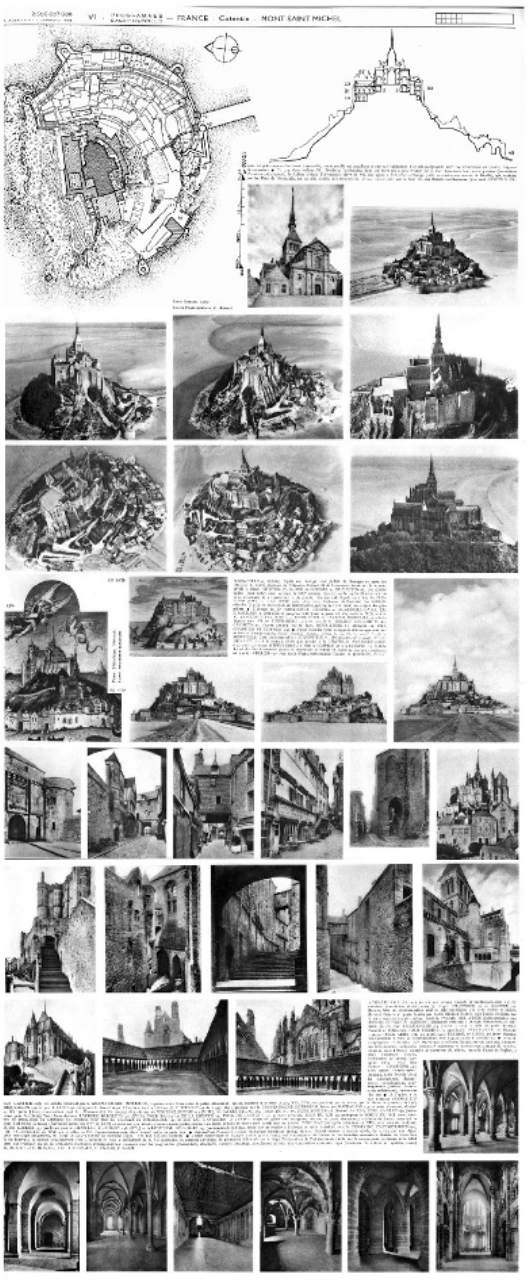

Planche complète sur le Mont Saint-Michel.

Extraits du texte de F. Bertrand "Lectures comparées", in *R. Auzelle, l'urbanisme et la dimension humaine.*

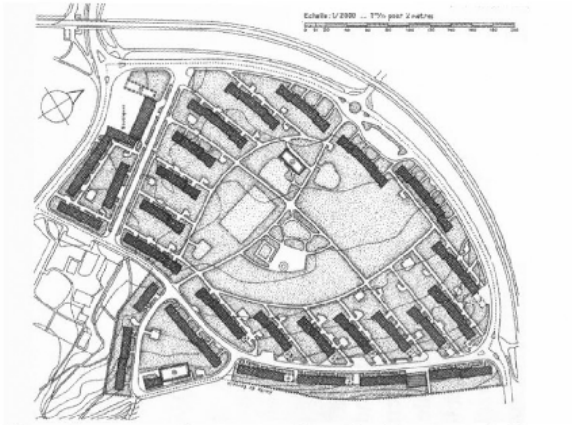

Plan de masse d'un ensemble d'habitations à Torpa en Suède.

"Cependant, l'ambition de l'Encyclopédie de l'urbanisme était d'actualiser le mode d'information et de documentation par l'image en **standardisant sa présentation selon des normes encore inédites** et surtout de l'étendre aux domaines encore peu explorés non seulement de l'urbanisme mais aussi de l'histoire de l'art et des civilisations, de la géographie humaine et de la sociologie. Les modèles sont choisis dans quarante-deux pays, avec une nette prédilection pour la Suède, le Danemark et les États-Unis, justifiée sans doute par l'intérêt de leurs réalisations aux yeux d'Auzelle - qui a indiqué par exemple, en quoi l'étude des plans masse suédois, danois ou finlandais lui a permis de comprendre par exemple l'importance des questions d'ensoleillement [...]

Une centaine de programmes sont présentés (plan de villes antiques et modernes, places, habitations, usines, écoles, parcs et jardins, centre sportifs etc.). Les exemples pris peuvent remonter à -1200 av. J.C. ou être recueillis dans la plus proche actualité. L'entreprise de l'*Encyclopédie de l'urbanisme* s'est interrompue avec la parution du 31e fascicule".

Extraits du texte de C. de Vaulchier *L'homme et l'architecture, Robert Auzelle*, H.S, promotion 1993.

LE VOCABULAIRE ILLUSTRÉ DE L'ART URBAIN

L'Art Urbain, défini par le Séminaire Robert Auzelle comme "***l'ensemble des démarches pluridisciplinaires conduisant à créer ou à transformer des ensembles urbains avec un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la vie sociale et du respect de l'environnement***", n'ignore pas le passé qui s'appuie sur la notion de patrimoine et de composition urbaine, intègre le présent qui y voit l'intervention de l'artiste et s'inspire de l'écologie qui considère la ville comme un milieu vivant. L'idée de constituer un seul recueil de définitions sur l'art urbain fut ainsi lancée pour permettre à chacun de parler de la ville, à la fois pour la comprendre et aussi pour se comprendre.

Le vocabulaire illustré de l'Art Urbain est un essai de langage, un recueil de définitions sur l'Art Urbain, qui va permettre de parler de la ville en proposant aux différentes professions de partager un vocabulaire commun accessible à tous les citoyens. Il est organisé en cinq chapitres :

De la perception (chapitre I), traite des mots dont l'usage est nécessaire à la compréhension de la ville (la fenêtre urbaine ou la silhouette). Il s'agit de lire l'espace urbain et d'en fournir une interprétation.

De la composition (chapitre II), rassemble les termes qui sont utilisés par le compositeur de la ville - celui qui est chargé de la dessiner mais qui permet aussi à celui qui est responsable de la construction des espaces publics, du paysage, de la localisation des bâtiments publics ou de l'aspect des constructions, d'en définir la commande.

Des espaces publics (chapitre III), présente les lieux publics tel que l'usage les a consacrés dans l'histoire de la ville : place, rue, sont les plus ordinaires mÍme s'il existe une très grande variété de ce type d'espaces.

Du mobilier et du décor (chapitre IV), présente les vocables qui permettent de qualifier les lieux publics pour un usage adapté aux citadins, mais aussi au climat et au caractère de la ville.

De la représentation (chapitre V), regroupe les définitions des mots (tels le plan, la perspective) sans lesquels la ville ne pourrait être imaginée, car il est nécessaire de procéder par la représentation imagée de la ville selon des procédés conventionnels pour l'expliquer et pour la construire.

La première page présente de façon sommaire le mot dans le vocabulaire et rappelle le chapitre auquel il appartient.

Séminaire ROBERT AUZELLE

Vocabulaire illustré de l'Art urbain

Chapitre III : Des espaces publics

PLACE PUBLIQUE

Lieu public dans un espace découvert généralement entouré de constructions. Les places publiques sont révélatrices du mode de vie urbain dans l'histoire. Elles se construisent soit par apports successifs, soit dans une composition unique.

ROBERT-MAX ANTONI,

Documentaliste projeteuse : Gabrielle Belmonte .
Consultants : Christian Benitah, Charles Rambert.

Séminaire Robert Auzelle,38 rue Liancourt 75014 PARIS

PLACE PUBLIQUE

PLACE PUBLIQUE : nf. du latin " platea " XII[e] siècle, **lieu public dans un espace découvert généralement entouré de constructions. Les places publiques sont révélatrices du mode de vie urbain dans l'histoire. Elles se construisent soit par apports successifs, soit dans une composition unique.**

" Un grand espace vide par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect sur quelque superbe édifice." Palladio, op. cit. 1726 p. 123.

Au XII[e] siècle av. J.-C. en Grèce, l'**agora** est une simple esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics réservée au débat démocratique ou aux manifestations religieuses, elle se transforme pour devenir, au début du V[e] siècle av. J.-C., sous l'impulsion d'Hippodamos de Milet, un espace cadastré carré dans une cité composée sur un plan orthogonal et entourée de portiques supportant des galeries (cf. galerie). La forme de la place peut-être plus subtil comme à Assos (1).

Le **forum** est la dénomination romaine qui subit l'influence grecque au VI[e] siècle av J.-C; la basilique y apparaît vers le II[e] siècle av. J.-C., elle servira enfin de modèle

" La grandeur des places publiques doit être proportionnée au nombre du peuple Ô la largeur doit être telle qu'ayant divisÉ la longueur en trois parties, on lui en donne deux Ô Cette disposition donnera plus de commoditÉ pour les spectacles. " Vitruve, architecte de Jules CÉsar et d'Auguste.

" Au Moyen Age et pendant la Renaissance les places urbaines jouaient encore un rÛle vital dans la vie publique et par conséquent il existait encore une relation fondamentale entre ces places et les Édifices publics qui les bordaient, alors qu'aujourd'hui elles servent tout au plus au stationnement des voitures. "

à l'Église romane (Forum Trajan). Le forum était le plus souvent situé à un des angles formés par le cardo et le décumanus ; il représente le type introverti de place se fermant au quartier environnant (2).

Dans la ville médiévale du XII[e] siècle d'Europe Centrale ou du Nord, les places procèdent de l'élargissement de la voie qui les traverse et mêlent les habitations et étage avec les bâtiments publics. Le **parvis** de l'église (3) au Moyen-Âge est un espace prolongeant l'entrée de celle-ci; cette époque voit également la création dans les bastides de places ordonnancées qui disposent d'une galerie couverte et d'une halle sur un des côtés comme Monpazier (cf. lotissement).

Les places de la Renaissance sont destinées à mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor. La place baroque comme celle du Capitole à Rome (4) permettra grâce au génie de Michel-Ange, de redonner de l'unité à l'ensemble des bâtiments publics qui l'entourent.

La **place Royale** de création française telle que la place des Vosges (5), qui remonte à Henri IV (1606), de l'architecte Metézeau dispose de la statue équestre du roi (cf. Place royale).

Les **places d'armes** se développent depuis Vauban jusqu'à Napoléon 1[er] comme par exemple à la Roche-Sur-Yon (6).

Sous Napoléon III, apparaissent les **squares**, dessinés par Alphand, d'inspiration anglaise, réservés à la détente des citadins. Bon nombre de places sont ainsi transformées en jardins publics (cf. Square). D'autres utilisent la partie centrale en **rond-point** paysager (7) comme à Toulouse.

En 1867, l'**esplanade** du champs de Mars (8) accueille l'Exposition Universelle.

Puis, l'urbanisme moderne voit se créer deux types de places, l'une symbolique réservée aux fonctions politiques et culturelles comme la place des Trois Pouvoirs à Brasília (9) où les bâtiments sont des objets isolés sur une esplanade; l'autre, plus utilitaire, réservée aux commerces entourée par des aires de stationnement (10) : c'est le cas dans les villes nouvelles.

*

Depuis 1970, de nombreuses actions conjuguées de collectivités locales avec l'aide de l'État ont permis d'améliorer la fréquentation des places par les piétons (cf. L'amélioration des places publiques, RMA, 1980), en reportant le stationnement des véhicules en parc souterrain (11) ou en périphérie (cf. stationnement).
De nombreuses œuvres d'art sont aussi apportées, notamment sur les places des villes nouvelles (12).

V. AGORA, FORUM, PARVIS, ESPLANADE, TERRASSE, SQUARE, CARREFOUR, ROND-POINT, JARDIN PUBLIC, PLACE D'ARMES, PLACE ROYALE, PLACE MEDIÉVALE.

La page 2 est consacrée au texte. Elle comporte toujours en exergue une citation en caractères de couleur bleue.

La page 4 comporte la bibliographie .Une partie de la page est reservée aux notes des lecteurs qui voudront apporter leur contribution.

PLACE PUBLIQUE

Bibliographie

notes

Illustrations

Citations

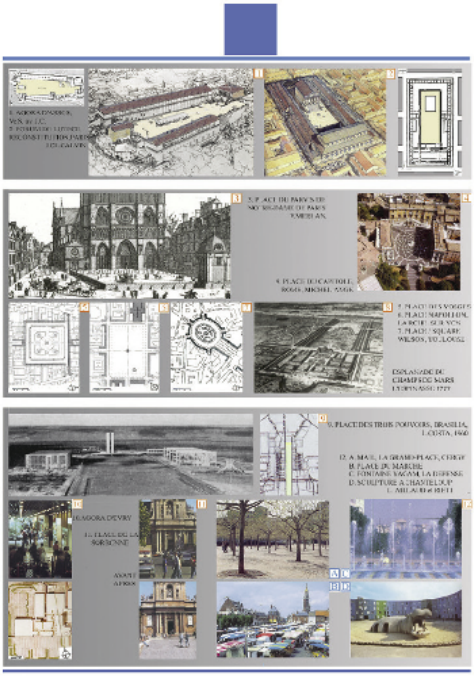

La page 3 fait vis-à-vis au texte. Elle donne un sens imagé au vocable, avec des exemples souvent présentés en plan-vue et à la même échelle.

Les pages de textes et celles des illustrations qui viennent en vis à vis font ressortir le **fil historique**, correspondant aux époques clefs du phénomène urbain. Notre culture qui s'appuie sur la connaissance de notre passé réunit dans la conscience collective toutes ces images.

L'Axe Historique à Paris illustre de façon symbolique cette manière de voir et de vivre l'espace urbain.

Une recherche dans différents dictionnaires a permis, lorsque cela était possible, de donner l'**étymologie** des mots. Les **citations** et les **illustrations** renvoient à la bibliographie. Chaque texte conclut sur un conseil ou une remarque destinée à replacer le vocable dans le domaine de l'action de l'élu, de l'urbaniste et du citoyen.

Dans le choix des photographies, images , dessins ou croquis qui illustrent le propos, seuls sont retenus les **beaux exemples**.

Une première série de 15 planches en noir et blanc a été établie en 1992. Depuis 1999, un nouveau chantier a été ouvert sous la direction de l'auteur Robert-Max ANTONI. Les nouvelles planches utilisent l'infographie couleur.

Des étudiants en stages apportent leur participation en tant que **documentalistes-projeteurs**. Des **lecteurs-conseils** (infographistes, linguistes, professionnels) sont consultés pour donner leur avis à l'auteur sur chaque vocable et pour apporter les modifications nécessaires.

Les fiches sont ensuite diffusées sur le site internet du séminaire : **www.arturbain.fr**

Chaque visiteur du site peut consulter les fiches mais aussi les télécharger **gratuitement** et les imprimer au format A3 ou A4.

Il s'agit d'un vocabulaire français de l'Art Urbain. C'est à dire que des exemples français sont choisis pour illustrer en particulier l'époque contemporaine, le vocabulaire pourra Ítre décliné pour chaque pays avec des exemples locaux car le sens des vocables est vécu différemment. Une traduction en anglais facilite une diffusion internationale.

LES PUBLICATIONS DE ROBERT AUZELLE :

"Entré au service de l'État en 1944, après avoir étudié comme chargé de mission plusieurs plans de reconstruction, Robert Auzelle fut le plus jeune de ces fameux **"urbanistes en chef"** qui assurèrent, auprès d'André Prothin, la mise en place des services d'État de l'Urbanisme crées par la loi du 15 juillet 1943.

Affecté d'abord à la circonscription régionale de Bretagne où il eut à coordonner les études d'aménagement et de reconstruction des cités frappées par des destructions de guerre, il se fit rapidement remarquer, non seulement par son souci de service public mais aussi par son sens de l'évaluation et son tempérament de pédagogue. Dès 1946 d'ailleurs, il avait été appelé à succéder à Jacques Greber, comme professeur de composition urbaine à l'Institut d'Urbanisme, ce qui l'amena à publier les premiers fascicules de ses *Documents de l'Urbanisme* qui constituaient l'embryon de l'*Encyclopédie de l'Urbanisme*.

Cette double qualité d'homme d'action et de théoricien, fondée sur de solides connaissances doctrinales et techniques, [...] le désignait tout naturellement pour prendre la direction du centre d'Études générales créé au début de l'année 1948.[...]

De même est-ce à son instigation que fut mis au point en 1953 le premier "**Maquettoscope**", appareil photographique destiné à obtenir des vues prises à l'intérieur des maquettes de groupes d'habitations ou de quartiers, et que furent exécutées les premières recherches faites en soufflerie pour déterminer les effets du vent sur les volumes construits.

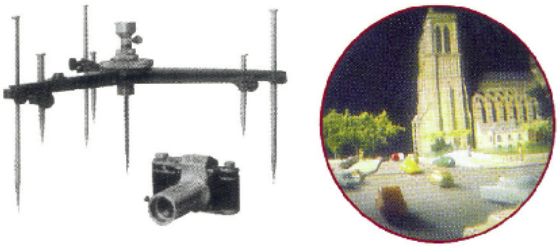

Le Maquettoscope et un exemple de cliché réalisé sur une maquette.

Cette oeuvre de **théoricien,** qui lui donna matière à de nombreux ouvrages (voir ci-contre) et articles de revues, Robert Auzelle la poursuivit bien après son départ du Centre d'Études en 1957. Il la continua d'abord au Portugal où il fut appelé pour établir les projets d'aménagement de Porto et d'Aveiro. Mais il la poursuivit surtout en animant, aux côtés d'André Gutton, les travaux du "Séminaire et Atelier Tony Garnier" qui fonctionna de 1961 à 1973 auprès de l'École Nationale Suppérieure des Beaux-Arts. Il contribuera ainsi à la formation d'un grand nombre d'urbanistes aujourd'hui en exercice.

C'est pourquoi, comme tous les véritables maîtres à penser, il continuera au-delà de la mort la mission à laquelle il consacra toute sa vie le meilleur de ses forces et ses multiples talents."

Texte de Jean GOHIER, extrait du fascicule *Hommage à Robert Auzelle*, édité en 1984 par la revue *Urbanisme* N°203.

PUBLICATIONS DE ROBERT AUZELLE :

-1949 : Recherche d'une méthode d'enquête sur l'habitat défectueux. Paris, Vincent Fréal et Cie, 49 p.

Ce rapport présente la législation de l'insalubrité, et détaille les enquêtes antérieures. Il présente également la formation des enquêteurs et la politique du relogement.

-1951-1968: L'Encyclopédie de l'Urbanisme.
Paris, Vincent-Fréal, SD., 3 vol., 30 fasc.
Ouvrage international pour l'enseignement et la pratique de l'urbanisme.

-1956 : L'administration de l'urbanisme en France de 1945 à 1955.
Paris : Institut d'Urbanisme, 26 p.
Description de la création de l'administration de l'urbanisme par un de ses créateurs : personnel, moyens d'action, législation.

-1961 : L'urbaniste-conseil et l'aménagement des grandes villes. Un exemple : Porto,
in Annales de l'ITBTP, 14e année, suppl. n° 159-160, mars-avr. 1961, pp. 335-354, coll. Architecture et urbanisme n°31.

- Conférences 1962.
Avec Pierre GEORGES, André PIETTRE et Gérard BLACHERE, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 20 p.

-1962 : Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace.
Paris, Vincent Fréal et Cie, 136 p.
L'organisation de l'espace ne peut être qu'une oeuvre de synthèse à laquelle concourrent de nombreuses disciplines. Il importe donc que des méthodes soient définies.

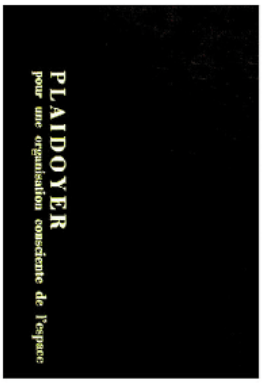

-1963-1964 : Les problèmes de la locomotion terrestre et routière. *SLSN, 199 p.*

-1964 : Trois cent vingt-trois citations sur l'urbanisme.
Avec Jean GOHIER et Pierre VETTER. Paris, Vincent et Fréal, 864p.
Ce livre vise à rassembler les matériaux indispensables à une prise de conscience de l'ampleur des ramifications, imbrications et prolongements propres à l'urbanisme.

-1965 : L'Architecte.
Paris, Vincent Fréal et Cie, 172 p. Édité en plusieurs langues
Robert Auzelle lui-même architecte nous fait part de ses réflexions sur l'architecture et sur le métier d'architecte. Il s'adresse plus particulièrement aux jeunes architectes en formation, tentant de leur décrire toutes les facettes du métier.

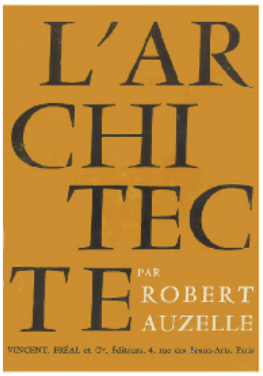

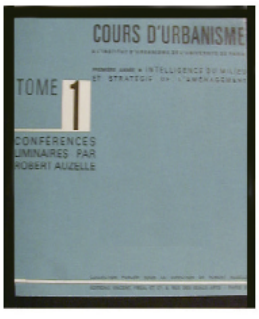

-1967 : Cours d'urbanisme à l'Institut de l'Université de Paris. Première année : Intelligence du milieu et stratégie de l'aménagement.
Paris, Vincent Fréal et Cie, 231 p.
Cet ouvrage s'organise en 7 conférences destinées aux étudiants de première année.

-1965 : Technique de l'urbanisme. L'aménagement des agglomérations urbaines.
Paris, Presses Universitaires de France, 126p. Édité en plusieurs langues.
Cet ouvrage résume l'ensemble des procédés et méthodes propres à l'aménagement des agglomérations.

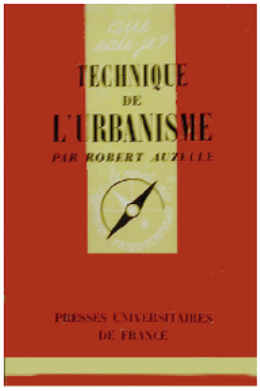

-1965 : Dernières Demeures.
Paris, imprimerie Mazarine, 463 p.
Robert Auzelle fait ici une description de la conception, de la composition et de la réalisation du cimetière contemporain au travers de nombreux exemples.

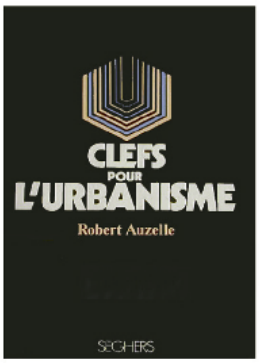

-1971 :
Clefs pour l'urbanisme.
Paris, Seghers, 268 p.
Cet ouvrage présente une réflexion sur les objectifs de l'urbanisme. L'auteur y défend la nécessité de la participation sociale dans les décisions en urbanisme, en insistant sur le rôle des communes dans l'exercice de la démocratie.

-1980 : À la mesure des hommes.
Paris, éd. Charles Massin, 264 p.
Ce livre rassemble les notes, photographies et croquis ainsi que des textes publiés ou non et des conférences de R. Auzelle. Il a pour vocation d'aviver et de fortifier le sens de l'architecture du lecteur.

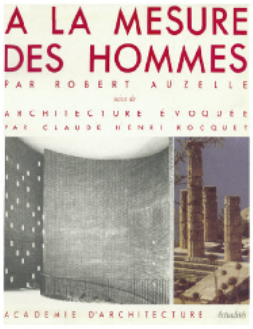

-1984 : Le quartier de La Défense : néo-cortex de la France ?
Avec René MAGNAN, in *Urbanisme* n° 204, oct.-nov.1984, pp. 73-81.
Robert Auzelle présente les étapes de l'aménagement du quartier de La Défense depuis 1912. René Magnan fait le bilan de l'urbanisme de ce quartier.

LES PUBLICATIONS DU SÉMINAIRE

LES TROIS POUVOIRS DE L'ART URBAIN :

Pour la promotion de l'Art urbain

Actualité de Robert Auzelle

Séminaire Robert Auzelle

LES TROIS POUVOIRS DE L'ART URBAIN

RENCONTRE SUR INVITATION

" Pour la promotion de l'Art Urbain", in Urbanisme n° 216, oct-nov. 1986, p. 131 à 136.

Trois dépliants pour la promotion de l'Art Urbain.

- Rencontre à l'ENSBA, 4 avril 1987, 8 p., (ci-dessus).

- Entretiens avec Roger Gicquel, avril 1991 et janvier 1992, 6 p., (ci-dessous).

- Le départ du Ministère vers le Futur, 1991, tableau de J.C. CHEDAL exposé à l'Arche de la Défense.(ci-contre)

Séminaire ROBERT AUZELLE

LES TROIS POUVOIRS DE L'ART URBAIN

L'art urbain et la commune de Poissy

Editorial

Séminaire ROBERT AUZELLE

LES TROIS POUVOIRS DE L'ART URBAIN

L'art urbain et la commune de GIF

Urbanisme et Art Urbain, 1984,31 p.
Cette brochure présente les travaux des étudiants de l'école d'Architecture de Paris-Conflans entre 1983 et 1985 dans le cadre du cours sur l'urbanisme et l'Art Urbain et rend hommage à Robert Auzelle.

LES DOSSIERS DOCUMENTAIRES DES CONCOURS D'ART URBAIN :

Un dossier présente les sujets, les conférences, les membres du jury, les candidats, le procès verbal du jury et les projets lauréats.

1992 : *"Les espaces publics ordinaires"*
1993 *: "Les éléments naturels de l'espace public"*
1994 *: "Les entrées de ville"*
1995 *: "Les espaces publics délaissés"*
1996 *: "Améliorons la vie de notre quartier"*
1997 *: "Ronds-points et carrefours"*
1998 *: "La ville en lumière"*
1999 *: "La convivialité urbaine"*
2000 *: "Les jardins potagers pour les villes du XXI[e] siècle"*
2001 *: "La ville et les personnes à mobilité réduite"*
2002 : *"Autour de l'école"*
2003 : *"Sur les ponts et sous les ponts"*

LE VOCABULAIRE ILLUSTRÉ DE L'ART URBAIN :

Le pignon

Première édition 1992

Vocables disponibles :
Séquence Visuelle, Entité Urbaine, Repère, Fenêtre Urbaine, Pignon, Ligne de crête, Cité-jardin, Angle de deux voies, Front bâti, Perspective monumentale, Entrée de ville, Place publique, Galerie, Square.

Cette édition est offerte aux membres du Séminaire dès leur inscription.

L'ÉVALUATION DES PRIX DE L'ACTION D'ART URBAIN :

Lauréats 2000

Actions primées :

- ***1997*** FONCIER CONSEIL pour *"Les Portes de la Forêt à Bois-Guillaume"* (76)
- ***1998*** SEMPRO pour *"Le quartier du Bois des Vallées"* au Plessis Robinson.(92)
- ***1999*** OPAC de Paris pour "*Cité Fougère"* (75).
- ***2000*** CAUE 13 pour *"Dix ans d'Art Urbain"* à Gréasque (13).
- ***2001*** ANAH pour *"Une démarche OPAH"* à la Croix Rousse, Lyon (69)
- ***2002*** SEMARI pour "*Sous les arches"* à Issy-les-Moulineaux (92)

Les fiches des Actions lauréates sont présentées sur le site internet du Séminaire : **www.arturbain.fr**

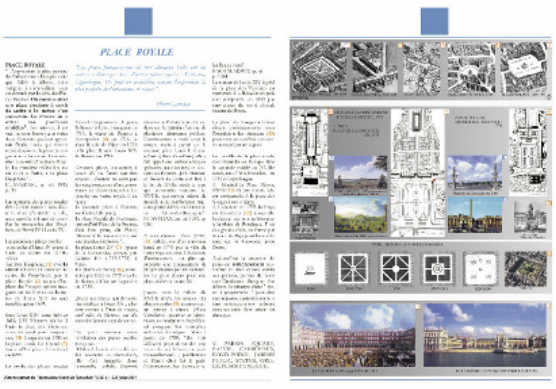

Deuxième édition (en cours de réalisation, en couleur), vocables disponibles :

Effet de transparence, Lotissement, Pignon, Avenue, Boulevard, Galerie, Jardin thématique, Parc urbain, Passerelle, Place publique, Place royale, Rue, Square, Stationnement, Voies urbaines, Devanture, Échafaudage, Maquette de ville, Perspective urbaine, Plan de paysage, Plan de masse, Plan-relief, Trame foncière.

Ces fiches peuvent être imprimées depuis **www.arturbain.fr**

STAGES D'ÉTÉ :

- ***Le centre-ville.*** 1993, 66 p.
- ***Les entrées de ville par la gare.*** 1994, 76 p.

CONFÉRENCES :

- ***La rénovation de la Cité de la Plaine,*** 20 mars 1996 au CNOA, 8 p.
- ***L'Urban Design,*** 16/12/1992 à l'AFTRP , 28 p.

ARTICLES :

- ***L'Art Urbain redéfinit l'Urbanisme*** (Équipement Magazine n°64, mars 1994, 1 p.)
- ***Article sur Robert Auzelle et Séminaire,*** (Revue Urbanisme n°307 août 1999, p. 48 et revue IFA à paraître)

QUI EST QUI AU SÉMINAIRE ROBERT AUZELLE

2000, 54 p.

Accessible à tous les membres du Séminaire Robert Auzelle, ce document leur permet de mieux connaître les activités de l'association, de mieux se connaître entre ceux qui soutiennent la promotion de l'Art Urbain et de faire connaître l'Art Urbain aux autres.

L'ART URBAIN EN VILLES NOUVELLES :

Études réalisées avec des étudiants stagiaires et le concours des Établissements Publics des Villes Nouvelles (EPAVN), le Secrétariat Général du Groupe Central des Villes Nouvelles (SGVN) et le Conseil Général des Ponts et Chaussées. (CGPC)

1. Le plan d'Art Urbain, 1993,

2. Quartiers d'habitation, conférences, 1994,

3. Les grandes étapes du développement. 1996, 185p.

4. Les centres urbains. 1998,

5.L'Art Urbain pour la ville de demain, 2000, 50p. qui rend compte des conférences à l'Académie d'Architecture et expose les principes d'une éthique professionnelle du cadre de vie.

Urbane Kunst

Dokumentation

Urbane Kunst, was soll das heiβen…? Es gibt Begriffe, die neu erfunden werden müssen, da man den Sinn, der heute diesem Ausdruck beigemessen wird, nicht mehr beschränken kann auf städtische Einrichtungen und auf die Kunst in den Straβen, auf freie städtische Plätze losgelöst von ihrem Kontext, oder auf die Stadt, wie sie aus der klassischen Stadtplanung entstanden ist.... Urbane Kunst heute, wie sie definiert* wird im Seminar von Robert Auzelle zur Förderung der urbanen Kunst**, setzt sich dafür ein, dass die Sorge um die Ethik des Lebensraumes einen Wert darstellt, der von vielen geteilt wird.

Die Bibliografie über die urbane Kunst, die mehr als hundert Werke umfasst, verfolgt diesen Weg; sie zeigt das Wissen auf und vermittelt eine Botschaft, die man mit neuen Augen sehen sollte. Die Ausstellung der Zeichnungen «Robert Auzelle und das Seminar» zeigt als Dokumentation das Werk von Robert Auzelle, einem gegenüber den Lektionen der Vergangenheit aufgeschlossenen Städteplaner, im Vergleich zu dem innovativen pädagogischen Vorgehen, wie es von diesem Seminar seit 20 Jahren praktiziert wird.

Die Lehrenden und die Studenten der Hochschulen für Ingenieurswesen, Architektur, Geografie, Gartenbau, Raumgestaltung und Städteplanung sind davon direkt betroffen. Aber auch diejenigen, die sich beruflich mit Lebensraum befassen, die politisch Verantwortlichen und die Vereinigungen zum Schutz der Umwelt finden hier Stoff zum Nachdenken, um all die Handelden, die mitverantwortlich sind für die Zukunft dieses uns allen wichtigen Gutes, nämlich den Lebensraum, zusammenzubringen.

Die Webseite www.arturbain.fr macht der Öffentlichkeit übrigens diese Bibliografie zugänglich.

Robert-Max ANTONI

* «Gesamtheit der interdisziplinären Vorgehensweisen, die zum Ziel haben, städtische Gesamtheiten zu schaffen oder zu verändern unter Beachtung wie dabei die Qualität der Architektur, die Qualität des sozialen Lebens und der Respekt gegenüber der Umwelt jeweils eingeschätzt werden können».

** Verein gemäβ des Gesetzes von 1901, als gemeinnützig anerkannt, offizielles Mitteilungsblatt (Journal officiel) vom 2. Mai 2004.

L'arte urbana

Dossier documentario

Cosa si intende per arte urbana... ? Si tratta di un insieme di nozioni che necessita di essere reinventato, in quanto il senso da conferire a questa espressione non può essere ridotto, al giorno d'oggi, ai concetti di arredo urbano, di arte in strada, agli spazi urbani liberi e isolati dal contesto, alla città frutto della composizione urbana classica.... La concezione di arte urbana oggi, definita * dal Seminario Robert Auzelle per la promozione dell'arte urbana **, si impegna affinché il problema dell'etica ambientale divenga un valore condiviso.

La bibliografia sull'argomento, che comprende un centinaio di opere, si inscrive in questa ottica, rendendo note conoscenze e diffondendo un messaggio che merita di essere riconsiderato sotto nuova luce. L'esposizione delle tavole «Robert Auzelle et le Séminaire» presenta, in questo dossier, l'opera di Robert Auzelle, un urbanista attento agli insegnamenti del passato, confrontata con le innovative iniziative pedagogiche realizzate nell'arco di 20 anni dal Seminario.

Diretti interessati sono gli insegnanti e gli studenti delle scuole di ingegneria, di architettura, di geografia, del paesaggio, del design dello spazio e d'urbanistica. Tuttavia, soprattutto gli esperti nel campo dell'ambiente, le istituzioni e le associazioni impegnate nella difesa del territorio vi troveranno materiale di riflessione capace di avvicinare coloro che si impegnano, mettendo in gioco le proprie corresponsabilità, per l'avvenire di un bene comune a tutti quale l'ambiente in cui si vive.

Per maggiori informazioni, il sito internet www.arturbain.fr segnala al pubblico tale bibliografia.

Robert-Max ANTONI

* «Insieme di considerazioni pluridisciplinari che mirano alla creazione o alla trasformazione di complessi urbani tenendo in considerazione criteri di valutazione quali la qualità architettonica, la qualità della vita sociale e il rispetto dell'ambiente».

** Associazione Legge 1901, riconosciuta di utilità pubblica, GU 2 maggio 2004.

© CERTU - 2004
Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement,
Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du CERTU est illicite (loi du 11 mars 1957). Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Coordination : Service Éditions (Patrick Marchand)
Mise en page : PAO Concept ✆ 04 78 22 70 35
Impression : JOUVE ✆ 01 44 76 54 40
Achevé d'imprimer : septembre 2004
Dépôt légal : 3e trimestre 2004
ISBN : 2-11-094122-7
ISSN : 0247-1159

Cet ouvrage est en vente au CERTU
Bureau de vente :
9, rue Juliette Récamier
69456 LYON cedex 06 - France
✆ 04 72 74 59 59
Internet : http://www.certu.fr

Certu

centre d'Études
sur les réseaux,
les transports,
l'urbanisme
et les constructions
publiques

L'art urbain qu'est-ce à dire... ? Il est des notions qu'il faut réinventer, car le sens à donner à ce vocable, ne peut être aujourd'hui, réduit au mobilier urbain et à l'art dans la rue, aux espaces libres urbains isolés du contexte, à la ville issue de la composition urbaine classique... L'art urbain, aujourd'hui, défini * par le Séminaire Robert Auzelle, pour la promotion de l'art urbain **, milite pour que le souci d'éthique du cadre de vie soit une valeur partagée.

La bibliographie sur l'art urbain qui regroupe une centaine d'ouvrages s'inscrit dans cette voie, elle signale des savoirs et diffuse un message qu'il convient de revisiter avec un œil neuf. L'exposition des planches « Robert Auzelle et le Séminaire » présente, dans ce dossier, l'œuvre de Robert Auzelle, un urbaniste attentif aux leçons du passé, comparée aux actions pédagogiques innovantes menées depuis 20 ans par le Séminaire.

Les enseignants et les étudiants des écoles d'ingénierie, d'architecture, de géographie, de paysage, de design d'espace et d'urbanisme, sont directement concernés. Mais les professionnels du cadre de vie, les élus et les associations de défense de l'environnement y trouveront matière à réflexion pour unir les acteurs qui engagent leurs coresponsabilités sur l'avenir de notre bien commun à tous, le cadre de vie.

Par ailleurs, le site internet www.arturbain.fr signale au public cette bibliographie.

Robert-Max ANTONI

* « Ensemble des démarches pluridisciplinaires conduisant à créer ou à transformer des ensembles urbains avec un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement ».

** Association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, JO 2 mai 2004.

SUR LE MÊME THÈME

L'art urbain pour la ville de demain
(Villes Nouvelles d'Île-de-France)
2002

Service technique placé sous l'autorité du ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer, le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques a pour mission de faire progresser les connaissances et les savoir-faire dans tous les domaines liés aux questions urbaines. Partenaire des collectivités locales et des professionnels publics et privés, il est le lieu de référence où se développent les professionnalismes au service de la cité.

Aménagement et urbanisme
Aménagement et exploitation de la voirie
Transport et mobilité
Maîtrise d'ouvrage et équipements publics
Environnement
Technologies et systèmes d'information

ISBN 2-11-094122-7
ISSN 0247-1159
Prix 20 €